



## Colloque ARPEnv

*Recherches et Environnement : quelle place pour les sciences humaines et sociales.*

**Université de Bourgogne, Dijon, 09-12 juin 2010**

## Présentation du colloque

ARPEnv, association (loi 1901) visant à la promotion de la recherche en Psychologie Environnementale, a le plaisir de vous inviter à son 3ème colloque, qui se tiendra à l'Université de Bourgogne (Dijon) du 09 au 12 juin 2010.

Dans le prolongement des deux premières rencontres ARPEnv qui se sont tenues à Nîmes en 2008 et 2009, cette manifestation souhaite, d'une part, rassembler les chercheurs en psychologie environnementale afin de dresser un panorama des enjeux et perspectives de la discipline et, d'autre part, poursuivre le débat que psychologues et chercheurs et/ou praticiens d'autres disciplines (architectes, ingénieurs, urbanistes, paysagistes, géographes, sociologues, sciences politiques, économistes, juristes ... ) entretiennent entre eux.

Cette troisième édition sera plus particulièrement consacrée à la place qu'occupent les sciences humaines et sociales dans la recherche relative à l'environnement. La participation des disciplines telles que la géographie, la sociologie, l'économie, le droit, l'urbanisme, etc., ainsi que des présentations interdisciplinaires seront particulièrement appréciées.

Ce colloque abordera principalement les thématiques suivantes qui traiteront du rapport du sujet à son environnement à travers différentes échelles spatiales et territoriales :

1- L'individu et ses espaces quotidiens : de l'espace de proximité (i.e. résidentiel) à l'espace urbain

- des formes de pratiques, représentations et rapports à l'espace de vie : appropriation, attachement au lieu, identité et espace, évaluation du cadre de vie, satisfaction résidentielle, gêne environnementale, bien-être environnemental, qualité de vie et environnement, mobilités, rapports esthétiques...
- aux formes spatiales et à la fabrique des territoires : aménagement, réaménagement de quartiers, gouvernance, patrimonialisation, paysages, ruralité...

2- L'individu et la préservation de l'environnement

- Pratiques ordinaires et rapports à l'environnement : formes d'intervention, activisme environnemental, actions publiques, attitudes et comportements éco-citoyens, éducation à l'éco citoyenneté, engagement.
- Pratiques professionnelles et " développement durable " : pratiques des agriculteurs, représentations du développement durable et pratiques professionnelles.
- Le risque environnemental : perception, évaluation et représentations du risque environnemental, vulnérabilités, mobilisations.

3- Les méthodes d'étude de la relation de l'homme à l'environnement

- Modèles, paradigmes et outils de recherche et d'analyse
- Les enjeux de l'approche interdisciplinaire
- Les formes d'intervention environnementale

**Présidence des journées**  
Pr. Dominique Lassarre (*Université de Nîmes*)

**Comité Scientifique**

- Laure Barthelemy (*INRETS*)
- Aimée Casal (*Université Paris 13*)
- Patricia Champelovier (*INRETS*)
- Kevin Charras (*Fondation Alzheimer*)
- Sandrine Depeau (*CNRS*)
- Marie-Line Felloneau (*Université de Bordeaux 2*)
- Ghozlane Fleury-Bahi (*Université de Nantes*)
- Fabien Girandola (*Université de Bourgogne*)
- Dominique Lassarre (*Université de Nîmes*)
- Alain Legendre (*CNRS-Université de Haute-Bretagne*)
- Elisabeth Michel-Guillou (*Université de Bretagne Occidentale*)
- Chrystèle Phillips-Bertin (*INRETS*)
- Enric Pol (*Université de Barcelone*)
- Thierry Ramadier (*CNRS-Université de Strasbourg*)
- Patrick Rateau (*Université de Nîmes*)
- Elena Sautkina (*Medical Research Council, Glasgow*)
- Lionel Souchet (*Université de Bourgogne*)
- Isobel Stewart (*Université de Bourgogne*)
- Luc Thiébaud (*CAESER, AgroSup, Dijon*)
- Karine Weiss (*Université de Bourgogne*)

**Comité d'organisation**

Responsables

- Karine Weiss & Fabien Girandola (*Université de Bourgogne*)
- Ivan Adjukovic (*Université de Bourgogne*)
  - Ghislain Bourg (*Université de Bourgogne*)
  - Aimée Casal (*Université Paris 13*)
  - Patricia Champelovier (*INRETS*)
  - Sandrine Depeau (*CNRS*)
  - Ghozlane Fleury-Bahi (*Université de Nantes*)
  - Hélène Henriot (*Université de Bourgogne*)
  - Isabelle Gillet (*Université de Bourgogne*)
  - Arnaud Jaillet (*Université de Bourgogne*)
  - Elisabeth Michel-Guillou (*UBO*)
  - Perrine Moulinier-Humbert (*Université de Bourgogne - Elithis*)
  - Thierry Ramadier (*CNRS-Université de Strasbourg*)
  - Patrick Rateau (*Université de Nîmes*)
  - Lionel Souchet (*Université de Bourgogne*)
  - Lionel Rodrigues (*Université de Bourgogne*)
  - Qiong Wang (*Université de Bourgogne*)
  - Amandine Zbinden (*Université de Bourgogne*)

## Programme des journées

### Mercredi 9 juin

13h-14h00	Accueil		
<b>Sessions thématiques</b>			
<b>14h00-16h30</b>	<b>Environnement et institutions</b>	<b>14h30-16h</b>	<b>Interdisciplinarité et risque</b>
14h00-14h30	Alain NADAÏ, Olivier LABUSSIÈRE. <i>Eoliennes et paysages, la planification territoriale à l'épreuve de nouvelles sensations paysagères</i>	14h30-15h	Dorothee MARCHAND, Karine WEISS. <i>Développement d'une méthode d'analyse interdisciplinaire des syndromes sanitaires collectifs survenant dans les bâtiments</i>
14h30-15h	Gurvan BRANELLEC. <i>L'entreprise face à l'environnement</i>	15h-15h30	Joëlle-Dorcas LAFFITTE. <i>L'interdisciplinarité dans l'étude de la gestion du Syndrome des Bâtiments Malsains</i>
15h-15h30	Alexandre BRUN, Gabriel RIOUX, Jean-Paul HAGHE. <i>SOGREAH, partenaire technique devenu objet de recherche</i>	15h30-16h	Stéphane CARTIER, Ludvina COLBEAU-JUSTIN. <i>Enquête du Graal</i>
<b>15h30h-16h30</b>	<b>Allocution et conférence plénière de la Présidente du colloque Pr. Dominique Lassarre</b> <i>La construction des savoirs en psychologie sociale de l'environnement : la complexité comme objet, la démocratie comme méthode</i>		
16h30-17h30	Assemblée Générale d'ARPEv		
18h	Apéritif d'honneur (Mairie de Dijon)		

### Jeudi 10 juin

8h-9h	Accueil		
<b>Sessions thématiques</b>			
<b>9h-10h30</b>	<b>Représentations et processus identitaires</b>	<b>9h-10h30</b>	<b>Construction sociale de l'environnement</b>
9h-9h30	Laure BARTHELEMY. <i>Vulnérabilités perçues de la ressource en eau : le diagnostic environnemental des citoyens dans l'espace et dans le temps</i>	9h-9h30	Robin DEGRON. <i>Le rapport sur l'état de l'environnement en France</i>
9h30-10h	Anne-Line GANDON. <i>Le développement durable, des représentations sociales institutionnelles et professionnelles</i>	9h30-10h	Philippe MARTIN. <i>Nature, Naturalité, Re-Naturalisation ou comment se départir de la notion encombrante d'environnement</i>
10h-10h30	Perrine MOULINIE. <i>La relation individu-environnement : entre valeurs sociales, processus identitaires et éco-responsabilité</i>	10h-10h30	Akila NEDJAR-GUIR. <i>Médias et construction sociale de l'environnement</i>
10h30-10h45	Pause café		
<b>Sessions thématiques</b>			
<b>10h45-12h15</b>	<b>Pratiques éco-citoyennes</b>	<b>10h45-12h15</b>	<b>Interdépendances individu-environnement</b>
10h45-11h15	Sophie NEMOZ. <i>L'appropriation matérielle et idéale de l'écologie résidentielle : analyse sociologique des logiques habitantes</i>	10h45-11h15	Dalel Nabli BOUZID, Annie MOCH. <i>Evaluation d'une école moderne et d'une école traditionnelle, par des élèves d'écoles primaires</i>
11h15-11h45	Anaïs ROCCI. <i>La place de l'environnement dans les choix de modes de transport et de modes de vie</i>	11h15-11h45	Eric DOIDY. <i>Agrothérapie et mouvement social : une expérience de réinsertion d'anciens combattants aux Etats-Unis</i>
11h45-12h15	Philippe MOUGEL. <i>Les processus de changement des attitudes citoyennes par rapport à la mobilité</i>	11h45-12h15	Kevin CHARRAS, Colette EYNARD. <i>Environnement et maladie d'Alzheimer : présentation d'un programme d'accompagnement privilégiant la cohésion individu-environnement</i>

## Jeudi 10 juin (suite)

12h30-14h	Déjeuner		
<b>Sessions thématiques</b>			
<b>14h-16h</b>	<b>Engagement et dissonance</b>	<b>14h-16h</b>	<b>Perception et rapport affectif à l'environnement</b>
14h-14h30	Delphine LABBOUZ. <i>Développement durable et comportements quotidiens : comment favoriser l'adoption d'un Agenda 21 des familles grâce à l'utilisation des théories de l'engagement, de la norme altruiste et du comportement planifié ?</i>	14h-14h30	Rainer KAZIG. <i>L'apparition esthétique ordinaire de l'urbain</i>
14h30-15h	Amandine ZBINDEN, Fabien GIRANDOLA, Lionel SOUCHET, Ghislain BOURG, Karine WEISS. <i>Communication engageante et représentations sociales : Une étude expérimentale en faveur de la protection de l'environnement</i>	14h30-15h	Teddy ARRIF, Patricia PELLEGRINI, Audrey MURATET. <i>Perception de la biodiversité floristique par les usagers du parc des Butes Chaumont, Paris</i>
15h-15h30	Lolita RUBENS. <i>Le paradigme de l'hypocrisie induite est-il efficace pour modifier les comportements liés à l'environnement ?</i>	15h-15h30	Samy YOUSOUFI. <i>Révéler la satisfaction résidentielle par l'analyse des paysages quotidiens : un apport en aménagement urbain</i>
15h30-16h	Alexia LOPEZ. <i>Comparaison de deux voies d'intervention visant à réduire l'usage de ressources énergétiques au sein d'une collectivité territoriale : la dissonance et l'engagement</i>	15h30-16h	Nathalie AUDAS. <i>L'évolution du rapport affectif aux lieux : Entre représentations cartographiques et élaborations de typologies figuratives</i>
16h-16h15	Pause café		
<b>16h15-17h15</b>	<b>Session posters</b>		
<b>17h30-18h30</b>	<b>Conférence plénière du Pr. Enric Pol</b> <i>Développement Durable : Attitudes, Compétences et Cohésion Sociale</i>		
19h30	Dîner officiel du colloque		

## Vendredi 11 juin

9h-9h30	Accueil		
<b>9h30-10h30</b>	<b>Conférence plénière de Samuel Carpentier</b> <i>Géographie humaine et psychologie environnementale : Retour sur pratique de l'interdisciplinarité</i>		
10h30-10h45	Pause café		
<b>Sessions thématiques</b>			
<b>10h45-12h15</b>	<b>Promotions et adoption de pratiques éco-responsables</b>	<b>10h45-12h15</b>	<b>Programmes de recherches interdisciplinaires et partenariats</b>
10h45-11h15	Guillaume CHRISTEN. <i>L'entrée des dispositifs environnementaux dans le champ des pratiques agricoles : le cas des dispositifs de lutte contre l'érosion des soles en Alsace</i>	10h45-11h15	Steve JONCOUX. <i>Une lecture empirique de l'interdisciplinarité dans un programme de recherche sur l'agriculture et l'environnement. De l'intégration des données à l'intégration des acteurs</i>
11h15-11h45	Aurore MORONCINI, Pierre CORNUT. <i>L'éducation à l'environnement dans l'enseignement universitaire : Cas des universités francophones belges</i>	11h15-11h45	Sandrine PETIT. <i>Changement climatique et impact sur la réserve en eau en Bourgogne. Retour sur une recherche interdisciplinaire et partenariale</i>
11h45-12h15	Jean-Pierre DEL CORSO. <i>Activité discursive et processus de transformation d'une mesure réglementaire de développement durable en instrument d'action : l'exemple de la formation professionnelle de conseillers en agriculture</i>	11h45-12h15	Isabelle ROUSSEL, Lionel CHARLES. <i>Sciences sociales et pollution atmosphérique dans le cadre de recherches multidisciplinaires : retour d'expérience sur le programme Primequal/Prédit</i>
12h30-14h	Déjeuner		

## Vendredi 11 juin (suite)

Sessions thématiques			
14h-15h30	Rapport et utilisation de l'espace urbain	14h-15h30	Perception du risque
14h-14h30	Alloua BENDIF. <i>Aménagement du territoire ? Dysurbanisation et violence urbaines en Algérie.</i>	14h-14h30	Elodie LEVASSEUR. <i>L'eau part, que reste-t-il ? Représentations et rapports à l'espace de vie suite à une inondation</i>
14h30-15h	Denis MARTOUZET. <i>Le regard de l'individu sur l'objet urbain : la position intenable du patrimoine entre permanence et déjà-détruit</i>	14h30-15h	Sylvain RODE. <i>Représentations du fleuve et du risque d'inondation dans la population de communes ligériennes : quand le paysage éclipse le risque ?</i>
15h-15h30	Solène MARRY. <i>Vers une prise en compte de l'environnement sonore ordinaire : proposition d'une méthode d'évaluation de la qualité de l'espace public</i>	15h-15h30	Céline VARENIO. <i>L'application du principe de précaution dans la politique climatique locale : les enjeux de l'adhésion des administrés</i>
15h30-15h45	Pause café		
<b>15h45-17h15</b>	<b>Table ronde animée par M. Bardy &amp; A. Lieutaud (MEEDDM)</b> <b><i>La place des SHS dans les programmes de recherche en environnement</i></b>		
17h30-19h30	Visite de la Tour Elithis (Perrine Moulinié-Humbert) <a href="http://www.tour-elithis.fr">www.tour-elithis.fr</a>		

## Samedi 12 juin

Sessions thématiques			
9h-10h30	Nuisances environnementales	9h-10h30	Méthodes d'étude de la relation de l'homme à l'environnement
9h-9h30	Nicolas MESSIEUX. <i>Les dispositifs anti-pigeons : une approche par la matérialité pour l'étude des relations hommes-pigeons en ville</i>	9h-9h30	Louise ROCHELET. <i>La compréhension de l'environnement en géographie : l'approche pluridisciplinaire des sciences humaines et sociales comme facteur primordial de la compréhension des écosystèmes</i>
9h30-10h	Samira ECHADID. <i>Territorialité et territorialisation d'un conflit lié au bruit des avions</i>	9h30-10h	Christophe BEAURAIN. <i>La relation de l'homme à l'environnement dans la problématique du développement durable : dynamique territoriale et pragmatisme</i>
10h-10h30	Félix WATANG ZIEBA. <i>Le rôle des mayo à Maroua : une donnée importante pour le développement durable urbain au Nord-Cameroun</i>	10h-10h30	Pascal REY. <i>L'étude des pouvoirs, une approche originale pour analyser les relations société/environnement</i>
10h30-10h45	Pause café		
Sessions thématiques			
10h45-12h15	Rapport individu-environnement : entre patrimoine et réhabilitation	10h45-11h45	Prévention et perception du risque
10h45-11h15	Nadia REDJEL. <i>Le rapport des usagers à la rue à Annaba (Algérie)</i>	10h45-11h15	Constantin NAPOLEON. <i>Acquisition de l'information, prévention et difficultés de perception du risque industriel</i>
11h15-11h45	Yves BOQUET. <i>Le rapport à la rive fluviale dans les villes du bassin du Mississippi, Etats-Unis</i>	11h15-11h45	Ali HAMDY. <i>La perception du risque en éducation relative à l'environnement</i>
11h45-12h15	Saida HAMMAMI, Christine AUBRY, Hichem REJEB. <i>L'agriculture de la façade orientale du Cap Bon : quel avenir dans un contexte urbain et touristique ?</i>		
12h15-13h	Clôture du colloque (Karine Weiss & Fabien Girandola)		

## Conférences plénières

### **La construction des savoirs en psychologie sociale de l'environnement : la complexité comme objet, la démocratie comme méthode (Dominique LASSARRE)**

Université de Nîmes

[Dominique.lassarre@unimes.fr](mailto:Dominique.lassarre@unimes.fr)

Cette contribution fait suite à celle de Gabriel Moser aux Journées scientifiques ARPENV de 2009. Il s'agit de poursuivre notre réflexion sur la constitution de connaissances scientifiques comme base ou comme résultats de pratiques professionnelles.

Comme en témoignent les appels à projets, la recherche dans le domaine de l'environnement est soumise à deux exigences embarrassantes : la pluridisciplinarité et l'apport direct de solutions à des problématiques sociétales. Ce cadre imposé est peu compatible avec les normes sur lesquelles les évaluateurs de la production scientifique se basent pour garantir les connaissances produites : peu de revues classées A+ acceptent des travaux pluridisciplinaires ou « appliqués ». Comment mener une recherche qui satisfasse ces deux exigences ? Comment produire des connaissances solides (durables) compatibles avec la responsabilité sociale du chercheur ?

La première partie de l'exposé fait référence aux travaux d'Altman et Rogoff (1987) qui ont jeté les bases d'une réflexion épistémologique sur la psychologie environnementale. Ils y prônent des recherches transactionnelles, qui ont pour objets des événements spatio-temporels se déroulant dans des sites physiques et sociaux. Ces événements sont psychologiques car ils sont étudiés du point de vue des individus qui y participent ; l'observateur (le chercheur) fait lui-même partie du contexte. Le point de vue d'Altman et Rogoff fut très contesté. L'enjeu du débat était celui de la capacité de la psychologie à prendre en compte scientifiquement la complexité des conditions de la réalité environnementale.

Une seconde proposition vise à décrypter la complexité par la coopération/confrontation de diverses disciplines. Inter, pluri, trans-disciplinaire, approches croisées et disciplines hybrides (ex. psychologie sociale, neurolinguistique, biochimie). Au-delà des querelles terminologiques, la démarche scientifique reste inchangée. Quel objet ? Quelle problématique ? Quelle méthodologie ? On parle de co-construction de la recherche. Mais le chercheur doit abandonner les paradigmes de sa discipline et, dès lors, il prend le risque de ne plus être reconnu par les siens. L'ouvrage de Becker et Jahn (1999) montre à quel point la démarche est ardue.

La troisième démarche correspond à une « modélisation politique » pilotée par la demande sociale. L'environnement est un objet sensible qui, au-delà de la connaissance, constitue un terrain décisionnel important. Les organismes intergouvernementaux (ONU, UNESCO, PNUD, etc.) ont mis en avant la notion de développement « soutenable », durable, pour réorganiser les rapports nord-sud après l'effondrement des modèles alternatifs au modèle de développement libéral. Comme au temps de Lewin (1947, 1951), le politique demande au savant de trouver des solutions et le savant, en tant que citoyen, se trouve impliqué par l'objet qu'il étudie. La recherche-action est considérée comme l'outil scientifique privilégié dans cette situation. Le travail du chercheur interagit directement avec la communauté humaine dans laquelle il travaille, alors il se sert de cette interaction comme guide méthodologique. Le pré-requis du développement durable est la démocratie, elle sera mise en oeuvre par le partenariat et par la recherche-action participative.

## Références

- Altman, I. & Rogoff, B., 1987. World views in Psychology: trait, interactional, organismic, and transactional perspectives in Stokols, D. & Altman, I. (Eds.) *Handbook of Environmental Psychology*. New York, Wiley, 7-40.
- Becker, E. & Jahn, T. (Eds.), 1999. *Sustainability and the social sciences. A cross-disciplinary approach to integrating environmental considerations into theoretical reorientation*. UNESCO, ISOE, London, New York, Z Books.
- Lewin, K. 1947. Group decision and social change. In Newcomb, M. & Hartley, E.L. (Eds.), *Readings in social psychology*. New York, Holt, Rinehart & Winston, pp. 197-211.
- Lewin, K. 1951. *Field theory in social science*. New York, Harper and Row.
- Moser, G., 2009. Psychologie environnementale : envergure, contours et perspective. *Actes des deuxièmes journées scientifiques de Psychologie environnementales*. ARPENV. Université de Nîmes.

---

## Développement Durable : Attitudes, Compétences et Cohésion Sociale (Enric POL)

Université de Barcelone

[epol@psi.ub.es](mailto:epol@psi.ub.es)

---

## Géographie humaine et psychologie environnementale : retour sur pratique de l'interdisciplinarité (Samuel CARPENTIER)

CEPS/INSTEAD

[samuel.carpentier@ceps.lu](mailto:samuel.carpentier@ceps.lu)

En s'interrogeant sur la place des sciences humaines et sociales dans la recherche sur l'environnement, le thème du 3e colloque d'ARPenV se positionne clairement sur une problématique interdisciplinaire. Il questionne plus particulièrement le rôle des SHS et suppose ainsi implicitement que cette dénomination « sciences humaines et sociales » relève d'une catégorisation pertinente des différents champs scientifiques. Dans ce cadre, cette communication explore, à partir d'une expérience de recherche singulière portant sur les mobilités quotidiennes, les relations entre psychologie environnementale et géographie humaine. Si la thématique des mobilités est aujourd'hui identifiée comme un champ de recherches « interdisciplinaire » cela ne va pas pour autant de soi. En effet, durant plusieurs décennies ce thème a été exploré principalement par l'ingénierie/économie des transports et par les géographes, le plus souvent séparément. Dès lors, pourquoi et surtout comment a-t-on basculé depuis vers des approches interdisciplinaires ? C'est à cette question que s'attache principalement l'exposé.

S'il semble nécessaire que l'interdisciplinarité se structure autour d'un objet singulier, ici les mobilités quotidiennes, l'identification de ce dernier n'est pour autant pas une condition suffisante pour permettre un dialogue constructif entre chercheurs de différentes disciplines. Les clivages théoriques et méthodologiques constituent autant d'obstacles à la construction d'un langage commun permettant ledit dialogue. Le concept de représentations, utilisé respectivement en psychologie environnementale et en géographie humaine en est un bon exemple. Ses acceptions peuvent différer fortement d'une discipline à l'autre selon qu'on le considère d'un point de vue cognitif, social ou encore comme construction normative (par exemple, une carte thématique); l'emploi de ce concept dans une perspective interdisciplinaire nécessite alors un effort de (re)définition.

Bien que difficile, ce travail interdisciplinaire n'en est pas moins fructueux. À partir de travaux combinant les méthodes de l'analyse spatiale (géographie) et l'analyse de similitude



(psychologie) sur le thème des relations entre ancrage résidentiel et comportements de mobilité, il sera possible d'identifier l'apport des deux approches et surtout leur complémentarité. Les résultats proposés par ces différentes méthodes renvoient en effet à l'identification de dissonances cognitives (portant sur les modes de transport) qui peuvent être mises en parallèle avec des tensions spatiales (portant sur les espaces de vie). Dans un dernier point seront alors abordées les limites de la démarche proposée en mettant ainsi en exergue les perspectives de développement d'une telle démarche.

---

## **Table ronde**

### **Recherches dans le domaine de l'environnement – Les enjeux de l'administration dans une approche interdisciplinaire des relations entre l'homme et l'environnement (Anne LIEUTAUD & Marion BARDY )**

MEEDDM

[Anne.Lieutaud@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Anne.Lieutaud@developpement-durable.gouv.fr)

Le ministère de l'écologie, via son service de la recherche, finance, pilote et anime des programmes de recherches qui se positionnent à l'interface entre la science et l'action publique dans le champ de l'environnement. Les recherches visées doivent être d'excellence scientifique validée par des instances scientifiques indépendantes qui s'en portent garantes, et sont résolument situées dans le champ de l'appui aux politiques publiques.

Notre présentation vise à montrer, à travers des exemples pris dans notre expérience d'animation, comment ce double champ de l'appui aux politiques publiques et de l'environnement inscrit nos programmes de recherche dans une dynamique nécessairement interdisciplinaire.

La recherche en appui aux politiques publiques vise à répondre à des questions transversales portées par des organes de gestion, de gouvernance et de décision, dont les enjeux sont rarement disciplinaires. L'animation particulière au sein de nos programmes a pour vocation de faciliter le dialogue entre les sphères de la connaissance et de la gestion de terrain.

Parallèlement, l'enjeu environnemental de nos programmes est abordé sous l'angle élargi du développement durable, dont le concept emporte la prise en compte simultanée des interactions dynamiques entre implications économiques, écologiques et sociales au sein de projets répondant à des questions de gestions de ressources ou de problématiques politiques ou d'aménagement.

L'interdisciplinarité ainsi concernée appelle des collaborations imbriquées entre sciences humaines et sociales, qui relèvent le plus souvent de paradigmes compréhensifs et interprétatifs donc qualitatifs, et sciences dites du vivant qui se fondent presque toujours sur le paradigme positiviste. Ce franchissement de paradigme est porteur de difficultés spécifiques, qui nécessitent des efforts d'animation spécifiques, mais produit simultanément de véritables innovations conceptuelles, qui sont des apports très riches pour la science en général et pour la gestion de l'environnement en particulier.

## Communications orales

### **Perception de la biodiversité floristique par les usagers du parc des Buttes Chaumont, Paris (Teddy ARRIF, Patrica PELLEGRINI & Audrey MURATET)**

CNRS

[arrif\\_teddy@yahoo.fr](mailto:arrif_teddy@yahoo.fr)

De nos jours, la conservation de la biodiversité et la protection de la nature est un enjeu environnemental mais aussi un enjeu politique au sein des villes (Bennett, 1991, Clergeau, 1999, Sukopp, 1982). Cela passe par un suivi et une restauration des populations au sein des écosystèmes (Clergeau, 2007). Les villes sont connues par les écologues, pour être bien plus riches en espèces que les habitats ruraux environnants : quant est-il des représentations des citoyens sur ces espaces verts urbains ? (Blanc, Bridier, Gresillon, Cohen, 2005). L'acceptation de la biodiversité par les citoyens se résume parfois à des aspects esthétiques ou symboliques. Les massifs fleuris, les arbres séculaires sont ainsi très demandés tandis que la nature sauvage est moins appréciée. C'est pourquoi, peu d'espace a été volontairement laissé à la nature sauvage ou spontanée au sein de la ville de Paris, tout en sachant bien que la tendance est inverse depuis quelques années. Cet article se propose de faciliter la cohésion entre la biodiversité urbaine et les perceptions des usagers d'espaces verts. Ainsi, notre recherche se veut interdisciplinaire, entre l'écologie urbaine et la psychologie de l'environnement. L'écologie urbaine est l'étude des facteurs qui influencent en ville l'abondance et la distribution des organismes, les interactions entre ces organismes et leurs relations aux flux d'énergie et de matière. Elle prend une ascension toute particulière dans le monde scientifique mais aussi au vue des professionnels du paysage. Concernant l'image de la ville, elle est perçue par Lynch (1976) ou encore Ledrut (1973), comme une évocation des principes mêmes des représentations sociales en urbanisme et celles des citoyens. Les sciences sociales, notamment la psychologie environnementale, permettent de comprendre la perception de ces individus sur l'espace urbain. Les représentations des usagers d'espaces verts ont été étudiées par Arrif (2007), Bonnes (1999)... et ont mis à jour une variété de représentations comme la socialisation, le retour sur soi même, le sentiment de bien être et le contact avec la nature. Avec la combinaison de ces deux disciplines, nous avons la volonté de réaliser une étude comparative entre la perception des usagers du parc des Buttes Chaumont et la diversité floristique de ce parc, en nous posant les questions suivantes : Quelle biodiversité pour quelles représentations ? Quels sont les éléments qui nous permettent de décrypter un tant soit peu ce lien imprescriptible entre la perception et la réalité floristique ? Suite à ces résultats, quels sont ainsi les moyens d'intervention possibles en vue d'améliorer la gestion de la biodiversité au sein de ce parc ? Pour cela, nous avons choisi le parc de Buttes Chaumont pour répondre à nos objectifs. Le style paysager, la présence hydrographique et orographique et la variété des espèces de flore observée de visu symbolisent ce parc parisien comme un bon modèle d'étude. Nous avons réalisé des relevés de la flore vasculaire sauvage et plantée dans trois différentes zones du parc ainsi que l'administration de 100 questionnaires auprès des usagers de ces zones. En termes de résultats, les personnes interrogées sont le plus d'accord sur le rôle esthétique, de réduction du bruit, de dépaysement, de régulation de la pollution de l'air, et enfin de rôle bénéfique pour la santé que jouent la diversité de plantes. Seulement, la biodiversité floristique reste mal connue et mal estimée par les usagers interrogés.

### **Références**

Arrif, T. (2007). Pratiques et représentations des usagers d'espaces verts : le cas du parc de bercy, thèse de doctorat, Université Paris X Ouest Nanterre, 201p.

- Bennett, G. (1991). Vers un réseau écologique européen, Arnhem : Institut pour une Politique Européenne De l'Environnement, 80p.
- Blanc, N, Bridier, S, Glatron, S, Gresillon, L Cohen, M. (2005). Appréhender la ville comme milieu de vie. L'apport d'un dispositif interdisciplinaire de recherche, La ville durable, du scientifique au politique, Paris : INRA Editions, pp261-281.
- Bonnes, M., Aiello, A., Bonaiuto, M. (1999). Les espaces verts urbains dans les pratiques et les représentations des habitants, Paris : *Villes en parallèle*, pp28-29.
- Clergeau, P. (2007). Une écologie du paysage urbain, Rennes : Apogée, 136p.
- Clergeau, P, Désiré, G. (1999). Biodiversité, paysage et aménagement: du corridor à la zone de connexion biologique, Mappemonde, 55, 3, pp19-23.
- Ledrut R., 1973, Les images de la ville, Paris, Anthropos.
- Lynch, K. 1976, L'image de la cité, Paris : Dunod.
- Sukopp, H. W., P (Conseil de l'Europe). (1982). La nature dans la ville, Sauvegarde de la nature, 28.
- 

### **L'évolution du rapport affectif aux lieux : Entre représentations cartographiques et élaboration de typologies figuratives (Nathalie AUDAS)**

Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, Département Aménagement  
[nathalie.audas@etu.univ-tours.fr](mailto:nathalie.audas@etu.univ-tours.fr)

La psychologie environnementale, définie sommairement par les interactions entre l'individu et l'environnement, offre un croisement aisé avec les disciplines qui agissent sur l'espace et/ou qui visent la compréhension des individus. L'Aménagement-urbanisme, se situe, à la croisée de ces deux principaux concepts, par les actions de modification de l'espace, et par la volonté d'améliorer le bien-être des populations qui pratiquent ces espaces. Ces « arts de faire » (De Certeau, 1990) que les individus mobilisent pour « faire avec l'espace » (Stock, 2004) doivent être considérés comme partie intégrante des préoccupations de tout aménageur-urbaniste qui souhaite proposer des espaces appropriables dans lesquels les individus puissent développer une relation affective de nature positive. La connaissance du rapport affectif au lieu, référant aux représentations que l'individu se fait de lui-même dans le lieu, et s'exprimant notamment par des souvenirs, attentes, espérances, etc. permettrait à long terme, selon Elster (2003) de créer une « révolution émotionnelle dans l'étude du comportement » et, par suite, dans les actions urbanistiques puisqu'elles peuvent modifier les comportements, lesquels sont de plus en plus considérés dans l'élaboration et la conception de projets urbains.

Ce rapport affectif a pour caractéristique première de ne pas être figé dans le temps. Premièrement du seul fait de sa construction duale, qui se caractérise aussi bien par une approche psychologique, en moment(s) et référant alors aux émotions que par une approche cognitive référant à la durée (Martouzet, 2007). Et deuxièmement parce qu'il s'élabore en fonction de caractéristiques propres à l'individu et propres au(x) lieu(x) et qu'il évolue selon des temporalités appartenant à l'un ou l'autre. Le choix des terrains réside alors dans le fait qu'ils présentent des évolutions distinctes tant sur le plan de l'histoire urbaine que des pratiques socio-spatiales.

Nous avons pu mettre en lumière ce lien affectif formé par la relation des vingt-quatre individus interrogés avec quatre espaces publics. Quatre vingt seize couples individus-lieux ont ainsi été formés. Leurs transcriptions cartographiques autorisent à soumettre les premiers résultats de l'évolution du rapport affectif entre un temps T0 et un temps T1. Le décryptage des tendances obtenues est atteint à l'aide de la conception de typologies figuratives, présentées sous la forme de deux tableaux à double entrée. Dans l'un ou l'autre des tableaux,

l'individu s'inscrit toujours dans des figures liées à l'ancienneté de sa connaissance du lieu, tandis que les figures de lieux sont soit liés à ses évolutions urbaines soit à ses pratiques. Ces figures d'appropriation affective conçues dans une perspective temporelle mettent en exergue les liens qui existent entre les temporalités individuelles et les temporalités du lieu dans le processus de formation du rapport affectif.

---

### **Vulnérabilités perçues de la ressource en eau : Le diagnostic environnemental des citoyens dans l'espace et dans le temps (Laure BARTHÉLÉMY)**

INRETS – Laboratoire Transports et Environnement – Equipe Perception, Acceptabilité, Comportements

[laureivy@hotmail.com](mailto:laureivy@hotmail.com)

L'étude présentée part d'une recherche internationale conduite entre 2004 et 2006 dont le but était de mieux comprendre les processus et les facteurs psychosociaux impliqués dans les perceptions et les comportements à l'égard de l'eau. Pour ce faire un outil de mesure quantitatif et standardisé a été construit. Ce questionnaire, composé de 11 parties indépendantes, fut passé par 195 citoyens français (126 parisiens et 69 brestois).

L'une des dimensions appréhendées par ce questionnaire est relative au diagnostic de l'état des ressources en eau dans l'espace et dans le temps, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Les citoyens français ont-ils la perception d'une évolution dans le temps des quantités d'eau disponibles ? De sa qualité ? Les problèmes liés à l'eau sont-ils perçus comme variables dans l'espace ? Ou sont-ils considérés comme étant les mêmes partout ? En d'autres termes, l'eau est-elle perçue comme une ressource vulnérable par les habitants des villes et si oui, quels sont les aspects de cette ressource les plus sujets aux risques ?

Les résultats montrent que presque les 3/4 des répondants perçoivent l'eau comme une ressource qui d'une part n'est pas illimitée, et qui d'autre part pose des problèmes différents et spécifiques selon les espaces. Plus précisément, le diagnostic de l'état de la ressource est celui d'une dégradation dans le temps en termes de quantité mais aussi en termes de qualité. La ressource est perçue comme vulnérable sur une dimension temporelle pour ces 2 aspects, particulièrement en ce qui concerne son évolution futur. Elle est aussi perçue comme vulnérable sur la dimension spatiale, mais aucune échelle géographique spécifique de variation ne ressort comme clairement identifiée. Il est intéressant de remarquer que l'environnement de vie immédiat semble avoir une influence sur certaines dimensions du diagnostic de l'état de la ressource en eau, puisque des différences apparaissent entre les répondants de Paris et Brest, notamment en ce qui concerne la qualité de l'eau et une échelle spatiale de variation spécifique : la région.

Certains écueils méthodologiques dans la construction des items ont cependant limité l'interprétation des résultats. Cette partie du questionnaire a donc fait l'objet d'un remaniement afin d'en améliorer sa validité et d'affiner la mesure du diagnostic environnemental. Un tel outil peut s'avérer particulièrement précieux quand on sait que le processus cognitif spécifique de diagnostic d'une dégradation de la quantité d'eau dans le temps est un facteur directement lié à la mise en place de comportement d'économies d'eau en termes de quantité.

---

### **La relation de l'homme à l'environnement dans la problématique du développement durable : dynamique territoriale et pragmatisme (Christophe BEAURAIN)**

Laboratoire GEOLAB, Université de Limoges

[christophe.beaurain@unilim.fr](mailto:christophe.beaurain@unilim.fr)

La problématique du développement durable est à la croisée de trois grandes préoccupations (poursuite de la croissance économique, préservation de la nature, cohésion et équité sociale), et se trouve confrontée, dans son approche théorique, à deux problèmes majeurs : l'opposition entre la durabilité faible et forte, d'une part, la question de l'intégration des objectifs propres à chacune des trois piliers de la durabilité, d'autre part.

Nous insistons dans cette communication sur l'importance des dimensions territoriale et pragmatique du développement durable pour l'appréhension des relations de l'homme à l'environnement. En effet, l'opposition entre la durabilité faible et forte met en lumière les insuffisances du recours à la rationalité écologique (limitation des quantités d'énergie et de matières consommées, réduction des rejets), et la nécessité de se soucier de la question délicate de la confrontation des usages et de la multiplicité des valeurs attachées à l'environnement. La question de la conciliation des objectifs de la durabilité invite à considérer l'importance de la dimension territoriale des formes de coordination entre acteurs, et celle des pratiques permettant d'atteindre cette conciliation. Ce double constat souligne le fait que le rapport à l'environnement est à la fois individuel (sensation du rapport physique à la nature) et collectif (préservation par une action collective et territorialisée). L'écologie urbaine et la géographie humaine ont, depuis la fin du dix-neuvième siècle, tenté de théoriser cette relation de l'homme à son milieu et d'en tirer des pratiques d'aménagement urbain et territorial. L'approche pluridisciplinaire offerte par la problématique du développement durable permet précisément de mettre en évidence l'intérêt des dimensions territoriale et pragmatique pour l'appréhension des rapports de l'homme à l'environnement. La pragmatique du développement durable offre les clés d'une compréhension de l'articulation nécessaire entre l'émergence des savoirs et des pratiques et la confrontation des valeurs (connaissance en action, importance de la « futurité », délibération collective sur les valeurs en vue de la détermination d'une rationalité collective...). La dimension territoriale, appréhendée dans une approche économique « institutionnaliste » permet d'esquisser les contours d'une articulation entre la sensation individuelle et l'action collective, afin de dépasser les limites des approches purement individualiste ou purement collective de l'espace vécu.

---

### **Aménagement du territoire ? Dysurbanisation et violences urbaines en Algérie (Alloua BENDIF)**

Université de Skikda

[benal\\_53@yahoo.fr](mailto:benal_53@yahoo.fr)

L'expression « violences urbaines » est de plus en plus présente à travers la littérature spécialisée. La ville, telle qu'elle est conçue et fonctionnellement projetée dans l'espace à la fois physique et symbolique, constitue un filtre, forcément déformant par quelque aspect, à travers lequel la société produit et diffuse du sens, des normes, des valeurs, des modes de socialité supposés homogènes au point d'en attendre, globalement, des comportements conformes et statistiquement cohérents. En réalité, ces valeurs, émises par des sources de plus en plus concentrées (états, médias etc.) tout en prétendant pourtant à une capacité d'agrément la plus large possible, subissent les distorsions infligées par les disparités physiques, sociales, culturelles. Au sein de ces villes, devenues de plus en plus grandes, de plus en plus étalées, des territoires se retrouvent en situation d'incapacité d'échange équilibré et reconnaissant avec ces valeurs comme si, organiquement, matériellement et idéologiquement elles se situaient trop loin des centres à la fois acteurs en matière de consensus sociaux et émetteurs des valeurs qui sous-tendent ces derniers. Dans ces villes résident des populations de plus en plus nombreuses, de plus en plus diversifiées et dont les disparités sont devenues trop visibles et,

parfois, trop antagoniques pour ne pas être source de frustrations et de conflits à même de déclencher des processus contradictoires quelques fois violents, car ces disparités et ces antagonismes n'existent pas uniquement au niveau des valeurs, des symboles et des principes mais constituent, souvent, des obstacles concrets vis à vis des projets de vie des personnes. De telles situations finissent par engendrer des conduites et de comportements adaptatifs plus ou moins déviants par rapport aux modèles de socialité attendus, que ce soit de façon spontanée ou, au contraire, de manière réfléchie et organisée.

En Algérie, il serait faux de dire que ce phénomène se limite aux violences qui se sont progressivement développées autour des aires de compétition sportives. Ces dernières n'en sont qu'une manifestation opportuniste en ce sens que la spécificité des spectacles sportifs (grégarité, effet d'entraînement, "de masse", conditions propices à l'excitation et à l'affrontement, insuffisance organisationnelle et/ou quantitative du service d'ordre etc.) réalise les conditions du passage à l'acte collectif à la fois anonyme, cathartique, subversif et protestataire et, pour certains groupes organisés, intentionnellement délictuel.

Un autre aspect matérialise la visibilité de ces violences urbaines: il s'agit des agressions contre les biens et les personnes, lesquelles, en dehors des statistiques liées aux violences particulières ayant marqué le pays depuis presque deux décennies, sont en constante augmentation: le nombre d'affaires enregistrées par les services de sécurité relevant des services du ministère de l'intérieur est de 108098 affaires pour l'année 2004 contre 114 611 affaires pour l'année 2005, ce qui représente une augmentation de 10 % d'une année sur l'autre. En matière de criminalité globale, la progression enregistrée entre 2001 et 2005 est de l'ordre de 60,06%.

Par ailleurs, les violences urbaines sont elles globalement comparables sur le double plan de leur expression qualitative et quantitative de leur dynamique étiologique, et par conséquent sur le plan de leur signification et de leur lisibilité globale?

Le simple « placage théorique » ne comporte-t-il pas le risque de produire des modélisations théoriques exutoires, des rationalisations propres aux chercheurs et aux universitaires mais tellement éloignées des réalités de terrain, celles qui mettent à mal, tous les jours, les jeunes et leurs familles, qu'elle peuvent conforter une forme de fracture dangereuse, voire fatale entre, d'une part, le savoir académique et les postures qui s'en suivent et, et, d'autre part, la réalité telle qu'elle s'exprime dans la réalité d tous les jours ?

Dans cet ordre d'idée, il nous semble que la spécificité des événements fondateurs de toutes sortes, qui ont marqué et marquent encore l'évolution historique de l'Algérie implique une dimension différentielle suffisamment évidente, en soi, pour recommander une lecture discriminante et, partant un modèle explicatif peut être différent.

Par ailleurs, pour être spécifique de l'urbanité, que toutes les statistiques désignent désormais comme le mode de vie prédominant à l'échelon de la planète (six habitants sur dix vivent en milieu urbain, dans des conditions cependant très largement distribuées entre le minimum vital et l'opulence quelquefois agressive), ces violences sont-elles sécables, justement, de cette urbanité et de ses caractéristiques propres.

Pour la clarté de l'exposé et en partant du principe que la ville produit elle-même, par ses dysfonctionnements divers, les éléments et les conditions de mise en œuvre de la violence de ses habitants, nous allons essayer de remonter aux origines particulières de ces dysfonctionnements des villes algériennes, c'est-à-dire aux spécificités de l'aménagement du territoire car ce dernier constitue la matrice du réseau urbain national et c'est justement, de ses stigmates que procèdent, originellement, les différentes formes de "dysurbanisation".

Dans un deuxième temps, nous présenterons, comme exemple de ville dysfonctionnelle Skikda: chef lieu de la wilaya (préfecture) du même nom, composée de treize dairate (sous préfectures) et de trente huit communes, elle est située sur le littoral méditerranéen à environ 530 km à l'est de la capitale Alger et à environ 180 km de la frontière Tunisienne.

## **Le rapport à la rive fluviale dans les villes du bassin du Mississippi, Etats-Unis (Yves BOQUET)**

Université de Bourgogne

[yves.boquet@u-bourgogne.fr](mailto:yves.boquet@u-bourgogne.fr)

Nombre de villes de l'intérieur des Etats-Unis sont nées au bord de cours d'eau, qui ont servi de voie de pénétration de l'intérieur du continent (Mississippi, Missouri, Ohio) avant les chemins de fer.

Les fleuves présentent aussi de redoutables obstacles, par leurs embûches interrompant la navigation et fixant des sites de villes aux points de transbordement (chutes St Anthony de Minneapolis sur le Mississippi, chutes de l'Ohio à Louisville) et par leurs sautes d'humeur (étiages et crues menaçantes). Aujourd'hui, si les travaux de l'US Army Corps of Engineers ont plus ou moins maîtrisé les cours d'eau, le rapport des villes avec leur fleuve présente des variations importantes.

La mise en valeur du potentiel économique a primé, avec la domestication de l'énergie des fleuves et leur utilisation pour la navigation commerciale. De grandes infrastructures de transports terrestres (voies ferrées, autoroutes) ont été édifiées sur leurs berges, coupant souvent les villes de leur environnement fluvial originel.

Cependant, dans un mouvement de redécouverte patrimoniale qui va en s'amplifiant, les berges fluviales sont aujourd'hui objet de reconquête et de mise en valeur, de manière assez différente de celle des waterfronts maritimes ou lacustres souvent transformés en espaces ludo-commerciaux, de type Baltimore, Boston, New York ou Chicago.

Lorsque les infrastructures de transport d'importance majeure ne peuvent aisément être déplacées, la ville retrouve le bord du fleuve par un "balcon" édifié au-dessus des voies ferrées ou autoroutes, comme à Louisville, Kentucky, avec son "belvédère" domiant l'Ohio. Quelques centaines de mètres en amont, la zone inondable a par contre été aménagée en parc, avec possibilité de mettre à l'eau des embarcations pour l'aviron. Les résidents ont donc le choix entre deux types d'environnement pour apprécier leur cours d'eau.

L'éradication des bâtiments industriels obsolètes libère de vastes espaces qui sont parfois repris par de grands équipements collectifs souvent dédiés aux sports (Pittsburgh, Cincinnati), au risque de créer entre la ville et le fleuve un no man's land stérile de parkings entourant le stade.

À Saint Louis, le choix a plutôt été de valoriser l'histoire du pays et la conquête de l'Ouest avec la désormais célèbre Arche au pied de laquelle ont été aménagés un parc au bord de l'eau et un musée d'histoire de la conquête du pays.

Cette volonté de valorisation du passé se retrouve de façon très originale à Paducah, Kentucky, où le mécanisme de protection contre les crues, un mur fermant la vue sur le fleuve (floodwall), a été mis à profit pour retacer à l'aide de fresques, du côté ville, l'histoire de la cité des Amérindiens jusqu'à nos jours. Ce procédé a fait école, puisqu'il a été repris à Portsmouth et Wellsville (Ohio), Maysville et Covington (Kentucky) et Vicksburg (Mississippi).

---

## **Evaluation d'une école moderne et d'une école traditionnelle, par des élèves d'écoles primaires (Dalel Nabli Bouzid & Annie Moch)**

Université Paris X Nanterre, Laboratoire PSYADIC

[dalbouzid@hotmail.com](mailto:dalbouzid@hotmail.com)

On peut se demander si, de nos jours, les architectes construisent des établissements scolaires adaptés aux besoins des utilisateurs (en particulier les élèves), par rapport à des constructions



plus anciennes. Pour cela, nous avons étudié la manière dont les élèves évaluent leur établissement scolaire, à savoir deux écoles primaires, l'une d'une architecture traditionnelle et l'autre beaucoup plus moderne.

Quelques études récentes ont montré l'importance de nombreux paramètres physiques dans l'évaluation du confort, tels que le niveau de bruit, (Maxwell & Evans 2000, Zanin & Zwirnes, 2009), l'éclairage (Winterbottom & Wilkins, 2009), la température et la qualité d'aération, (Mudovic & others, 2009), l'espace disponible et son aménagement (Spencer & Blades, 2006)

### **Méthodologie :**

Nous avons mené une enquête par questionnaire sur 232 enfants, de caractéristiques socio-démographiques, sexe, âge identiques, issus de deux établissements situés dans une même zone géographique (Rueil-Malmaison), dont la moitié (116) provenait d'une école d'un style moderne (essentiellement dominée par des structures en fer, béton et l'autre moitié (116), appartenait à un établissement d'un style plus traditionnel en pierres de taille, calcaire ...

### **Principaux objectifs :**

- Comparer la manière dont les élèves de chaque établissement jugent leur école de manière générale et les différents lieux qui la composent (salle de classe, couloirs, cour de récréation, préau), notamment en ce qui concerne le niveau de bruit, l'éclairage, l'espace disponible, ...

- Comparer l'évaluation, en fonction de chacune des écoles, de la qualité des relations sociales.

### **Résultats :**

1) L'école de style ancien est mieux appréciée des élèves en comparaison de l'autre établissement (la plupart des résultats sont significatifs à  $p < .001$ )

En effet les élèves :

se sentent bien dans les différents lieux qui la composent

Ils estiment :

La salle de classe grande, bien aménagée, bien éclairée, pas trop bruyante

La cour, esthétique et fonctionnelle

Qu'il est facile de se déplacer

A l'opposé dans l'autre école :

Les élèves ne s'y sentent pas à l'aise.

La classe leur apparaît mal aérée, mal chauffée, mal aménagée et la cour non fonctionnelle...

Les couloirs sont jugés trop étroits, ce qui rend difficile la circulation....

2) De plus les élèves de l'école traditionnelle déclarent plus de liens amicaux que ceux de l'école moderne.

### **Conclusion :**

Nous avons constaté que les différentes caractéristiques architecturales et techniques des écoles ont un impact sur l'évaluation de la qualité des lieux, du confort ressenti, et probablement sur les relations sociales.

Néanmoins, les architectes d'aujourd'hui nous semblent en mesure, à condition qu'ils tiennent compte des besoins des utilisateurs, d'innover et de laisser cours à leur talent et à leur créativité concernant l'aménagement de l'espace scolaire.

---

## **L'entreprise face à l'environnement (Gurvan BRANELLEC)**

Ecole Supérieure de Commerce de Brest

[gurvan.branellec@esc-bretagne-brest.com](mailto:gurvan.branellec@esc-bretagne-brest.com)

L'entreprise a une responsabilité sociale ou sociétale. Elle doit répondre aux intérêts de la collectivité et intégrer mais surtout respecter un certain nombre de valeurs dont la durabilité du développement (on peut également citer l'éthique des affaires ou la citoyenneté).



Le développement durable, défini par le rapport Brundtland comme « le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » [1] fait désormais figure de boussole pour la croissance économique. L'entreprise doit désormais être éco-citoyenne en s'efforçant de concilier progrès économique, social et respect de l'environnement.

Cette reconnaissance par les entreprises d'une responsabilité à l'égard de leur environnement se développe surtout du fait des pressions de la société civile [2] et se caractérise essentiellement par le caractère volontaire des démarches. Les entreprises se sont emparées de la préservation de l'environnement en mettant en place des chartes environnementales, codes de conduite, labels, systèmes de certification... Il s'agit de « signes de qualités privés »[3] qui se développent en dehors de la contrainte de la loi. Les domaines concernés par ces engagements ainsi que les valeurs consacrées, sont d'une grande diversité. Leur forme ainsi que les formules employées le sont tout autant. Elles peuvent aller de formules floues qui comportent des engagements imprécis jusqu'à des adjonctions aux règlements internes des entreprises[4] ou des engagements pris par des entreprises ou branches sectorielles. Il est donc possible de parler d'une prise en compte désordonnée par les entreprises du développement durable. Leur multiplication[5] conduit à s'interroger sur leur efficacité et leur portée juridique.

Ces initiatives privées, constitutives d'un droit souple produisent des conséquences juridiques puisque la jurisprudence peut sanctionner la déloyauté d'une démarche ou le non-respect d'un engagement. Ainsi, L'Etat ne se désintéresse pas de ces questions. Son intervention dans les relations entre les entreprises et le développement durable ne se cantonne plus au judiciaire car il s'étend actuellement également au juridique. Un processus de normalisation et de régulation juridique est aujourd'hui en marche. Ce processus se confronte toutefois à des difficultés que ce soit l'application peu satisfaisante du corpus existant ou les obstacles juridiques pouvant freiner l'adoption d'une réglementation juridique performante. Le droit des entreprises se saisit donc difficilement du développement durable.

## Références

[1] Rapport déposé le 27 avril 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) intitulé «Notre avenir à tous».

[2] Desbarats I., « Regard sur un instrument majeur de la gouvernance d'entreprise : quid de la nature juridique des codes éthiques ? », *Revue Lamy droit des affaires*, n° 32, 2008.

[3] Blin-Franchomme M.-P., « De quelques éléments de régulation des démarches volontaires en matière de RSE... », *Revue Lamy droit des affaires*, n° 40, 2009.

[4] Pereira B., « Chartes et codes de conduite : le paradoxe éthique », *Revue Management et avenir*, n° 21, janvier 2009, p. 30.

[5] Desbarats I., « Codes de conduite et chartes éthiques des entreprises privées, regard sur une pratique en expansion », *JCP G*, 2003 I, n° 112.

---

## **SOGREAH, partenaire technique devenu objet de recherche (Alexandre BRUN<sup>1</sup>, Gabriel RIOUX<sup>2</sup> & Jean-Paul HAGHE<sup>3</sup>)**

1 CNRS, Laboratoire Acteurs-Ressources-Territoires dans le Développement

2 UQUAM / Université de Paris I-Sorbonne

3 Université de Rouen, Laboratoire PRODIG

[abrungeographie@yahoo.fr](mailto:abrungeographie@yahoo.fr)

La société SOGREAH est une entreprise tournée vers la gestion de l'eau et de l'environnement. Historiquement basée vers Grenoble, elle possède un siècle d'expertise consacré à la conception d'ouvrages complexes. Son image est assez forte dans le monde de

l'ingénierie grâce à ses chantiers pharaoniques en France et à l'étranger (barrages, ports maritimes, etc.), à sa contribution à l'aide au développement des pays du sud (développement de l'irrigation agricole notamment) et au pouvoir d'attraction qu'exerce encore son « laboratoire » d'hydraulique. L'entreprise comprend aujourd'hui 1200 ingénieurs et techniciens, 15 filiales dans le monde et 30 agences en France.

SOGREAH place la recherche comme un des objectifs prioritaires dans sa stratégie de développement de manière à proposer à ses clients des méthodes innovantes dans un secteur fortement concurrentiel. L'entreprise souhaite dans ce cadre développer des recherches sur l'eau et le territoire. Une équipe localisée au siège de l'entreprise (équipe « Eaux et Territoires ») est chargée de réaliser des études opérationnelles classiques et de répondre à des projets nationaux ou européens en R & D aux côtés de partenaires institutionnels. L'équipe a ainsi répondu en 2008 à l'appel à projets du programme « Eaux et Territoires » lancé conjointement par le ministère chargé de l'Écologie, le Cnrs, le Cemagref et le ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec. Le projet de recherche interdisciplinaire franco-québécois « IDEAUX » (*Pour une Intégration des politiques de Développement, de l'Eau, d'Aménagement et d'Urbanisme en faveur des milieux aquatiques*) porté par SOGREAH en tant que mandataire a été retenu par le Comité Scientifique comme douze autres projets.

Le projet de recherche « IDEAUX » est issu d'un Partenariat Public-Privé centré sur l'évolution du paradigme aménagiste au prisme de la protection de l'eau. La question de l'absence d'articulation entre la planification urbaine et la planification des politiques de l'eau en constitue le thème clé. L'équipe de recherche est limitée à quelques chercheurs en géographie et en urbanisme ; SOGREAH est chargé de la coordination technique de la recherche. La méthodologie du projet était initialement basée sur des enquêtes menées en Rhône-Alpes et au Québec auprès des acteurs de l'aménagement (architectes urbanistes, entreprises du bâtiment et des travaux publics, promoteurs immobiliers...) dans le but de caractériser leurs pratiques professionnelles, et le cas échéant de les modéliser.

Au fil des réunions entre les chercheurs et les personnels de SOGREAH, il est toutefois apparu qu'en complément l'examen des pratiques au sein même de cette entreprise pouvait se révéler opportune. L'entreprise avait en effet réalisé des interventions dans la plupart des cours d'eau Rhône-Alpins à un titre ou à un autre (maître d'œuvre d'études ou de travaux, assistant maître d'ouvrage...). Ainsi, en accord avec sa direction de projet, SOGREAH a changé de statut au cours de la recherche devenant un objet de la recherche dont elle est toujours mandataire. Quinze entretiens ouverts à SOGREAH et un auprès d'un client ont ce faisant complété la recherche. Ces entretiens ont par exemple contribué à expliquer comment la transition entre le génie civil et le génie écologique s'est opérée en matière d'aménagement de berges de cours d'eau dans la région et, dans le registre de la planification, pourquoi les études relatives au territoire et à l'eau sont conduites séparément par SOGREAH en tant que prestataire de services. Il est proposé de revenir dans la perspective d'une communication sur l'intérêt et les limites de cette expérience tant du point de vue des chercheurs en sciences sociales que de SOGREAH, et en particulier sur le processus qui a caractérisé le repositionnement de chacun au cours de la recherche.

---

**Environnement et maladie d'Alzheimer : présentation d'un programme d'accompagnement privilégiant la cohésion individu-environnement (Kevin CHARRAS<sup>1</sup> & Colette EYNARD<sup>2</sup>)**

1 Fondation Médéric Alzheimer

2 CLEIRPPA

[charras@med-alz.org](mailto:charras@med-alz.org)

Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de troubles apparentés (MA) sont souvent qualifiées de « désorientées ». A juste titre, puisque celles-ci présentent effectivement des troubles de l'orientation dans le temps et l'espace dues à des atteintes neurologiques multiples affectant la cognition et par conséquent les relations aux autres. Malgré les avancées biomédicales, il n'existe aujourd'hui aucun traitement curatif de la MA. Par contre, les interventions psychosociales portant tant sur le fonctionnement cognitif, que sur l'environnement social et physique des personnes atteintes de la MA font l'objet d'études démontrant les bienfaits de certaines d'entre-elles. Les approches combinant l'adaptation de l'environnement architectural et de l'environnement social font partie des interventions susceptibles d'améliorer les conditions de vie des personnes atteintes de la MA.

Depuis 2007, la Fondation Médéric Alzheimer s'est attachée à développer et évaluer une démarche articulant ces deux aspects de l'environnement au sein d'un programme d'accompagnement : EVAL'ZHEIMER. Dans un premier temps, nous présenterons les fondements théoriques de cette démarche à travers l'approche de la psychologie environnementale. Puis, nous consacrerons une seconde partie à l'application des ces fondements théoriques à travers la description du programme EVAL'ZHEIMER. Enfin, nous présenterons les résultats de l'évaluation de ce programme sur la qualité de vie des personnes atteintes de la MA.

---

**L'entrée des dispositifs environnementaux dans le champ des pratiques agricoles : *Le cas des dispositifs de lutte contre l'érosion des sols en Alsace* (Guillaume CHRISTEN)**

Université de Strasbourg, Centre de Recherche et d'Etudes en Sciences Sociales

[christen@unistra.fr](mailto:christen@unistra.fr)

Les nouveaux questionnements environnementaux participent au mouvement de « *renaturalisation de l'espace rural* » (Mormont, 1997), réinterrogeant une logique de gestion de l'espace basée sur les seuls facteurs technico-économiques internes au monde agricole. A partir de l'exemple des dispositifs de lutte contre l'érosion des sols d'origine agricole en Alsace, cette présente communication questionnera l'entrée des thématiques du développement durable dans l'espace des pratiques agricoles. Pour se faire, le point de vue proposé s'articulera autour de la notion d'*écologisation des pratiques* (Mellard 2008) étudiant la manière dont les agriculteurs à l'échelle de leurs parcelles intègrent, traduisent les nouveaux dispositifs environnementaux.

Les résultats acquis auprès des agriculteurs des différents périmètres d'érosion permettront de présenter une typologie différenciant trois types de modes de production au fondement d'un *rapport pratique à la nature* (d'images guide pour penser et se représenter les mécanismes vivants) et d'un *savoir-être agriculteur* (une manière de penser et de se représenter le métier d'agriculteur) qui sont autant de freins ou leviers encourageant ou non leur adhésion aux discours environnementaux (Christen, 2009). Ces trois groupes définis, la communication consiste à identifier et décrire la *relation au milieu* (Berque, 1996), relation qu'entretient chacun de ces groupes d'agriculteurs à son environnement/milieu. Nous nous arrêterons plus

particulièrement sur la distinction entre systèmes sans élevage et ceux associant l'élevage et aux rapports à la nature transmis/produits par ces deux modes de production. L'examen du discours sur la *contrainte naturelle* (Ritz-Stoessel, 1989) nous permettra de mesurer l'influence et l'importance des représentations de la nature consubstantielles aux modes de production quant aux manières dont les agriculteurs pensent et se représentent les mécanismes vivants, le sol, les logiques et causes des phénomènes d'érosion. Cette analyse fine des pratiques nous permettra d'identifier les dispositions, visions ou ressources qui constitueraient autant de leviers ou de freins quant à l'adhésion au non des agriculteurs aux dispositifs environnementaux et à l'émergence de pratiques alternatives issues du monde agricole.

### Références

BERQUE A., 1996, *Etre humain sur la terre*, Editions Gallimard Coll. Le débat. Cet auteur définit le milieu, comme la relation particulière qu'entretient un individu ou un groupe social à son environnement.

CHRISTEN G., 2009, De la norme technique au référent environnemental : déplacement social et conflits identitaires chez les élèves en formation agricole, in CHERQUI A., & HAMMAN P., *Production et revendications d'identités : Eléments d'analyse sociologique*, Paris, L'Harmattan

MELLARD F., 2008, *Ecologisation : objets et concepts intermédiaires*, Editions Peter Land, Coll.Ecopolis

MORMONT M., 1997, *A la recherche des spécificités rurales*, in JOLLIVET M., *Pour un rural postindustriel*, Editions L'Harmattan Coll. Environnement.

RITZ-STOESSEL J., 1989, Le maïs ou la culture sans la nature, in JOLLIVET M., & MATHIEU N., *Du rural à l'environnement*, Editions L'Harmattan.

---

### Le rapport sur l'état de l'environnement en France (Robin DEGRON)

Ministère de l'environnement - Service de la statistique  
[robin.degron@developpement-durable.gouv.fr](mailto:robin.degron@developpement-durable.gouv.fr)

Le rapport sur l'état de l'environnement de la France (REE) est établi tous les quatre ans par le service statistique du ministère en charge de l'environnement. La prochaine édition est à paraître au printemps 2010.

Fondé sur une analyse rigoureuse des sources disponibles et l'utilisation de méthodologies statistiques éprouvées, le REE présente une information la plus objective possible de l'état de l'environnement et des pressions que celui-ci subit. Le REE 2010 met particulièrement en évidence les évolutions de long terme qui affectent l'environnement en France et replace la question environnementale dans une perspective économique élargie.

Bien que le Grenelle de l'environnement marque un tournant dans la prise de conscience par les Français des problématiques écologiques, le REE 2010 dresse un bilan contrasté des progrès enregistrés depuis plusieurs années en matière de protection de l'environnement. Si des améliorations substantielles sont à noter dans plusieurs champs (ex. pollution de l'air, émissions de gaz à effet de serre, eau superficielle). Le poids des héritages et des contraintes structurelles reste encore fort notamment en termes d'analyse de la qualité des sols, des eaux souterraines, de l'occupation des sols ou de la biodiversité. Le rôle déterminant des ménages dans la situation est souligné.

En marge du bilan établi, le REE 2010 note l'évolution progressive de l'analyse économique concernant l'environnement : L'internalisation des externalités positives liées à la protection de la nature progresse alors que la prise en charge des pollutions et des nuisances par les agents économiques va croissante bénéficiant d'une palette assez large d'instruments de régulation (dépenses, marchés de droit à polluer, fiscalité). La vision des contraintes pesant

sur l'environnement s'élargie par ailleurs peu à peu à l'échelle d'une économie monde, au diapason des enjeux du changement climatique.

Point de repère dans un débat public devenu foisonnant en matière d'environnement, le REE 2010 participe d'une perception globale et équilibrée d'un champ particulièrement complexe de l'action publique dont l'examen appelle le croisement des sciences de l'ingénieur et de l'homme.

---

### **Activité discursive et processus de transformation d'une mesure réglementaire de développement durable en instrument d'action : l'exemple de la formation professionnelle de conseillers en agriculture (Jean-pierre DEL CORSO)**

Ecole Nationale de Formation Agronomique

[jean-pierre.del-corso@educagri.fr](mailto:jean-pierre.del-corso@educagri.fr)

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation (ACSE) est préparé dans 105 établissements scolaires agricoles publics et privés en France. Les titulaires de ce diplôme exercent généralement une activité de conseil en agriculture.

Au cours des vingt dernières années, les missions du conseiller agricole ont sensiblement évolué. Sa fonction n'est plus seulement d'assurer la diffusion du progrès technique dans les exploitations agricoles, mais également de concilier des objectifs de nature différente : d'efficacité économique, d'équité sociale et de préservation de l'environnement naturel.

Les mesures de politiques publiques récemment adoptées tant à l'échelon national qu'europpéen encouragent une telle réorientation du modèle professionnel du conseil en agriculture. C'est en effet par l'intermédiaire d'innovations institutionnelles (loi relative au développement des territoires ruraux de 2005, loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006, etc.) que les pouvoirs publics incitent les acteurs du monde agricole et rural à adopter de nouvelles normes de gestion des ressources naturelles. Les économistes institutionnalistes (North, 2005, Hodgson, 2006) ont d'ailleurs mis en évidence cette propriété des *institutions* à orienter les choix d'action des individus.

Il n'est donc pas surprenant qu'une partie du programme du BTS ACSE soit consacrée à l'étude de mesures réglementaires récemment mises en place par les pouvoirs publics. Cette étude paraît d'autant plus justifiée que la valeur cognitive d'une institution se construit au cours d'apprentissages (Aoki, 2001). L'enjeu de ces apprentissages est notamment de transformer une *règle de contrainte* en *règle rationnelle* (Piaget, 1932), c'est-à-dire de la rendre légitime et donc effectivement disponible pour l'action. Les travaux initiés par Piaget (ibid) ont montré que le mécanisme de la discussion est essentiel dans cette transformation.

Cette communication reprend et prolonge ces approches. Son objet est d'identifier les fonctions de l'activité discursive développée à l'École dans le processus de légitimation de règles nouvellement instaurées en matière de développement territorial durable. Le matériau d'observation est composé de l'intégralité des séances de cours de trois professeurs dispensant un cours d'économie territoriale. Une analyse en *types de discours* (Bronckart, 1997) est utilisée pour distinguer les différents processus permettant la construction de sens des procédures réglementaires verbalisées. Il est mis en évidence que les types de discours et leur combinaison contribuent à inscrire les mesures publiques de développement territorial dans des classes de situations représentatives des enjeux du milieu rural. Cette inscription est décisive pour transformer ces mesures de développement durable en *instruments* (Rabardel, 1995) pour la conduite d'une activité de conseil en agriculture.

## Références

- Aoki M., (2001), *Toward a Comparative Institutional Analysis*, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology Press. Traduction : E. Challe (2006), *Fondements d'une analyse institutionnelle comparée*, Paris, Albin Michel.
- Bronckart J.P. (1997), *Activité langagière, textes et discours*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.
- Hodgson G.M., (2006), "What are institutions ?", *Journal of Economic Issues*, 15 (1), mars, pp. 1-25.
- North D.C., (2005), *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton, Princeton University Press. Traduction : M. Le Séac'h, (2005), *Le processus du développement économique*, Paris, Editions d'Organisation.
- Piaget J, 1995 [1932], *Le jugement moral chez l'enfant*, Paris, PUF.
- Rabardel P., (1995), *Les hommes et les technologies. Approche cognitive des instruments contemporains*, Paris, Armand Colin.
- 

### **« Agrothérapie » et mouvement social : une expérience de réinsertion d'anciens combattants aux Etats-Unis (Eric DOIDY)**

INRA, department SAD  
[eric.doidy@enesad.fr](mailto:eric.doidy@enesad.fr)

Dans le monde anglo-saxon surtout, sous les termes « agrotherapy » ou « care farming » se développent aujourd'hui des travaux divers qui réinterrogent notre rapport à l'environnement. Ces travaux développent l'idée selon laquelle certaines conceptions de l'agriculture possèdent des vertus thérapeutiques pour des sujets souffrant de troubles physiques ou psychologiques. Cette communication propose une approche sociologique de ces travaux à partir de l'étude (par observation participante et entretiens approfondis) d'une association américaine de réinsertion d'anciens combattants d'Irak ou d'Afghanistan dans des fermes « bio ».

Notre étude de cas concerne un collectif constitué en 2006 au nord de la Californie, la *Farmer-Veteran Coalition* (FVC). Ce collectif a été créé sous l'impulsion d'agriculteurs ayant participé au développement de l'agriculture durable en Californie, et fermement opposés à la guerre menée par les Etats-Unis en Irak et en Afghanistan. Son but est d'aider à la réinsertion des anciens combattants de retour de ces expériences en leur trouvant un emploi dans une exploitation ou en leur fournissant une aide ou un accompagnement à l'installation. En effet, beaucoup d'entre eux souffrent de blessures physiques ou de traumatismes psychologiques (syndrome de stress post-traumatique) et sont en situation de rupture par rapport à la vie sociale. Les difficultés qu'ils connaissent à retrouver un emploi stable sont accrues par le manque d'emploi et de structures d'aide dans les zones rurales. Nous nous intéressons ici à la manière dont se constitue un mouvement social autour d'attentes normatives envers l'activité agricole, c'est-à-dire l'idée selon laquelle certaines formes d'engagement dans le travail agricole sont porteuses de biens.

Nous entendons ici interroger le rapport du mouvement au discours de « l'agrothérapie ». Dans un premier temps, le parcours des fondateurs du mouvement nous permet de comprendre la manière dont la question du bien est investie par le collectif. Le matériau recueilli nous permet ensuite de proposer une critique d'un certain discours californien de « l'agrothérapie », en montrant que la question du « bien être » individuel n'est pas forcément en jeu pour les acteurs. Enfin, nous montrons que ce discours permet néanmoins aux acteurs de faire tenir un collectif hétérogène, et de faire entendre une voix dans l'espace public, qui interroge notre rapport à l'environnement.



## **Territorialité et territorialisation d'un conflit lié au bruit des avions (Samira ECHAHID)**

Université de Tours, Laboratoire CITERES, Equipe COST

[Samira.echahid@univ-tours.fr](mailto:Samira.echahid@univ-tours.fr)

Le bruit des transports est considéré par les Français comme la 1<sup>ère</sup> cause de détérioration de leur qualité de vie tant dans des contextes centraux, suburbains et périurbains. La circulation automobile représente la principale source de nuisances sonores, mais c'est le trafic aérien qui est le plus décrié en raison de son caractère intempestif et répétitif. Les nuisances sonores génèrent de nombreux conflits locaux entre les opérateurs et les riverains.

Nous souhaitons montrer au travers d'une présentation, l'intérêt d'une approche territoriale dans l'appréhension d'un conflit lié au bruit des avions dans l'agglomération tourangelle. Les conflits constituent une porte d'entrée dans l'analyse des rapports entre les habitants et leur cadre de vie. Les concepts de territorialité, soit le rapport individuel ou collectif à un territoire et de territorialisation qui se définit comme un double mouvement d'appropriation matériel et idéal d'une portion d'espace par un groupe social<sup>1</sup>, seront mobilisées afin de signifier les liens que tissent les opposants à leur territoire.

- Les conflits comme révélateurs d'appropriation

D'une part, les habitants peuvent découvrir à l'occasion des controverses, leur attachement à leur espace de vie puisqu'ils le défendent en témoignant leur opposition. L'espace de la quotidienneté devient ainsi un enjeu à défendre et sur lequel les protestataires affirment, de par leur légitimité d'habitant, un droit de regard. Au moment du conflit les habitants peuvent prendre conscience des « qualités » de certains lieux et vont chercher à valoriser ces espaces. Nous évoquerons les processus de territorialisation réactive<sup>2</sup> et de territorialisation réflexive<sup>3</sup>, qui montrent comment les militants attachés à leur territoire mobilisent des dimensions patrimoniales et/ou environnementales pour le défendre. Le territoire mobilisé constitue alors un objet d'appartenance, mais aussi un espace ressource pour justifier certaines revendications.

- Le bruit et la qualité de vie ou la territorialité perturbée

D'autre part, le bruit des avions peut être analysé comme un élément perturbateur de la territorialité. Globalement, le bruit est vécu par tous comme un des premiers facteurs de perturbation de la vie quotidienne. À l'échelle de l'habitant, le bruit peut être vécu comme une intrusion et peut alors interférer dans le rapport que celui-ci noue avec son cadre de vie. Nous expliciterons les « coquilles d'espaces » de Moles<sup>4</sup> ou « les enveloppes sensibles du territoire » de Ferrier<sup>5</sup> afin de comprendre le vécu des plaignants. La notion de qualité de vie qui peut s'évaluer à « partir de différentes sphères de la vie, dont le cadre de vie »<sup>6</sup> nécessitera également des précisions.

---

<sup>1</sup> Lévy J., Lussault M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 2003, 1033 p.

<sup>2</sup> Lolive J., *Les contestations du TGV Méditerranée*, L'Harmattan, Paris, 1999.

<sup>3</sup> Melé P., *Identifier un régime de territorialité réflexive*, Communication au Colloque : Territoires, territorialité, territorialisation : et après ?, Grenoble, 7-8 juin 2007, UMR Pacte Territoire, CNRS, Université Joseph Fourier, 13 p.

<sup>4</sup> Moles A., *Vers une psychogéographie*, in Encyclopédie de Bailly, 2<sup>ème</sup> édition Paris Economica, 1995, p. 159-174.

<sup>5</sup> Ferrier J.-P., *Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires*, Payot, Lausanne, 1998, 254 p.

<sup>6</sup> Berry I., *Restructuration urbaine : l'éviction des pauvres au nom de la qualité de vie*, in Dorier Apprill E. (dir.), *Ville et environnement*, Paris, Sedes, 2006, p. 291-294

## **Le développement durable, des représentations sociales institutionnelles et professionnelles (Anne-Line GANDON)**

Université Lyon 2, GREPS  
[anne.gandon@univ-lyon2.fr](mailto:anne.gandon@univ-lyon2.fr)

Notre recherche a lieu dans une collectivité territoriale exemplaire en matière de prise en compte du développement durable.

Notre objectif est de montrer que, loin du consensus affiché aussi bien par cette collectivité que par la société en général, et au-delà de l'image d'Epinal du développement durable réduite bien souvent à la sphère environnementale, l'aspect social est négligé, voire ignoré. Et pour cause, l'aspect social qui vise à modifier structurellement l'organisation du travail et du pouvoir, actualise les rapports de pouvoir qu'il cherche justement à pacifier. Cette déclinaison sociale du développement durable à l'échelle institutionnelle s'ancre notamment dans la lutte contre les discriminations, la transversalité, la communication « bottom-up » etc. Ces déclinaisons déstabilisent les rapports de pouvoir et notamment les rapports dominant/dominé caractéristiques de l'institution entre la filière technique et administrative, mais aussi de la société, entre les hommes et les femmes notamment.

Nous avons donc posé deux hypothèses principales :

1 : Le volet social du développement durable n'est pas consensuel et moins prioritaire que le volet environnemental.

2 : Les attitudes liées au volet social sont liées à l'appartenance du sujet à un groupe dominant ou dominé.

Nous avons mené une recherche avec les « salarié.e.s » de cette collectivité pour mieux comprendre comment s'articulent les représentations sociales du développement durable. Nous avons fait 14 entretiens et proposé un questionnaire qui a eu 237 réponses (5% de l'effectif total). Ce questionnaire comprend une tâche d'association lexicale sur le développement durable (les mots développement durable, puis environnement, social et économie) ; 30 items illustrant le développement durable dont il faut évaluer la pertinence sur une échelle de 0 à 7 ; et un scénario illustrant la fermeture d'une usine pour cause de pollution, il s'agit pour le sujet de choisir entre la fermeture de l'usine ou la sauvegarde des emplois.

Nos différents résultats confirment nos hypothèses générales : le volet social du développement durable est méconnu ou jugé comme moins prioritaire que le volet environnemental, et l'importance donnée à ce volet social dépend de l'appartenance groupale des sujets. Les groupes dits dominés y sont plus sensibles que les groupes dits dominants : les femmes et les administratifs sont plus sensibles à ce volet que les hommes et les techniciens.

Cette recherche montre que l'aspect social du développement durable dépend lui-même fortement des rapports sociaux de sexe mais aussi de l'identité professionnelle des sujets. Les sciences humaines ont donc toute leur place dans la mise en œuvre du développement durable qui doit affronter des résistances au changement, certes, à la protection de l'environnement, mais aussi à la déclinaison sociale du développement durable.

---



## **La perception du risque en éducation relative à l'environnement (Ali HAMDI)**

Université de Tunis

[ha\\_science@yahoo.fr](mailto:ha_science@yahoo.fr)

La perception du risque est à la croisée d'une éducation à l'environnement et d'une éducation à la prévention, où elle côtoie également l'éducation civique. Communément, on désigne par *perception* les processus par lesquels l'organisme prend connaissance de son environnement à la base des informations élaborées par ses sens (OMS, 2002). Dans le domaine de l'éducation, les études sur la perception ont permis de comprendre le traitement des informations perceptives par l'apprenant comme une première opération cognitive. La perception du risque, quant à elle, en exige d'autres, plus complexes telles que la comparaison, l'abstraction et l'opérationnalisation des connaissances (Bourg, 2002). En effet, la perception du risque, en éducation relative à l'environnement, n'est donc pas une simple perception sensorielle. Elle implique toujours, outre le traitement d'informations, un jugement et une prise de position (Debia & Zayed, 2003). Cette approche permet de placer l'apprenant en situation d'acteur. En suscitant sa curiosité pour aller au devant de l'information, c'est ainsi qu'on éduque à la responsabilité en montrant que l'anticipation permet de se préparer à agir et à agir en toute conscience.

La perception et la prise de conscience des risques environnementaux comme première étape de prévention ont été travaillées avec les élèves de la deuxième année secondaire, que nous avons réparti en quatre ateliers pour débattre les risques, les dangers et leurs conséquences sur l'environnement (Paretti-Watel, 2001). Il en résulte de l'évaluation de leurs réponses aux post-tests, grâce à un questionnaire, et leur comparaison avec les pré-tests une amélioration claire et statistiquement significative au niveau de l'acquisition de la complexité de l'environnement, de l'opérationnalisation des connaissances écologiques sur les risques et par la prise de conscience de l'état d'urgence de l'environnement en plaçant l'Homme au cœur des problèmes environnementaux. Cette évolution est moins nette dans le groupe témoin qui a suivi un enseignement classique et analytique de l'écologie basé sur les seules notions scientifiques. La perception du risque dans l'enseignement/apprentissage de l'écologie serait, nous semble-t-il, un vecteur d'une explicite éducation à l'environnement.

---

## **L'agriculture de la façade orientale du Cap Bon quel avenir dans un contexte urbain et touristique ? (Saida HAMMAMI<sup>1</sup>, Hiehem REJEB<sup>1</sup>, Caubry AUBRY<sup>2</sup>)**

1 Unité de Recherche « Horticulture, Paysage et Environnement » de l'ISA

2 Institut National de la Recherche Agronomique, UMR SADAPT Paris

[saida.hammami@laposte.net](mailto:saida.hammami@laposte.net)

[rejem.hiehem@iresa.agrinet.tn](mailto:rejem.hiehem@iresa.agrinet.tn)

[caubry@agroparistech.fr](mailto:caubry@agroparistech.fr)

La façade orientale du Cap Bon est un espace de paysages variés, de paysages agricoles, urbains, touristiques, environnementaux et ruraux. Elle devient aujourd'hui le territoire des nouvelles formes d'occupation spatiale. Des formes qui ont créé un déséquilibre entre la ville et son espace agricole périphérique. En effet, la manière dont ce dernier paysage est intégré dans les espaces urbains pose aujourd'hui un certain nombre de questions en relation avec l'amélioration du cadre de vie. Autrement dit, les espaces agricoles périurbains, miroirs et

reflets d'un choix économique et sociale depuis près de 50 ans, font aujourd'hui l'objet d'un grand débat sur la qualité des paysages urbains et touristiques. Afin de comprendre de connaître et de faire reconnaître les conditions dans lesquelles les paysages agricoles peuvent participer à l'amélioration de la qualité de vie, et à être un produit touristique, on a choisi l'espace agricole périurbain de la façade orientale du Cap Bon qui a une histoire agricole séculaire et une évolution urbaine très soutenue dans ces dernières années. Avec les orientations nouvelles vers la création des services touristiques au-delà d'anciennes forces motrices de l'économie (mer, plage, et soleil), les espaces agricoles font actuellement les facteurs positifs de la naissance de nouvelles images identitaires et patrimoniales de cet espace. Donc, la manière dont le paysage agricole vécu s'intègre dans le tissu urbain et touristique, émerge le paysage perçu autrement. Malgré que les perceptions des différents acteurs enquêtés (12 acteurs institutionnels, et de 74 agriculteurs) envers cette agriculture donnent une image floue sur l'avenir d'une activité qui a longtemps nourri ses populations et même presque toute la Tunisie. Nous avons pu montrer que, de façon souvent spontanée, certaines autres fonctions émergent dans les zones touristiques, comme les fonctions de services aux touristes (récréatifs et pédagogiques).

---

**Une lecture empirique de l'interdisciplinarité dans un programme de recherche sur l'agriculture et l'environnement. De l'intégration des données à l'intégration des acteurs (Steve JONCOUX)**

CUFR J.F. Champollion  
[steve.joncoux@univ-jfc.fr](mailto:steve.joncoux@univ-jfc.fr)

Mes travaux de doctorat en sociologie s'intègrent dans le projet de recherche pluridisciplinaire ISARD : Intensification écologique des Systèmes Agricoles par le Recyclage des Déchets. Ce programme porté par le CIRAD répond à l'appel à projet SYSTERRA de l'ANR. Une analyse empirique de ce processus de recherche permet de décrire les implications de l'interdisciplinarité et la place des sciences humaines dans la recherche sur l'environnement et l'agriculture.

La recherche sur la fertilisation organique, intégrant notamment la valorisation des boues de station d'épuration, s'est fortement développée depuis les années 70. 40 ans plus tard la communauté scientifique considère que l'essentiel des données techniques a été produit et que l'heure est à leur intégration dans des modèles complexes. Une analyse des documents ANR et ISARD met en évidence, par le jeu des traductions successives, comment *l'intégration de la question environnementale dans l'agriculture se traduit en un problème de gestion de l'interdisciplinarité*. Cette re-lecture montre la place centrale que tient l'interdisciplinarité dans la réussite des programmes de recherche et, par conséquent, dans le traitement de la question environnementale.

Les principaux acteurs de ISARD ont largement conscience de l'importance de l'échange et de la communication entre les nombreuses disciplines représentées. Ils en font même la première condition de réussite du programme. *Les sciences humaines, dispersées dans une multitude de petits laboratoires ont une structuration qui facilite d'autant moins les échanges*.

Pour autant la question de l'interdisciplinarité est traitée sous l'angle de *l'intégration des données dans des modèles complexes*. Peu de choses sont prévues pour assurer un *échange* entre les disciplines et encore moins une *co-production*. Dans la pratique, la mise en place d'un site Internet dédié au projet, comprenant un « wikisard », a été imaginée pour favoriser les échanges. On constate que le site reste sous exploité par les participants au projet et que son animation demanderait des compétences spécifiques qui ne sont pas disponibles dans ISARD. Le projet a par ailleurs été l'occasion pour les informaticiens du CIRAD de créer un

« modèle » de site qui servira aux projets futurs. On peut considérer cet élément comme un résultat de la recherche.

Les sciences humaines restent largement minoritaires et en marge du projet de recherche. Leur rôle dans cette interdisciplinarité consiste à faciliter l'acceptabilité des projets et techniques développés par les sciences du vivant. A l'heure de l'intégration de la gestion environnementale dans l'activité de production de l'agriculture, la recherche ne peut faire l'économie de l'intégration des acteurs « profanes » dans sa dynamique d'interdisciplinarité. Les sciences humaines, dans leur rôle de collecte et de portage des différentes paroles, pourraient alors contribuer à une mise en équivalence des discours facilitant l'interdisciplinarité.

---

### **Développement durable et comportements quotidiens : Comment favoriser l'adoption d'un Agenda 21 des familles grâce à l'utilisation des théories de l'engagement, de la norme altruiste et du comportement planifié ? (Dephine LABBOUZ )**

Fédération nationale Familles Rurales  
[delphine.labbouz@famillesrurales.org](mailto:delphine.labbouz@famillesrurales.org)

Les problématiques environnementales font l'objet d'une prise de conscience collective et de préoccupations mondiales. Toutefois, il existe un décalage important entre les attitudes positives et favorables à la protection de l'environnement et les comportements effectifs. Comment inciter les individus à adopter des comportements éco-citoyens, et de façon plus générale, favorables au développement durable ?

Diplômée du Master 2 de psychologie sociale de l'environnement de Nîmes en juin 2009, je travaille actuellement en tant que chargée de mission environnement au sein de la fédération nationale Familles Rurales. Ce réseau de 2500 associations locales est engagé pour la protection de l'environnement et le développement durable, notamment à travers la réalisation d'un projet d'Agenda 21 des familles, à savoir un programme d'actions pour le développement durable, à l'échelle des foyers français. Le projet a pour objectif général de permettre à un maximum de familles de modifier de façon pérenne certains de leurs comportements quotidiens, dans tous les domaines du développement durable, grâce à un outil pratique accompagnant leur démarche de changement.

Une phase expérimentale auprès de cinquante familles vise à évaluer l'efficacité de l'outil et de la méthodologie associée, pour les généraliser à l'ensemble du territoire national. L'objectif opérationnel est d'obtenir un maximum d'engagements des familles et une augmentation significative des comportements favorables au développement durable, mesurée par comparaison des résultats à un questionnaire avant/ après. Des changements sont également attendus sur le plan cognitif. Pour cela, nous nous appuyons sur trois modèles théoriques.

Au niveau cognitif, certains modèles tentent de comprendre et d'expliquer les processus mentaux qui sous-tendent les conduites. « The Norm-Activation Model » (NAM, Schwartz, 1977) ou théorie de la norme altruiste stipule que le comportement est fortement influencé par la norme personnelle, elle-même déterminée par la conscience du problème et de ses conséquences ainsi que par l'attribution de responsabilité. En complément, la théorie du comportement planifié (Ajzen, 1985) ajoute une variable primordiale : le contrôle comportemental perçu. L'ensemble de ces variables sont prises en compte et mesurées au cours de l'expérimentation.

Au niveau comportemental, l'utilisation des théories de l'engagements, développées par Kiesler (1971) puis par Beauvois et Joule (1998, 2002), a pour visée d'augmenter la probabilité de réalisation du comportement cible.

La méthodologie s'appuie sur ces éléments théoriques aussi bien en ce qui concerne la conception de l'outil que la réalisation des questionnaires et les réunions avec les familles.

---

### **L'interdisciplinarité dans l'étude de la gestion du Syndrome des Bâtiments Malsains (Joelle-Dorcas LAFFITTE)**

CSTB/Université de Bourgogne  
[joelle-dorcas.laffitte@cstb.fr](mailto:joelle-dorcas.laffitte@cstb.fr)

Dès 1983, l'Organisation Mondiale de la Santé consacre un chapitre au Syndrome des Bâtiments Malsains dans un rapport sur la pollution de l'air intérieur (WHO, 1983). Ce n'est cependant qu'en 1995 que ce syndrome fait l'objet d'une brochure à l'usage des autorités locales. Il est alors défini comme « une condition médicale où les individus, à l'intérieur d'un bâtiment, souffrent de symptômes ou ne se sentent pas bien sans raison apparente » (WHO, 1995, p.3) et l'accent est mis sur les possibilités de prévention ainsi que sur ses modalités de gestion. Les principales hypothèses causales avancées dans ces situations épidémiques sont d'ordre environnemental, mais il arrive également qu'elles soient psychosociologiques. Or, il n'est pas rare que les investigations épidémiologiques et environnementales lancées par les autorités gestionnaires ne suffisent à définir avec certitude les causes de ces symptômes. C'est cette incertitude que cherche à traduire l'absence de raison apparente évoquée dans la définition de l'OMS. Devant le constat de la difficulté à établir des relations de cause à effet dans ce type de situation, et notamment lors de la suspicion d'une étiologie psychosociales, l'Institut de Veille Sanitaire a pris le parti d'interroger les sciences de l'homme et de la société dans le but d'élargir son analyse (Kermarec & Dor, 2010).

Cet exposé vise tout d'abord à montrer comment la gestion du Syndrome des Bâtiments Malsains peut être comprise comme un objet psycho-environnemental, c'est-à-dire comme un témoin de la relation inextricable entre l'individu et son environnement, tant physique que social. L'analyse de rapports disponibles sur ce type d'épidémies ainsi que celle d'entretiens conduits lors de nos recherches permet de montrer combien les décisions prises dépendent du contexte physique et social tel qu'il est perçu et représenté par les différents acteurs de cette gestion.

Il s'agira dans un second temps et forts de cette définition, de tenter de mettre en évidence la nécessité d'une analyse interdisciplinaire de ces événements pour comprendre la gestion qui en est faite. En effet, une fois le choix fait d'observer ce type de situation comme un objet à la fois individuel, social et physique, il est nécessaire de se rapporter à des disciplines tant techniques que sociales et psychologiques afin de développer une analyse globale capable de rendre compte de la situation dans son ensemble.

### **Références**

Kermarec, F. & Dor, F. (2010) Appréhender les questions locales en santé environnement en partenariat avec les sciences humaines et sociales. *Environnement, Risques & Santé*, 9 (1), 61-69.

WHO (1995). *Sick building syndrome*. Denmark: WHO.

WHO (1983). *Indoor air pollutants: exposure and health effects*. Denmark: WHO.

## **L'eau part, que reste-t-il ? Représentations et rapports à l'espace de vie suite à une inondation (Elodie LEVASSEUR)**

Université Lyon 2, GREPS  
[elodie.levasseur@univ-lyon2.fr](mailto:elodie.levasseur@univ-lyon2.fr)

Dans cette communication, nous interrogerons les impacts du vécu d'une inondation sur le sentiment de chez-soi, en nous appuyant notamment sur les concepts d'identité, d'attachement au lieu et de mémoire. Plus spécifiquement, nous nous questionnerons sur la manière dont notre environnement quotidien et de fait nos repères, peuvent être ébranlés à la suite d'une inondation. Du point de vue théorique, le chez-soi renvoie à la fois à un espace objectivé et intériorisé. C'est un espace intime qui protège du regard des autres, instaure des limites entre le dedans et le dehors, assure la protection et fournit un sentiment de sécurité aux individus. Par ailleurs, il renvoie aussi à un processus dynamique en perpétuelle construction reposant sur les sentiments de continuité, de stabilité (Smith, 1994) et prenant ainsi un rôle essentiel dans la permanence identitaire (Twigger-Ross & Uzzell, 1996). De nombreux auteurs insistent sur le lien émotionnel qui caractérise la relation entre l'homme et son environnement (Lewicka, 2008). Cet attachement au lieu est saillant dans toutes les études traitant des situations de sinistre, de déplacement, de relogement (Scannell & Gifford, 2009). Le chez-soi est aussi caractérisé par l'établissement de routines, de rites (Brown & Perkins, 1992). Suite à une inondation, le quotidien est comparable à un puzzle qui aurait été subitement détruit. Vivre une inondation est semblable à une effraction brutale, venant affecter les dimensions psychiques et sociales du lieu de vie. La maison n'est plus envisagée comme assurant la sécurité, les dégâts matériels engendrent un état de désorganisation. La perte d'objets personnels peut aussi être un frein à la réappropriation du logement entraînant un sentiment de dépersonnalisation (Maltais & al, 2000). C'est bien l'ordre routinier qui est détruit lors d'un sinistre, et la vie quotidienne altérée. Les sinistrés vont devoir ainsi reconstituer le puzzle de leur quotidien.

Dans le cadre de cette recherche, nous rencontrons des familles qui ont subi une inondation, procédant à des entretiens individuels et collectifs, le chez-soi étant aussi support de l'identité familiale (Serfaty, 2003). Nous réalisons aussi des observations chez ces familles notamment autour des "traces de l'inondation" et procédons à des questionnaires, nous centrant plus spécifiquement sur le sentiment de chez-soi et d'attachement au lieu (Hidalgo & Hernandez, 2001). A travers cette méthodologie, nous interrogeons la place donnée aux objets dans les discours, dans les mémoires collectives mais aussi au sein des pratiques quotidiennes. En effet, les sinistrés semblent construire leurs discours autour des objets : perdus, souillés, retrouvés. Si certains objets perdent de leur puissance symbolique au fil du temps (Kaufmann, 2000), il semble que le vécu de l'inondation vienne raviver celle-ci.

---

## **Comparaison de deux voies d'intervention visant à réduire l'usage de ressources énergétiques au sein d'une collectivité territoriale : la dissonance et l'engagement (Alexia LOPEZ, Dominique LASSARRE & Patrick RATEAU)**

Université de Nîmes  
[alexia.lo@hotmail.fr](mailto:alexia.lo@hotmail.fr)

Cette recherche-action répondait à une commande du Service Energie d'une communauté d'agglomération du sud de la France visant à réduire les comportements sur-consommateurs d'énergie des agents travaillant dans les piscines publiques. L'objectif était de confronter deux

méthodes issues de théories psychosociales : la dissonance cognitive dans le paradigme de l'hypocrisie induite et l'engagement dans le paradigme de la soumission sans pression. Trois conditions expérimentales ont ainsi été conçues et adaptées au terrain : une condition « engagement », une condition « dissonance » ainsi qu'une condition dite « classique », qui ont été assignées à trois groupes indépendants d'employés ( $n = 21$ ) de trois piscines publiques choisies pour leur similitude quasi-parfaite. Le niveau d'intention comportementale déclarée était notre première variable dépendante, recueillie à l'aide de fiches de décision. Les participants devaient écrire les comportements qu'ils avaient choisi de réajuster et cocher une proposition parmi les quatre suggérées quand à la durée de cet engagement. C'est bien le choix de l'une ou l'autre de ces propositions que l'on considérait comme définissant le degré d'intention comportementale. La seconde variable dépendante était le changement comportemental effectif, mesuré cette fois grâce aux factures d'électricité. Les résultats indiquent que si les principes issus de la dissonance et de l'induction d'hypocrisie se sont montrés performants en terme d'élévation du degré d'intention comportementale, ils se sont en revanche révélés totalement inopérants à entraîner une modification comportementale effective dans le sens souhaité. Inversement, les principes issus de la théorie de l'engagement ne semblent pas avoir eu d'effet significatif sur le niveau d'intention comportementale mais ont sensiblement permis de modifier les comportements effectifs dans le sens désiré. Cet antagonisme surprenant des résultats obtenus dans l'application des deux modèles nous amène à un certain nombre de réflexions relatives aux spécificités contextuelles des terrains d'étude. La cohérence perçue des acteurs du fonctionnement de leur organisation ainsi que la nature des pressions liées à la sécurité de l'emploi apparaissent notamment comme des facteurs influençant les intentions et les changements comportementaux. Ce constat ouvre la voie à de nouvelles recherches visant à prendre en compte ces éléments contextuels dans toute intervention de terrain ayant pour objectif de modifier les comportements.

---

### **Développement d'une méthode d'analyse interdisciplinaire des syndromes sanitaires collectifs survenant dans les bâtiments (Dorothee MARCHAND<sup>1</sup>, Karine WEISS<sup>2</sup>)**

1 CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)

2 Université de Bourgogne, Laboratoire SPMS

[dorothee.marchand@cstb.fr](mailto:dorothee.marchand@cstb.fr)

[karine.weiss@u-bourgogne.fr](mailto:karine.weiss@u-bourgogne.fr)

Les pouvoirs publics sont de plus en plus fréquemment confrontés à des crises sanitaires survenant dans les bâtiments et pour lesquels les analyses techniques et environnementales ne permettent pas de trouver des solutions. Nous nous intéressons plus précisément à un syndrome épidémique non infectieux dont les dénominations sont pléthores (syndrome des bâtiments malsains, syndrome psychogène collectif, etc.). Les causes des épidémies demeurent inexplicables et le seul critère stable correspond à l'association systématique des symptômes avec la présence des personnes dans les bâtiments. De cette incompréhension découle un manque d'outils de gestion et de prévention de ces crises.

Malgré les orientations données par l'OMS en 1995, mettant en avant l'hypothèse de facteurs psychosociaux explicatifs dans l'émergence et l'évolution de ces crises, les investigations demeurent environnementales et épidémiologiques. De fait, les connaissances et les méthodes actuelles ne permettent pas d'adopter des modalités de prévention et de gestion de ces crises dont l'origine reste indéterminée.



Notre communication présentera une recherche en cours<sup>7</sup> visant à développer une méthode d'analyse interdisciplinaire de ces crises. Il s'agit notamment de montrer que, pour dépasser l'approche passionnelle qui est faite de ces crises épidémiques, il faut s'attacher à mener des investigations devant tenir compte aussi bien des facteurs techniques que psychosociaux. En effet, ces derniers ne doivent pas être évoqués qu'en dernier recours, lorsque toutes les autres investigations ont échoué, comme cela est actuellement le cas. Dans cette approche d'un phénomène collectif inexpliqué, nous nous intéressons plus particulièrement aux processus de communication dans la gestion de crise et à la propagation des rumeurs, à la dynamique sociale, au contexte et au jeu d'acteurs, à la perception du risque, aux représentations individuelles et collectives de l'environnement. Les aspects techniques portent sur les impacts du bâtiment, l'environnement, les aspects sensoriels, les systèmes et les contraintes métrologiques.

---

### **Vers une prise en compte de l'environnement sonore ordinaire : proposition d'une méthode d'évaluation de la qualité de l'espace public (Solène MARRY)**

CSTB

[Solene.MARRY@cstb.fr](mailto:Solene.MARRY@cstb.fr)

L'espace public se caractérise par une ambiance, variable temporellement. En urbanisme, ces ambiances, socialisantes (ou a-socialisantes) de l'espace public sont le propre de l'urbanité. La connaissance d'un espace passe par celle de ses ambiances sonores, révélatrices de pratiques individuelles et collectives. La notion d'espace public intéresse notre réflexion qui se situe au carrefour de la pensée urbaine et de la dimension sonore. Depuis l'agora grecque jusqu'à nos jours, l'espace public est le creuset de l'urbanité. Sansot (1980), stipule la positivité de l'anonymat ; Quéré (1993) parle de l' « indifférence mutuelle des passants » comme fondement de l'urbanité. L'espace perçu a beaucoup été utilisé en géographie de la perception (Brunet, 2001). Dans ce domaine, les recherches permettent d'évaluer la manière dont la perception de l'environnement chez l'individu influence et explique ses comportements. Issue de la psychologie environnementale, cette approche permet de mesurer les degrés de satisfaction ou d'attachement d'un individu pour une entité spatiale, comme le quartier. Nous nous intéressons ici à l'évaluation de l'environnement sonore d'un espace public. Quel rapport le citoyen entretient-il avec son espace environnant ? Sa connaissance des lieux en oriente-t-elle la perception sonore ? Nous formulons l'hypothèse que les paramètres spatiaux, temporels, sensoriels, individuels, et les pratiques spatiales ont une influence sur la perception de l'ambiance sonore d'un espace ; l'aménagement spatial d'un lieu serait primordial pour l'ambiance sonore et ce, non pas d'un point de vue uniquement acoustique, mais du point de vue d'une perception synesthésique.

Cette recherche (en cours) se base sur une méthodologie pluridisciplinaire élaborée dans le but de coupler données perceptives et mesures physiques. Ainsi, le protocole méthodologique mis en place couple des techniques classiques de recueil de discours (entretiens collectifs, entretiens individuels semi-directifs). Les entretiens collectifs in situ ont été élaborés sur la base d'un questionnaire, de la prise

de photographies et d'entretiens non directifs de groupe. Trois terrains sont investigués de la sorte par trois groupes de dix personnes (l'échantillonnage a été constitué en fonction du type et du lieu d'habitat, du mode de transport utilisé, du sexe et de la catégorie socioprofessionnelle). La phase 1 consiste à mener les entretiens collectifs sur les sites à deux temporalités différentes (saisons estivale et hivernale). Afin de comparer les données

---

<sup>7</sup> Pscycobat. Programme PRIMEQUAL 2009– qualité de l'air intérieur.

subjectives recueillies à des données physiques, des mesures acoustiques sont pratiquées aux mêmes temporalités. La phase 2, en cours de finalisation, repose sur des entretiens individuels hors contexte associant différentes techniques: commentaire de photographies, cartes mentales et réseau associatif (mots induits par un terme). Les résultats de l'enquête concernent les paramètres influents dans l'évaluation sonore d'un espace public.

---

### **Nature, Naturalité, Re-Naturalisation ou comment se départir de la notion encombrante d'environnement (Philippe MARTIN)**

Université d'Avignon, UMR ESPACE

[phmartin@club-internet.fr](mailto:phmartin@club-internet.fr)

Historiquement la modernité s'est largement construite contre l'idée de nature, même si certains courants comme la naturphilosophie ont pu s'inscrire en contre point de ce mouvement historique qui a débouché, après de multiples avatars comme la création des parcs naturels, sur le changement du nom de la nature qui devient notre environnement, un peu après la Première Guerre mondiale ; l'expression se popularisant à travers l'usage du mot anglais *environment* dans les années 60. Or cette dénomination est problématique en cela qu'elle véhicule une vision duale et déséquilibrée du monde avec un centre – qui relève du domaine anthropique – et une périphérie dévalorisée qui correspond à tout ce qui environne ce centre. Cette conception qui reprend une structure classique issue de la Grèce antique, si elle permet une simplicité apparente et une certaine effectivité, n'en est pas moins très limitée dans la mesure où l'articulation des deux termes peut, par exemple, être difficilement multiscale ou se plier à une approche systémique ago-antagoniste. Structurellement cet environnement peut être vu comme un ensemble seulement doté d'un bord interne – celui qui délimite en fait le domaine anthropique – la limite externe étant d'autant plus floue qu'elle est lointaine, au sens géographique du terme (distance), mais aussi au sens fonctionnel du terme ; distance fonctionnelle que l'on peut mesurer par la chaîne des relations qui ramènerait à l'homme. Au final, une telle structure anthropologique autorise de déposer nos poubelles dans cet ailleurs foncièrement dévalorisé et cela même si l'environnement proche de population à haute capacité financière est infiniment meilleur que certains lieux où se regroupent des populations à faible capacité économique, à l'échelle globale, mais aussi à une échelle locale. Dans un tel cadre les politiques dites environnementales ont généralement pour objectif principal, non pas de réfléchir sur le système anthropocentrique qui porte cette possibilité, car cela conduirait à remettre en cause les modalités de productions du système économique mondial, mais à, d'une part limiter localement la dégradation du milieu, quitte à déplacer le problème (délocalisation des unités polluantes dans les pays « émergents » par exemple) et à secondairement permettre l'émergence d'un secteur économique solvable que l'on appelle depuis peu le *green business*, mais que pratiquent depuis longtemps les multinationales de l'eau ou de la propreté par exemple. Toute la question du réchauffement climatique et plus largement du changement climatique global à causalité anthropique venant à l'appui de cette logique. Ces objectifs étant *in fine* justifiés par l'idée de progrès, mais à condition que celui-ci ait une forte base matérialiste, c'est-à-dire qu'il passe largement par des industries de transformation de matière et d'énergie. Sans parler du rapport qui existe entre l'augmentation de ce type de productions et l'augmentation de la masse des déchets dans un monde qui est fini, ce qui change depuis peu, en particulier avec l'émergence des multiples aspects des théories de la complexité, c'est la prise de conscience que nous ne pourrions jamais être « comme maîtres et possesseurs de la nature ».

Ceci se montre aisément en géographie en appliquant la géométrie fractale à des objets d'études anthropiques. Il est ainsi possible de démontrer que les villes sont des fractales,



c'est-à-dire des objets purement anthropiques scalairement organisés. En d'autres termes, l'information étudiée (par exemple le bâti) varie selon un taux constant (en situation d'invariance d'échelle) entre deux échelles dites de coupure. Ce taux correspondant à ce que l'on appelle la dimension fractale, que l'on peut mesurer. Or personne n'a jamais voulu que les villes soient des fractales. Le mot et le concept ayant eux-mêmes été forgés par B. Mandelbrot au milieu des années 60. Dès lors, nous sommes conduits à penser que les personnes de quelques obédiences qu'elles fussent (maçon, architecte, commanditaire, etc.) ont été, sur ce plan, agies. C'est un exemple de processus sans sujet. Toutefois, la question ici intéressante est de montrer que cette contrainte, à laquelle n'ont pu échapper les bâtisseurs des villes, ne peut être que d'ordre naturel (structurel) puisque l'idée même de fractalité n'existait pas avant les années 60. En conséquence, les hommes ne peuvent être considérés comme relevant d'une sphère qui serait à côté de la nature selon le schéma dualiste évoqué en introduction, mais comme partie intégrante de cette nature, comme dimension de cette nature se pensant elle-même selon le mot attribué à E. Reclus. Toutefois, cela ne remet en rien en cause le caractère profondément humain du projet de l'humanité qui est, sur la base de valeurs, de promouvoir ce qui est humanisant. Cela définit seulement les règles du jeu que nous ne pouvons changer et à l'intérieur desquelles nous devons nous inscrire. S'il n'existe pas de déterminisme au sens laplacien du terme, l'espace – temps – scalaire dans lequel nous sommes plongés définit tout de même des contraintes fortes dont nous devons tenir compte y compris dans nos réalisations purement anthropiques et cela même si certains aspects ne sont que potentiels et pensables en termes de probabilités. La grande question au fond de ce problème environnemental c'est d'essayer de repenser, sur la base d'une démarche ici géographique, quelle doit être la relation entre la nature et l'humanité alors même que cette dernière traverse, pour le moins en Occident, une crise de civilisation dont le progrès matérialiste ne sortira pas indemne.

---

### **Le regard de l'individu sur l'objet urbain : la position intenable du patrimoine entre permanence et déjà-détruit (Denis MARTOUZET)**

Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, Département Aménagement  
[denis.martouzet@hotmail.fr](mailto:denis.martouzet@hotmail.fr)

Le rapport affectif à l'espace dépend de la représentation que l'on a de l'espace et de ses composants matériels, idéels et symboliques, en lien avec le regard que l'on porte sur soi. La société imprime son empreinte à la fois sur cette représentation et sur ce regard. Tout particulièrement, la représentation que l'individu se fait d'un objet notamment dans le cas d'un objet à dimension publique comme le sont les lieux, les bâtiments, les monuments, les villes, est contrainte par l'ensemble des représentations possibles de ce même objet qu'autorise, par différents biais, la société dans laquelle s'inscrit l'individu. Sans nier la possibilité d'originalité de l'individu, celui-ci reste influencé par elle. De même, le regard que l'on porte sur soi est en partie déterminé par cette contrainte de la société. Aussi, notre rapport affectif à l'espace, s'il est bien du registre du personnel et de l'intime, n'en est pas moins en même temps un "produit" sociétal et évolue avec l'évolution de la société.

Nous faisons ici l'hypothèse que trois grands types de regards sur l'espace sont actuellement en cours de reconfiguration les uns par rapport aux autres, correspondant à une transition dont le point d'articulation est le "tout patrimoine" actuel. Nous présentons ces trois regards comme trois phases sachant qu'il faut garder à l'esprit qu'elles ne sont ni nécessairement ni absolument consécutives.

La première phase est celle de la permanence : l'espace, et ses composants, dans lequel on ne loge pas mais on *demeure*, permet à l'individu d'habiter le monde, d'être toujours-déjà-là et,

parallèlement, de se construire un habiter spécifique, individuel, un habiter contextualisé tel que le conçoivent les géographes reprenant à leur compte les travaux des phénoménologues au premier rang desquels se positionne M. Heidegger. La correspondance entre l'habiter philosophique et l'habiter géographique (en fait, habiter, le verbe et non plus le substantif), bien qu'irréductibles l'un à l'autre, sous-tend un monde considéré comme d'abord stable (ou sur un plan éthique qui doit l'être et qu'on doit faire advenir). Du fait de ce rapport au monde et du regard qu'il implique, présent et passé n'ont pas lieu d'être différenciés : la permanence inclut directement le passé, comme *a priori* l'avenir, dans le présent qui prend alors pour extension une forme d'éternité.

La deuxième phase est celle du "tout patrimoine", dans laquelle certaines sociétés actuelles sont plongées. La permanence n'est plus. Le passé n'est ici plus constitutif du présent, il ne subsiste qu'à l'état de traces qu'il s'agit de sauvegarder. Cette patrimonialisation est à la fois la reconnaissance de la valeur de certains éléments du passé et la reconnaissance de leur disparition progressive. Ce faisant, la patrimonialisation provoque une rupture radicale entre un passé valorisé et donc différencié, spécifique et un présent comme simple réceptacle de ces éléments hérités et à transmettre. Cette phase nous paraît vouée à l'échec ou en tout cas matière à discussion dans la mesure où la patrimonialisation est acte de discours (il s'agit bien de dire : "ceci est digne d'intérêt pour nous et les générations à venir") visant à ériger un objet en valeur alors même que si la société le regardait comme véritablement une valeur alors il n'y aurait pas besoin d'une reconnaissance patrimoniale découlant d'une volonté, que celle-ci soit sociale ou politique. Se sentir, dans une optique performative (J. L. Austin, 1970) réflexive, obligé d'affirmer à soi-même quelque chose découle de la crainte et de la connaissance du fait que "cela n'est pas aussi vrai que cela", rejoignant la notion de mauvaise foi en toute bonne foi de J.-P. Sartre (2008) (cf. aussi D. Davidson, 1991, 1993 ; J.-P. Dupuy, 1994).

La troisième phase est celle du "déjà-détruit" (A. Abbas, 1997 ; V. Veschambre, 2008), c'est-à-dire la compréhension et l'acceptation que le lieu, la ville portent déjà en eux leur disparition, de façon quasi-programmatique. C'est d'ailleurs déjà inclus dans la patrimonialisation puisque celle-ci porte en elle l'idée de sauvegarde donc de possible, voire d'irréversible disparition. On peut, à l'instar de M. Davis (2009) évoquer le cas emblématique de quartiers de villes allemands et japonais construits au début des années 1940 aux USA dans le but d'expérimenter à la fois des bombes et autres engins incendiaires ainsi que des modes de bombardement qui soient les plus *efficaces* possibles. Ces *villes-objets de laboratoire* n'ont eu d'autre existence que celle qui a présidé à leur destruction. De caractère moins exceptionnel, on sait dorénavant que nous construisons des villes et des bâtiments qui portent en eux un caractère déjà-détruit, du fait de considérations économiques liés aux matériaux (pavillons et bâtiments de logements sociaux dont on sait très bien que la durée de vie n'excédera pas quelques décennies), ou liés à la rapidité d'évolution de la ville et des besoins des populations et des entreprises : ce sont notamment des pans entiers de certaines villes d'Asie du Sud-Est hyper-dynamiques qui, bien que répondant aux besoins actuels, sont d'ores et déjà obsolètes par rapport aux besoins d'un futur proche déjà programmé : plus haut, plus dense, plus interconnecté. Les Twin Towers ont aussi montré que tout bâtiment peut porter en lui, par ce qu'il est ou symbolise, les raisons de sa destruction.

La deuxième phase est une préfiguration de la troisième à laquelle elle tente d'échapper, de façon incantatoire. Cependant, au final, cette double transition de la première à la troisième phase, change le regard que la société porte sur ses espaces et, par influence réciproque, le regard que peuvent porter les personnes sur ces espaces, remettant en question, sinon en cause, le rapport à soi-même dans un monde de moins en moins stabilisé. Le rapport affectif qui en découle s'en trouve nécessairement changé dans ses fondements, même si les modalités de construction de celui-ci, ressortissant de la nature humaine, elles, restent

globalement semblables : le jeune enfant considère d'abord son grand-père comme ayant toujours été là et le sera toujours (comme une évidence, donc une permanence), puis comme quelqu'un ayant vécu (un patrimoine de souvenirs), enfin comme quelqu'un qui va disparaître dans un avenir relativement proche et qu'il ne peut donc plus regarder avec les mêmes yeux. Cette évolution du regard dépend à la fois de l'avancée en âge de l'enfant et celle du grand-père. Il en est de même du couple personne-ville.

### Références

- Abbas A., 1997, Hong Kong, Culture and the politics of Disappearance, Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Austin J. L., 1970, Quand dire, c'est faire, Paris : Seuil.
- Augustin (Saint), 1964, Les confessions, Paris : Garnier-Flammarion (écrit en 387).
- Davidson D., 1991, Paradoxes de l'irrationalité, Combas : Editions de l'éclat.
- Davis M., 2009, Dead cities, Paris : Les Prairies Ordinaires (1<sup>ère</sup> édition américaine 2003).
- Dupuy J.-P., 1994, Temps et rationalité, in Frydman R. (dir), Quelles hypothèses de rationalité pour la théorie économique ?, Paris : L'Harmattan.
- Heidegger M., 1986, Etre et Temps, Paris : Gallimard (1<sup>ère</sup> édition 1927).
- Martouzet D., 2010, Amour/désamour de la ville : approche individualiste, Esquisse d'une méthode générale pour l'examen du rapport affectif à la ville et sa construction comme objet de recherche, in Marchand B., Salomon Cavin J. (dir.), Contre la grande ville : origines et impacts de l'urbaphobie, Lausanne : PPUR.
- Sartre J.-P., 2008, L'être et le néant, essai d'ontologie phénoménologique, Paris : Gallimard (1<sup>ère</sup> édition 1943).
- Veschambre V., 2008, Traces et mémoires urbaines, Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition, Rennes : PUR.

---

### Les dispositifs anti-pigeons : une approche par la matérialité pour l'étude des relations hommes-pigeons en ville (Nicolas MESSIEUX)

Laboratoire Eco-anthropologie et Ethnobiologie, Muséum national d'histoire naturelle  
[nmessieux@gmail.com](mailto:nmessieux@gmail.com)

Le pigeon biset (*Columbia livia*) est domestiqué depuis plusieurs millénaires, mais des individus échappés ont donné des populations marronnes bien adaptées aux conditions particulières du milieu urbain. Le citadin rencontre le pigeon quotidiennement : cet animal, par son mode de vie, a une visibilité que d'autres n'ont pas. Le pigeon est diversement apprécié et si certains aiment sa compagnie et le fait qu'il amène de la vie dans l'espace urbain, d'autres le détestent pour les nuisances qu'il provoque, notamment quand il est présent en grand nombre. Nombreux sont ceux qui souhaitent surtout qu'il demeure à sa « juste place » et ne les importune pas. Reste que le contrôle de cet animal est matière à de nombreux conflits qui opposent protecteurs et riverains. Les nourrisseurs sont souvent accusés de provoquer les concentrations de pigeon au motif que l'apport en nourriture détermine le nombre de pigeons. La plupart du temps, une solution se révèle impossible à trouver, malgré l'intervention régulière des autorités, et les privés ou les gestionnaires immobiliers finissent par faire installer à leurs frais des dispositifs anti-pigeons : piques, fils et filets.

Les dispositifs anti-pigeons sont un objet original et pertinent pour étudier la relation au pigeon. Nous en faisons le relevé spatial (y compris verticalement sur les façades) pour réaliser la cartographie d'une matérialité qui représente une relation excluante au pigeon. En y ajoutant des données sur les pigeons eux-mêmes, sur les traces qu'ils laissent, sur les sources de nourriture, sur les possibilités de perchage et de nidification et sur les usages humains de

l'espace, nous obtenons une cartographie plus complète et relativement exhaustive de la vie du pigeon en ville. Elle sert de base pour faire des analyses spatiales, dégager des typologies, comparer des situations urbaines (par des quartiers ou des rues) et saisir des évolutions. Cette cartographie sert aussi d'outil heuristique pour identifier des contextes révélateurs, particuliers, singuliers ou originaux autour du pigeon. Dans ces lieux, nous interviewons les habitants pour faire une ethnographie du rapport au pigeon et des rapports sociaux autour du pigeon. Les disciplines de sciences humaines et sociales apportent alors les outils adaptés, complétant la cartographie et permettant de constituer une réelle géographie urbaine du pigeon. Grâce à cette méthode, l'observation et l'entretien s'éclairent mutuellement et nous permettent d'appréhender les diverses situations urbaines du pigeon des villes.

---

### **L'éducation à l'environnement dans l'enseignement universitaire : Cas des universités francophones belges (Aurore MORONCINI & Pierre CORNUT)**

Université de Mons

[aurore.moroncini@umons.ac.be](mailto:aurore.moroncini@umons.ac.be)

[pierre.cornut@umons.ac.be](mailto:pierre.cornut@umons.ac.be)

Sous l'impulsion de la Commission européenne, l'intégration de l'environnement dans les programmes scolaires des niveaux primaire et secondaire est devenue, lentement mais sûrement, une réalité. Une étude réalisée en 2001 a mis en évidence la pluralité des démarches permettant l'intégration de l'éducation à l'environnement dans les systèmes d'enseignement tant au niveau primaire que secondaire (STOKES, EDGE & WEST, 2001). Matière obligatoire des programmes du primaire et du secondaire inférieur, l'éducation à l'environnement y est le plus souvent intégrée à d'autres matières telles que la géographie ou la biologie. Par ailleurs, l'étude a révélé « *l'apparition importante de l'enseignement des valeurs, de l'éthique, des attitudes et comportements dans le programme donnant une dimension à l'éducation environnementale qui n'est pas toujours présente dans les autres champs d'étude du programme* », signe que les responsables politiques et les enseignants ont pris en compte l'intérêt du grand public pour les considérations environnementales. En ce qui concerne l'enseignement secondaire supérieur, la démarche diffère dans la mesure où le programme y est plus différencié et l'éducation environnementale intégrée à d'autres domaines de connaissances larges et variés.

Si ces avancées dans le domaine de l'éducation à l'environnement paraissent encourageantes en ce qui concerne l'enseignement primaire et secondaire, il est néanmoins intéressant d'étendre l'analyse à l'enseignement supérieur et, en particulier, l'enseignement universitaire où le contenu des programmes peut autant dépendre de considérations stratégiques que financières. L'enseignement universitaire forme les cadres de la société de demain : industriels, gestionnaires, politiciens, etc. Les décisions qu'ils prendront en faveur ou non de l'environnement dans l'exercice de leur future fonction dépendront aussi de leur sensibilisation à cette thématique lors de leur formation universitaire.

Nous pensons que cette sensibilisation pourrait prendre essentiellement trois formes, à savoir l'inclusion au contenu des cours « traditionnels » de considérations environnementales, l'ajout d'un ou de plusieurs cours spécialement dédiés à la problématique environnementale au programme d'une formation déterminée et, enfin, la création de modules de spécialisation spécifiquement dédiés aux aspects environnementaux d'une activité. Afin de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse, nous avons analysé l'offre de formation des facultés de sciences, sciences appliquées, sciences de gestion et sciences politiques des universités de la Communauté française de Belgique. Nous avons également tenté d'identifier l'existence

d'une éventuelle corrélation entre l'offre de formation environnementale et les caractéristiques spécifiques de chaque institution (réseau, taille, etc.).

---

**« J'y vais autrement », une enquête participative sur le changement des attitudes  
(Phillipe Patrice MOUGEL)**

Université de Bourgogne, réseau Connect-Cité à la Maison des Sciences de l'Homme  
[philippepatricemougel@yahoo.fr](mailto:philippepatricemougel@yahoo.fr)

Les transports jouent un rôle décisif sur les comportements sociétaux. Dans les sociétés contemporaines, les mutations ont été considérables et on a assisté au cours du dernier siècle à une accélération des transports, une intensification du nombre des déplacements, avec notamment une extension massive de l'usage de l'automobile à combustible fossile. Or, les transports représentent aujourd'hui en France 66% de la consommation de produits pétroliers à usage énergétique et sont responsables de 34% des émissions totales de dioxyde de carbone, gaz à effet de serre contribuant au réchauffement climatique, phénomène d'augmentation de la température moyenne des océans et de l'atmosphère, qui affecte le climat et dont les effets bouleversent les éco-systèmes, avec de sévères répercussions sur la bio-diversité végétale, animale et humaines. Depuis le protocole de Kyoto, de nombreux Etats, dont la France, se sont lancés dans un programme international de lutte contre le changement climatique par la réduction des gaz à effet de serre, issus des activités humaines.

Ce programme de lutte pose notamment la question du changement des attitudes humaines par rapport aux routines, quand elles deviennent de moins en moins pertinentes, par rapport à l'environnement. Mais comment faire ? Pendant la seconde guerre mondiale, pour faire face aux besoins d'approvisionnement des armées, la population des Etats-Unis devait se restreindre à consommer des bas morceaux de viande. Kurt Lewin a développé la « Recherche-Action », pour essayer de résoudre ce problème : Comment modifier des habitudes de consommation fortement ancrées dans la culture populaire ? Il mit en place un dispositif de recherche qualitative « in vivo », en s'appuyant sur les méthodes de l'Ecole de Chicago, prenant appui sur l'interaction des groupes et veillant à la nécessité de faire participer les gens à leur propre changement d'opinion et d'attitude.

En 2009, à partir de l'initiative citoyenne « j'y vais autrement », une recherche a été lancée, en partenariat entre l'association Alterre Bourgogne et l'Université de Bourgogne. Une démarche de « Recherche-Action », a été envisagée, pour étudier les problèmes de changement des habitudes de mobilité, dans l'usage des moyens de transport, en la proposant à une centaine de personnes volontaires, sur onze sites de la région. Cette Recherche nous a permis de mobiliser un paradigme inter-disciplinaire : pragmatiste, interactionniste, socio-cognitivist et constructiviste, élaboré dans les champs de la Sociologie et de la Psycho-sociologie. Elle a suscité une méthodologie de participation citoyenne. Elle nous a amené à nous interroger sur les stratégies de changement d'opinions et d'attitudes en termes d'obstacles et de leviers, la résistance aux changements, la communication engageante, l'impact du sentiment d'efficacité personnelle, le développement de l'intelligence collective et de l'intelligence territoriale.

## **La relation individu-environnement : entre valeurs sociales, processus identitaires et éco-responsabilité (Perrine MOULINIE)**

Université de Bourgogne, Laboratoire SPMS – Groupe Elithis  
[perrine.moulinie@u-bourgogne.fr](mailto:perrine.moulinie@u-bourgogne.fr)

L'urgence écologique actuelle amène à considérer les problématiques de changement individuels et de cohérence entre idée et actes. Il semble que ces changements (de représentations, de comportements) répondent à une logique plus complexe que la mise en évidence de relations causales entre facteurs idéels et comportementaux.

L'objectif de cette étude est de connaître les représentations que des adolescents se font de concepts environnementaux (environnement, éco-citoyenneté, développement durable) selon différents contextes. Au-delà du contenu des représentations, nous nous intéresserons tout particulièrement aux mécanismes sous-jacents à leur activation.

Le regard posé ici croise les notions d'attitudes, d'identité et de représentations sociales dont la combinaison évoque des patchworks de situations susceptibles de moduler notre rapport au monde. La dimension identitaire, en tant que variable médiatrice entre facteurs idéels et comportementaux, pourrait ainsi fournir un cadre explicatif complémentaire des cohérences et incohérences observées entre pensées et actes.

Suivant la conception des représentations sociales de S. Moscovici, toute représentation est une élaboration mentale d'un individu qui reconstruit à sa façon les objets de son environnement.

Les travaux menés dans le cadre des théories de l'identité sociale (TIS) et de l'autocatégorisation (TAC), par H. Tajfel et J. Turner et ceux sur la catégorisation sociale (Castel et Lacassagne, 2005) supposent l'adoption par l'individu de processus identitaires différents selon l'insertion sociale dans laquelle il se trouve.

Le croisement de ces deux champs théoriques permet de faire l'hypothèse de représentations sociales plurielles, en fonction de l'identité mobilisée par le sujet.

Nous avons réalisé un recueil de représentations environnementales auprès de 75 adolescents âgés de 14 à 16 ans, dans un cadre pédagogique (enseignement de technologie) au moyen d'un questionnaire explorant simultanément le niveau de connaissance perçue des termes inducteurs et leurs attitudes environnementales. Concrètement, une amorce invitait le répondant à se situer en tant que personne privée, en tant que collégien ou en tant que citoyen. Les représentations sociales ainsi devraient varier selon le type d'insertion identitaire dans laquelle est sollicité le locuteur. Nous cherchons plus précisément à savoir si les différences observées évoquent des représentations différentes ou des composantes d'une même représentation.

Les résultats de cette étude permettront d'une part d'appréhender le contenu de ces représentations et d'y observer le jeu de l'insertion identitaire d'autre part en fonction des sphères de valeur privées, ou socioprofessionnelles ou encore publiques.

L'étude présentée s'inscrit dans le cadre d'une thèse qui explore l'idée selon laquelle nos pensées et nos comportements sont fonction des types situations dans lesquels ils s'insèrent mais aussi des protagonistes impliqués.

## **Eoliennes et paysages, La planification territoriale à l'épreuve de nouvelles sensations paysagères (Alain NADAI & Olivier LABUSSIÈRE)**

Laboratoire CIRED - Paris

[nadai@centre-cired.fr](mailto:nadai@centre-cired.fr), [olivier.labussiere@centre-cired.fr](mailto:olivier.labussiere@centre-cired.fr)

Cette communication s'intéresse à l'émergence des paysages éoliens en France et à leur incidence sur la planification territoriale. A partir du cas de l'Eure-et-Loir, elle suit l'administration au travail, sur le terrain, pour étudier la façon dont celle-ci codifie de nouvelles sensations paysagères et les intègre à sa planification. A la croisée de la sociologie des sciences et techniques, de la géographie et de l'aménagement, ce travail met l'accent sur la façon dont ce processus de cognition située monte progressivement en représentation (élaborations cartographiques successives) et dote l'administration d'une nouvelle gouvernance du paysage.

Le département de l'Eure-et-Loir et le paysage de Beauce disposent aujourd'hui d'une des plus importantes capacités éoliennes en service en France (478 MW début 2010 pour la région Centre). Ce cas montre comment l'éolien a suscité la remise en cause d'une tradition administrative de gestion du paysage visuel centrée sur la protection de la Cathédrale de Chartres. Dans ce paysage ouvert, les éoliennes provoquent des co-visibilités lointaines qui rendent caduques une planification organisée sur la base de zonages réglementaires : les catégories de protection éclatent face à de nouvelles sensations paysagères.

L'éolien décentre le point de vue de l'Etat et le conduit à réinventer, au contact d'une Beauce jusqu'alors peu considérée, un paysage visuel d'après les modes de présence des éoliennes. Nous avons suivi l'administration au travail, sur le terrain, pour se saisir de nouvelles sensations paysagères (respiration, densité, contraste, intimité, etc.) et expérimenter des instruments (observatoire photographique, outils statistiques) pour les codifier, les rendre partageables et donc administrables auprès des développeurs.

L'enjeu est de trouver une légitimité à agir qui soit objective et qui prémunisse l'administration contre des tensions politiques occasionnées par l'éolien. Pour ce faire, l'administration révisé sa planification éolienne et parvient à trouver un vocabulaire cartographique (formes cartographiques, échelle, etc.) qui donne une existence à des sensations paysagères problématiques tout en limitant leur expression à des considérations de grand paysage, ce qui est un moyen de définir un public restreint (les développeurs) auquel son action s'adresse.

Le rapport du sujet à son environnement, ici abordé à travers le travail de l'administration et de sa réception sensible des paysages éoliens, constitue un facteur important pour comprendre l'émergence de nouvelles formes de gouvernance territoriale en contexte de transition énergétique.

---

## **Acquisition de l'information, prévention et difficultés de perception du risque industriel (Constantin NAPOLEON)**

Université du Littoral Côte d'Opale, Laboratoire TVES

[constantin.napoleon@wanadoo.fr](mailto:constantin.napoleon@wanadoo.fr)

Seveso, « Amoco-Cadiz », Bhopal, Tchernobyl et AZF sont des noms qui résonnent vivement dans les mémoires collectives. Le constat de ces catastrophes nous amène à nous poser un certain nombre de questions sur la politique de prévention et de gestion des risques industriels en France. L'objet de cette contribution est de montrer que les développements récents de l'analyse économique expérimentale peuvent nous aider à mieux comprendre les limites de ces politiques. En effet, depuis que la psychologie cognitive a inspiré l'économie



expérimentale grâce en particulier aux travaux des deux psychologues, Daniel Kahneman et Amos Tversky, il nous semble plausible d'avancer l'hypothèse selon laquelle la faible mobilisation de la population pour s'impliquer dans les structures de prévention des risques est liée aux difficultés d'appréhension et de perception du risque industriel par les individus dans un environnement caractérisé par l'incertitude. Les comportements individuels qui en découlent peuvent donc limiter l'efficacité des outils des politiques de régulation du risque industriel.

Notre contribution s'organise en trois parties. La première partie propose une mise en perspective générale sur la situation de la France en matière de sécurité industrielle. Elle met l'accent sur les avancées et les défis de l'ensemble des agents concernés (industriels, riverains, assureurs, pouvoirs publics...), afin que l'activité industrielle devienne une force pour le développement durable des sociétés contemporaines.

La deuxième partie propose une analyse des causes de l'inefficacité relative des incitations existantes à l'apprentissage du risque et à sa prévention. Comme l'a montré la psychologie cognitive, dans un monde d'incertitude, les décisions des individus sont déterminées non seulement par leurs préférences, mais également par la perception qu'ils peuvent avoir d'une situation risquée. La prise en compte des procédures cognitives suivies effectivement par les individus au cours de leurs processus de raisonnement, de jugement ou de décision amène à envisager sous un angle non classique la question de la rationalité individuelle. Dans cette partie, nous tentons d'identifier un ensemble de biais, parfois qualifiés d'anomalies, susceptibles d'influer sur les comportements des agents. On s'intéresse plus particulièrement aux récentes modélisations proposées qui vont plus loin que les prédictions des approches normatives traditionnelles dans le domaine de la prise de décision en économie.

La troisième partie présente une analyse du rôle de l'information et de la place de l'apprentissage du risque dans les comportements des agents en incertitude. On tente d'y montrer que les coûts de collecte et de traitements de l'information jouent un rôle important dans la prévention des risques. En l'occurrence, les agents peuvent refuser de rechercher de l'information pour des événements qu'ils jugent peu probables.

---

## **Médias et construction sociale de l'environnement (Akila NEDJAR-GUIR)**

Université de Cergy-Pontoise, Laboratoire MRTE

[anedjarg@u-cergy.fr](mailto:anedjarg@u-cergy.fr)

Impossible de s'intéresser aux représentations collectives de l'environnement sans porter une attention particulière aux discours portés par les médias généralistes. Ces derniers jouent en effet un rôle important dans la construction sociale de la notion d'environnement. Cette notion qui est à la fois opératoire et théorique rend compte, dans le cas de cette recherche, de la manière dont les médias structurent leurs messages sur l'environnement. L'analyse des stratégies communicationnelles déployées par chaque média nous renseigne sur le sens qu'ils accordent à la notion d'environnement et sur la construction publique des problèmes écologiques et de leurs enjeux. Cette dernière est déterminée et cadrée par la combinaison de trois types de logiques différentes et indépendantes :

Le premier qui concerne la polysémie de l'environnement présuppose que la thématization ou la mise en perspective d'un thème reliant des événements entre eux est un des facteurs de mise en visibilité des enjeux écologiques. Cette thématization très liée aux cadres d'argumentation qui circonscrivent les discours dépend de la manière dont les producteurs de discours, en fonction des supports, du public et des items proposés, cataloguent les sujets environnementaux.



Le deuxième type porte sur le naturalisme et son influence dans l'idée même d'enjeux environnementaux car montrer ces enjeux c'est accepter de considérer que la nature devient sociale et qu'elle est un objet politique. Le sentiment naturaliste présent dans de nombreux courants écologistes et qui perdure à l'état latent dans l'esprit collectif conduit à un certain fatalisme et effacerait toute possibilité d'action de l'homme sur son milieu.

Le dernier type, enfin, repose sur le lien entre la visibilité de ces enjeux et les positions des locuteurs envers les instances politique et scientifique mais aussi à l'égard des idées et des valeurs écologistes qui s'inscrivent dans les débats relatifs aux problèmes environnementaux. En tenant compte du fait que l'état a une place dominante dans la gestion sociale et scientifique des questions environnementales, c'est dans une perspective d'analyse des rapports institutionnels que l'on peut se représenter l'espace public construit par chacun des médias, espace public où se déterminent la place et le rôle laissés à chacun des acteurs et la nature des enjeux écologiques véhiculés par les médias.

C'est à partir d'une analyse de la presse écrite et des journaux télévisés réalisée au cours de deux périodes distinctes (février 1996 et décembre 2009) que nous rendons compte du cadre dans lequel s'inscrit la construction de ces problèmes environnementaux et de son évolution au cours des 15 dernières années.

---

### **L'appropriation matérielle et idéelle de l'écologie résidentielle : analyse sociologique des logiques habitantes (Sophie NEMOZ)**

CERLIS

[sophie.nemoz@gmail.com](mailto:sophie.nemoz@gmail.com)

A l'issue d'une thèse en sociologie sur la diffusion de la qualité environnementale dans le secteur du logement en France, il est ici proposé une communication centrée sur l'appropriation domestique de cette offre résidentielle. La signification et l'usage contemporains de l'éco-construction ne peuvent être présumés des références au développement durable que les politiques et les producteurs lui affirment aujourd'hui. En effet, leurs compréhensions de la notion de durabilité se sont avérées relativement diverses, au final de l'étude qualitative de ce marché émergent dans l'Hexagone. L'échantillon porte sur des résidences signalées pour leur réalisation neuve ou pour leur réhabilitation en harmonie avec l'écosystème. Ces opérations ont été sélectionnées tant du côté de la maison individuelle, isolée ou groupée, que du côté de l'immeuble collectif. Les bâtiments retenus par l'enquête procèdent de différentes maîtrises d'ouvrage, menées pour le compte d'autrui ou de son propre foyer, et ils rassemblent des statuts d'occupation variés : en accession ou en location. L'approche ethnographique a été préférée aux statistiques pour rendre compte de comportements encore minoritaires au regard des tendances générales, et compiler les témoignages jusqu'à ce que des points de repère, des logiques habitantes apparaissent. Ces propos ont été recueillis aux domiciles de plus d'une trentaine d'individus qui ont été encouragés à entreprendre le récit de leur vie résidentielle. L'entretien biographique a été employé car il permet de dépasser les discours stéréotypés, en confrontant la parole à une expérience directe.

Cette dernière nous intéresse particulièrement en tant que sociologue, puisqu'elle renvoie précisément à la dimension sociale de l'habitat durable, à savoir : la satisfaction à moyens ou longs termes des besoins essentiels des populations. Cela dit, les modalités concrètes de leur articulation avec une meilleure préservation de l'environnement restent encore largement à explorer. Aussi, cette communication se donne pour objectif d'analyser les manières dont les ménages rencontrés habitent l'écologie résidentielle, c'est-à-dire pensent et pratiquent un cadre bâti pour le bien-être avec les éléments naturels. La demeure s'inscrit comme son terme

l'indique, dans une histoire au fil du temps personnel, avec ses interactions individuelles et collectives, ses apprentissages, ses manières d'agir et leurs représentations. Tous ces éléments sont à la portée de la microsociologie qui se concentre sur les rapports sociaux, en partant des objets, des espaces et de la temporalité dans lesquels les acteurs sont engagés et auxquels ils donnent sens. C'est ainsi que la question de l'habitation écologique sera approfondie au travers des aménités et des difficultés vécues, depuis la prise de décision de l'emménagement jusqu'à l'engendrement de la quotidienneté.

---

### **Changement climatique et impact sur la réserve en eau en Bourgogne. Retour sur une recherche interdisciplinaire et partenariale (Sandrine PETIT)**

INRA

[sandrine.petit@enesad.inra.fr](mailto:sandrine.petit@enesad.inra.fr)

Cette communication rend compte d'un processus d'interaction entre des chercheurs de différentes disciplines et des acteurs utilisateurs des résultats produits, ayant pour préoccupation commune un sujet d'environnement sensible : le changement climatique et ses conséquences sur la réserve en eau des sols. Ce projet émane de l'Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable de Bourgogne, nommée Alterre. Son objectif est de créer un observatoire à caractère partenarial sur l'adaptation aux changements climatiques et de produire une expertise simulant le climat de demain et ses conséquences sur la ressource en eau des sols de Bourgogne. Ce projet relève un double défi : décliner à l'échelle régionale des scénarios planétaires de changement climatique et apprécier les vulnérabilités qui découlent des pénuries ou des excès d'eau dans les sols. Le projet réunit cinq chercheurs, climatologues, pédologues et hydrologues, auxquels sont associés des représentants de divers secteurs d'activité : l'agriculture, la viticulture, la forêt, *etc.*

Notre analyse se fonde sur l'observation de sept réunions ayant eu lieu entre décembre 2008 et janvier 2010 et sur l'étude des comptes rendus et des rapports produits par le collectif. Le collectif observé est un groupe hétérogène formé de chercheurs et d'acteurs du développement, où savoirs de la pratique et savoirs scientifiques se mêlent et s'hybrident. Ce genre de collectif est aujourd'hui de plus en plus couramment constitué face à des situations d'incertitude (Callon et *al.*, 2001). Mobilisant les outils d'analyse d'anthropologie des sciences (Latour, 1995) (Callon et *al.* 2001) et de sociologie pragmatique (Boltanski et Thévenot, 1991) (Nachi, 2006), nous avons consigné à la fois les interactions entre chercheurs de disciplines différentes et les échanges entre les chercheurs et le groupe de représentants des secteurs de la forêt, de la vigne, de l'agriculture, *etc.*

Nous montrons comment les chercheurs, au départ sollicités pour une expertise, se sont engagés dans un dispositif de recherche interdisciplinaire permettant la constitution d'un « méta-modèle » reliant trois « compartiments », le climat, le sol et l'eau. Ce méta-modèle est plus que la somme de trois modèles climatique, pédologique et hydrologique. En effet, la construction interdisciplinaire suppose un travail d'articulation de concepts et d'échelles. Le processus est également jalonné de prises de décisions collectives qui supposent, entre les chercheurs, des relations d'écoute et de confiance. Dans ce processus de production de connaissances, interviennent les professionnels de terrain qui apportent leur expertise et viennent infléchir les choix des scientifiques. C'est ensuite à eux de se saisir des résultats produits par les scientifiques pour apprécier les vulnérabilités de leur secteur d'activité ou de leur territoire aux changements simulés. Ce passage à l'action ne va pas de soi et, souvent, interpelle les chercheurs pour produire d'autres connaissances, conduisant à un nouveau cycle d'interactions.

## Références

- Boltanski, L. and Thévenot, L., 1991. De la justification. Les économies de la grandeur. Gallimard, Paris.
- Callon, M., 1986. Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique* **36**, pp. 169-208.
- Callon, M., Lascoumes, P. and Barthe, Y., 2001. Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique. Editions du Seuil, Paris.
- Latour, B., 1995. Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue. INRA Editions, Paris.
- Nachi, M., 2006. Introduction à la sociologie pragmatique. Armand Colin, Paris.
- 

## L'apparition esthétique ordinaire de l'urbain (Kazig RAINER)

Ludwig-Maximilians-Universität München  
[rainer.kazig@geographie.uni-muenchen.de](mailto:rainer.kazig@geographie.uni-muenchen.de)

Le développement urbain se caractérise de plus en plus souvent par une tendance à l'esthétisation. La mise en place de plans lumière orientés vers l'esthétisme, l'importance croissante du design dans l'urbanisme et l'intégration systématique de l'art dans l'espace public illustrent cette évolution. Alors que dans le domaine de la recherche urbaine les sciences sociales accordent beaucoup d'attention à l'esthétisation de l'urbain lors de la planification et du développement urbain, la question de savoir si les citoyens ont un rapport esthétique vis-à-vis de la ville et, si oui, sous quelle forme, n'est quasiment pas traitée. C'est cette question que j'aimerais aborder dans ma communication. Dans un premier temps, je présenterai le cadre conceptuel permettant de saisir le rapport esthétique quotidien des citoyens avec la ville. Il s'appuie sur les réflexions du philosophe Martin Seel qui a mis en avant l'apparition esthétique dans l'analyse de l'esthétique du quotidien. L'apparition esthétique s'accompagne d'un mode d'attention qui est caractérisé par une focalisation sur la forme d'une apparition sensible et une concentration sur le processus de cette focalisation. En partant de cette définition minimale, je distingue des variations d'attention esthétique selon la forme du savoir en jeu, la forme de l'implication de son propre corps et la portée de cette attention. Je vais expliquer brièvement chacune de ces trois dimensions et les présenter avec leurs caractéristiques potentielles. En fonction de ces variations, on peut établir un schéma formel des formes d'attention esthétiques. A la base de ce schéma formel, on peut se poser la question de savoir comment la ville devient l'objet d'une attention esthétique. Dans la deuxième partie de ma communication, je me rapporte à mes travaux empiriques. Sur la base de leurs résultats, je présenterai trois formes de l'apparition esthétique ordinaire de l'urbain: la distinction par la visite d'architecture classée, la fictionalisation du désagréable et le "mood management" par résonance culturelle. Ils illustrent la diversité des rapports esthétiques que les habitants des villes entretiennent avec leur environnement urbain. C'est pourquoi, je poursuivrai en me penchant sur les significations sociales qui s'ajoutent à l'apparition esthétique quotidienne dans les sociétés urbaines contemporaines. A côté d'épisodes courts et ludiques d'apparition esthétique de l'urbain, il existe bien ici aussi des rapports esthétiques porteurs de sentiments d'appartenance et de processus de construction des identités. Compte tenu des lacunes encore existantes dans ce domaine de recherche j'aimerais, pour terminer, souligner la nécessité de se pencher sur les rapports esthétiques quotidiens avec l'environnement urbain mais aussi avec l'environnement en dehors des espaces urbains, dans la perspective des sciences sociales.

## **Le rapport des usagers à la rue à Annaba, Algérie (Nadia REDJEL)**

Université de Annaba- Algérie  
[redjelnadia@gmail.com](mailto:redjelnadia@gmail.com)

La question du rapport de l'homme à son environnement urbain immédiat et que j'ai déjà posée lors de différentes approches de la rue en Algérie, particulièrement à Annaba et Constantine, deux villes de l'est du pays, conduit souvent à rapidement identifier des liens se faisant presque toujours sous tensions (stigmatisation, conflits d'usages, exclusivité). Cependant, un examen de la rue effectué de plus près et selon qu'elle soit un espace pratiqué, approprié, habité, apprécié et qualifié a mis auparavant en évidence des situations plus ou moins précises quant à l'identification de ce que peut être ce rapport.

Dans d'autres travaux, on a souvent parlé de violence symbolique dans les espaces publics en Algérie, de flottements des attitudes, de mépris de l'homme algérien à l'égard de son milieu urbain. Cependant, approchés de plus près les usagers arrivent à nouer dans et avec la rue des liens plus clairs et sans doute plus raisonnés que ce qui en est rapporté. On est certes loin de la culture catalane du Paséo mais on a affaire à des choix en somme qui investissent les lieux par des pratiques spécifiques, des constructions lentes font que des attributs soient donnés aux rues en tout état de conscience, renouvelant sans doute ce que l'histoire de la formation de ces espaces leur a légués.

Deux figures émergent : celle de la rue utile et celle de la rue ludique et la distinction en est faite partant de l'idée de présence ou non du plaisir à vivre un espace, celui-ci étant public, le plaisir reste à partager avec les autres.

Pour la première, il s'agit d'un rapport d'appropriation significative, utilitaire, par des acteurs qui n'ont de ressources que la rue pour exercer un métier : celui de vendeur à la sauvette. Elles forment un paysage de bazar d'ailleurs reconnu pour les villes du sud depuis que la crise économique du pays va en s'accroissant.

A l'opposé, celle que la population ne voue qu'aux loisirs, correspond à un schéma que l'histoire semble avoir déjà dessiné. A cela il faut probablement ajouter la physionomie de la rue considérée en interaction avec les attitudes et les représentations de la population.

De là naissent des séquences visuelles significatives qui renouvellent la question du morcellement des espaces offerts par la ville, et souvent les réponses des personnes interviewées affichant ce mal être en ville renvoient à une recherche de continuité toujours manquée.

Deux indicateurs restent à explorer : d'une part, celui de la dominance (du contrôle sur l'espace, du commerce informel, des occupations exclusives par des groupes et des micros sociétés) alors que d'autre part l'aisance révèle des accès et des usages plus conciliés avec la rue en tant qu'espace pour tous. L'engagement est ici né pour ceux dont la voix a des difficultés à porter, la figure de la femme, de l'enfant, du chômeur, ou l'habitué de la rue, ces figures pour qui il ne peut y avoir que la vigueur de l'expression et la force de l'emprise sur la rue pour que place leur soit faite.

---

## **L'étude des pouvoirs, un approche originale pour analyser les relations société/environnement Cas de la Guinée Maritime (Pascal REY)**

ADES/CNRS  
[rey\\_pascal@yahoo.fr](mailto:rey_pascal@yahoo.fr)

Communication basée sur des travaux de recherche réalisés dans le cadre de l'Observatoire de Guinée Maritime (CNRS/IRD/Muséum d'Histoire Naturelle de Paris) entre 2003 et 2007

Grâce à l'utilisation d'une approche originale, l'« étude des pouvoirs », il a été possible, dans le cadre de l'Observatoire de Guinée Maritime, de démontrer que le souci de durabilité des ressources est intégré dans les stratégies des populations littorales de République de Guinée. En décryptant les stratégies des pouvoirs locaux et les modalités autochtones de gestion du territoire, grâce au recours à de nombreux outils issus de différents champs disciplinaires des sciences humaines et sociales, il est vite apparu que les communautés ne dissocient pas la question du renouvellement des ressources naturelles qui leur sont nécessaires de celle de l'amélioration de leurs conditions de vie, dans leurs conceptions comme dans leurs pratiques. L'étude des pouvoirs s'avère être un bon outil pour analyser la relation de l'homme à l'environnement dans des contextes fortement communautaristes.

Comme le souligne Fauroux (2002), il semble qu'« on ne peut comprendre le fonctionnement d'une société tant qu'on n'a pas d'indications sur ses structures micro-locales du pouvoir et sur les modalités par lesquelles ces structures prennent leurs décisions ». Loin d'être une fin en soi, l'étude des pouvoirs revêt ici le rôle d'un outil. Nous n'avons pas la prétention de décrypter dans leur complexité les stratégies et les formes du pouvoir : le pouvoir n'est alors pas l'objet mais le révélateur. Notre objectif préalable est bien de comprendre l'organisation locale du territoire et les modalités de la gestion de ses ressources.

Dans ce contexte, il convient de s'intéresser aux modalités de gestion des territoires villageois par les pouvoirs locaux. Cela requiert l'analyse de l'impact et des implications des stratégies des pouvoirs ainsi que des hiérarchies sociales qui en découlent, pour mieux appréhender la cohérence de cette gestion autochtone du territoire et de ses ressources. Dans un contexte rural, l'accès aux ressources est l'enjeu des pouvoirs et ces derniers interviennent alors pour contrôler l'accès aux domaines agricoles, sylvicoles, salicoles et aquacoles. Il est donc certain qu'analyser les stratégies des pouvoirs, c'est comprendre les stratégies de gestion économiques, agraires (au sens large), sociales mais aussi celles de gestion agro-écologique et plus largement les perceptions qu'ont ces sociétés de leur environnement.

L'objectif de cette communication sera de présenter l'outil « étude des pouvoirs », de montrer l'apport d'une approche pluridisciplinaire dans la compréhension des interactions société/environnement mais aussi de souligner les perspectives offertes par une telle approche, à savoir comment impliquer les populations concernées dans les politiques publiques de gestion des ressources.

---

## **La place de l'environnement dans les choix de modes de transport et de modes de vie (Anaïs ROCCI)**

6T-Bureau de recherche

[anaïs.rocci@6t.fr](mailto:anaïs.rocci@6t.fr)

Les questions que soulève la mobilité urbaine s'inscrivent de plus en plus dans les réflexions sur les enjeux environnementaux et sociétaux que provoque la voiture. Elles font notamment face à un paradoxe : malgré une prise de conscience accrue des nuisances environnementales de la voiture, les usagers ont encore du mal à modifier leurs pratiques quotidiennes en phase avec un développement durable (Tertoolen, 1998 ; Nilsson et Küller, 2000 ; Draetta, 2003). Les changements restent insuffisants vis-à-vis des enjeux, et cette sensibilité ne se reflète pas vraiment dans les modes de vie (Anable et al., 2006; Rocci, 2007 ; Howarth, 2009). Cela suppose de changer ses habitudes et de s'adapter à de nouvelles normes et de nouvelles façons de se comporter.

Nos recherches s'inscrivent dans cette problématique de changement de comportements (thèse et projet financé par la DGITM-MEEDDAT). Elles visent à comprendre la place de l'environnement dans les modes de vie à travers l'observation des pratiques de déplacement et

des choix modaux, ainsi que celle de la préoccupation et de la connaissance des enjeux environnementaux.

Dans une perspective sociologique, nous adoptons une méthodologie qualitative sur la base d'entretiens semi-directifs. Des enquêtes ont ainsi été menées dans la région parisienne auprès de 60 personnes entre 2005 et 2008.

Les résultats montrent notamment que l'environnement apparaît peu comme un critère de choix prioritaire, du fait notamment de l'écart entre le phénomène global de changement climatique et les contraintes vécues au quotidien. Et face à ce décalage entre les valeurs environnementales exprimées et les pratiques individuelles quotidiennes, les acteurs tendent à produire des justifications (mécanisme de réduction de la dissonance cognitive : Festinger, 1957). Et plus les enjeux apparaissent globaux, plus ils se sentent impuissants. En outre, les individus déclarent manquer d'information à la fois sur les causes à effets et sur les pratiques à adopter.

Cependant, ces enjeux peuvent aussi être abordés sous l'angle d'une sensibilité qui implique, mobilise et suscite l'engagement. Celle-ci apparaît directement liée au sentiment de responsabilité. De même, lorsqu'il est question de pratiques écologiquement responsables, le registre du civisme et de l'éducation est plus spontanément évoqué.

En mettant en perspective le rapport à l'environnement (sensibilité, connaissance, engagement) et les pratiques, nous avons pu dégager quatre profils-types : les « Stoïciens » (engagement), les « Epicuriens » (modération), les « Moralistes » (civisme) et les « Hédonistes » (égocentrisme).

---

### **La compréhension de l'environnement en géographie : l'approche pluridisciplinaire des sciences humaines et sociales comme facteur primordial de la compréhension des écosystèmes (Louise ROCHELET)**

Université d'Orléans, Laboratoire CEDETE  
[lrochelet@aol.com](mailto:lrochelet@aol.com)

La compréhension de l'environnement en géographie : l'approche pluridisciplinaire des sciences humaines et sociales comme facteur primordial de la compréhension des écosystèmes.

La compréhension de l'environnement désigne l'étude des facteurs abiotiques physiques, biologiques) mais aussi des activités et représentations des sociétés humaines, tous ces facteurs étant susceptibles d'agir sur les organismes vivants.

Discipline des sciences humaines, la géographie englobe quatre axes de recherche qui façonnèrent les différents écoles de géographie qui se succédèrent au fil des siècles : l'analyse des phénomènes naturels et humains (distribution de la population), étude de la relation Homme-Terre, l'étude de la Terre et la recherche en sciences de la Terre ;

La géographie participe à la connaissance puis à la gestion des milieux naturels et des écosystèmes comme les zones humides.

La connaissance de ces écosystèmes, en général, mais plus particulièrement des zones humides, se fait par une approche pluridisciplinaire des milieux étudiés.

La compilation des données, en aval de démarches d'inventaire de connaissance à des fins de conservation, pose les bases mais aussi détermine leur politique de gestion (attentisme, volontarisme ou gestion conservatoire).

Les outils utilisés pour la collecte des données demeurent multiples et différents : enquêtes et entretiens auprès des acteurs (usages et pratiques au sein de ces milieux), utilisation de cartes (végétation, pédologique), interprétation des images satellites et aériennes (évolution de la dynamique de végétation et de la physionomie du milieu), utilisation d'instruments de



mesures (pluviomètre, carottage de sol), mais aussi d'archives historiques le plus souvent départementales (photographies, cartes de Cassini, extraits de recensement de la population). Tous ces différents type de données permettent de cerner le contexte socio-économique et politique des milieux à l'échelle locale, puis régionale et de faciliter la compréhension global d'une zone humide par l'analyse des interactions entre les diverses composantes de l'écosystème (approche systémique).

Le recours aux différentes disciplines de sciences sociales induit donc une meilleure compréhension de ces écosystèmes et par la suite, participe à une concertation d'une multitude d'acteurs, pivot d'une gestion efficace de ces milieux.

L'exemple utilisé, pour illustrer ces propos sera l'étude des marais de la Juine en Ile-de-France où l'on montrera le rôle primordial des différents types de données de différentes disciplines des sciences humaines dans la gestion de ces milieux.

---

### **Représentations du fleuve et du risque d'inondation dans la population de communes ligériennes : quand le paysage éclipe le risque ? (Sylvain RODE)**

Université de Reims Champagne-Ardenne

[sylvain.ode@univ-reims.fr](mailto:sylvain.ode@univ-reims.fr)

L'eau est de plus en plus reconnue comme porteuse de valeurs sociales, qu'André Guillaume nomme « aquosité », notion qu'il définit comme « la forme objectivée de la sensibilité collective au milieu aquatique » (Guillaume, 1991). Cette sensibilité collective s'appuie sur un ensemble de représentations, complexes et parfois en partie contradictoires, qui tend à valoriser l'eau dans les sociétés urbaines contemporaines. Aussi les relations entre les villes et les cours d'eau qui les traversent s'en trouvent-elles bouleversées. Nombre de villes en France et dans le monde tentent aujourd'hui de reconquérir leurs cours d'eau afin d'en refaire des composantes à part entière de l'espace urbain. C'est en particulier le cas d'Orléans et Tours, deux villes ligériennes.

Néanmoins, si le fleuve est porteur de valeurs positives, sa présence au sein de la ville est également synonyme de risque d'inondation, connotant cette fois menace et destructions potentielles. Une telle tension entre deux représentations opposées est en réalité constitutive de l'essence même de tout fleuve, qui est en quelque sorte un Janus à deux visages, comme le notait Paul Fénelon à propos de la Loire : « tour à tour capable de féconder sa vallée d'un riche limon, puis de la dévaster lors de ses crues, la Loire, comme le dieu Janus, offre à ses riverains un double visage » (Fénelon, 1978).

Des enquêtes par questionnaire auprès de la population de deux communes de l'agglomération d'Orléans et de deux communes de l'agglomération de Tours montrent que celle-ci a, dans l'ensemble, une représentation positive de la Loire comme paysage. Mais cette représentation positive du paysage ligérien n'éclipse-t-elle pas la perception du risque d'inondation ? En effet, le risque d'inondation – connoté bien plus négativement – n'occupe qu'une place marginale dans l'image dominante du fleuve parmi la population. La représentation d'une Loire sans risque est confortée par la communication de certaines collectivités locales même si quelques unes s'efforcent de transmettre une vision plus équilibrée de la Loire. Pourtant, lorsqu'on les interroge plus spécifiquement sur l'exposition de leur commune au risque d'inondation, nombre d'habitants de ces deux agglomérations connaissent l'existence du risque, d'autant mieux qu'ils habitent dans une commune et/ou une agglomération active en matière d'information préventive.

Un tel constat met en lumière d'une part le rôle décisif des collectivités locales en matière de construction d'une culture du risque parmi la population, d'autre part le fait que, même lorsque le risque est connu, il n'est pas spontanément intégré dans l'image dominante de la



Loire, laquelle se résume le plus souvent à l'image valorisante d'un paysage naturel et culturel prestigieux (reconnu depuis 2000 par le classement au Patrimoine mondial de l'UNESCO).

---

**Sciences sociales et pollution atmosphérique dans le cadre de recherches multidisciplinaires : retour d'expérience sur le programme Primequal/Prédit (Isabelle ROUSSEL<sup>1</sup>, Lionel CHARLES<sup>2</sup>)**

1 Université de Lille 1

2 FRACTAL, Paris

[Isaroussel69@aol.com](mailto:Isaroussel69@aol.com)

[lio.charles.fractal@noos.fr](mailto:lio.charles.fractal@noos.fr)

La recherche dans le domaine de la qualité de l'air en France s'est essentiellement développée au sein du programme Primequal, créé en 1995 par le Ministère en charge de l'environnement et l'ADEME. Ce programme pluridisciplinaire, à visée opérationnelle, s'efforçant constamment de rassembler les diverses communautés concernées, s'est essentiellement centré sur les approches physico-chimiques, mathématiques et informatiques, biologiques, écologiques et sanitaires des problématiques de la pollution atmosphérique. Les sciences humaines et sociales sont assez largement restées à la marge des quelques 200 actions de recherche financées par le programme depuis son origine.

En 2004 a donc été lancé un appel à propositions de recherches intitulé « Évaluation et perception de l'exposition à la pollution atmosphérique : une interrogation sociétale », plus spécifiquement dédié à l'apport des sciences humaines et sociales, dans la recherche d'une meilleure intégration des questions de santé et d'environnement dans les politiques de qualité de l'air et leur appropriation par la population<sup>1</sup>. Les résultats des travaux conduits dans le cadre de ce programme ont fait l'objet d'un colloque de restitution qui s'est tenu à Nantes le 3 juin 2009.

L'écart entre la pollution telle qu'elle est perçue par les habitants et la pollution objectivée à travers des mesures et des normes constitue une des difficultés récurrentes de la problématique de la qualité de l'air, d'autant plus que ces dernières recouvrent d'importantes incertitudes. C'est ce constat qui a fondé l'interrogation proposée aux sciences humaines et sociales d'en éclairer les différents aspects autour des thématiques de la gouvernance et la subsidiarité, de l'individu, du collectif et de la qualité de vie, de la précaution et de la prévention. Les gestionnaires avaient imaginé coupler, autour d'un objet d'investigation commun, le dispositif métrologique de la qualité de l'air, une approche rationnelle et objective à une lecture plus fine des attitudes et des attentes des habitants. Si la réponse des sciences sociales n'a pas permis d'apporter une réponse à certaines attentes sans doute trop simplistes et caricaturales des gestionnaires, elle ne manque cependant pas d'intérêt, en mettant en évidence les failles constitutives du système institutionnel d'intervention dans le domaine de la qualité de l'air qui transparait dans la méconnaissance par les populations, très concernées par la question et ses multiples implications, des dispositifs institutionnels supposés y faire face, dont elles appréhendent mal la finalité.

La communication proposée consistera à s'interroger sur les réponses apportées, leur limite et leur décalage, dans le cadre de ce programme qui se veut finalisé et opérationnel. Les difficultés rencontrées ont pour une part leur source dans l'absence d'une formulation pertinente de la demande sociale, les acteurs institutionnels attendant souvent des sciences sociales une opérationnalité préformatée que celles-ci ne peuvent non seulement apporter, mais dont elles amènent à questionner le cadre. Les problèmes se situent également du côté des sciences sociales, peu habituées à une approche pragmatique dénuée de vision conceptuelle a priori, perçue par leurs courants dominants comme une mise en cause de leur

paradigme d'ontologie du social et frein à leur intervention dans le champ de l'environnement. Un excès de rationalisation peut faire oublier la complexité des demandes collectives, très diverses et empreintes d'une forte subjectivité. L'enjeu des études dans le domaine de l'environnement ne consiste-t-il pas à mieux saisir l'interrelation entre temps court et temps long, entre dispositif, sens et expérience, entre nature et culture et à abandonner des visions trop dichotomiques ou étroites, risquant de transformer l'homme en objet ou d'aborder ces questions à travers des approches trop abstraites et découpée et, au final, inopérantes car mal contextualisées ?

---

### **Le paradigme de l'hypocrisie induite est-il efficace pour modifier les comportements liés à l'environnement? (Lolita RUBENS)**

Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
[lolita.rubens@laposte.net](mailto:lolita.rubens@laposte.net)

Un programme de recherche regroupant six études et comptant près de 600 participants nous a permis de tester l'efficacité du paradigme de l'hypocrisie induite dans le domaine de l'environnement. Ce paradigme semble en effet particulièrement adapté aux comportements pro environnementaux car ce sont des comportements pro-attitudinaux, socialement valorisés et ayant des conséquences positives pour autrui. De plus, ce sont des comportements que la plupart des individus déclarent importants et qu'ils ne font souvent pas. Aronson, Fried & Stone (1991) ont proposé le paradigme de l'hypocrisie à partir du courant de recherche lié à la dissonance cognitive. Celle-ci a été définie par Festinger (1957) comme un état de malaise que les individus sont motivés à réduire, malaise qui serait créé par l'inconsistance existant entre deux cognitions. Ces deux cognitions peuvent être par exemple, une attitude et un comportement. Ainsi, Aronson (1992) propose que la théorie de la dissonance cognitive est la plus prédictive lorsque le soi est impliqué, et notamment lorsqu'il y a une inconsistance entre l'image que les gens se font d'eux-mêmes (honnêtes par exemple) et ce qu'ils sont vraiment (des personnes qui peuvent prêcher ce qu'elles ne font pas elles-mêmes notamment). Le fossé existant entre attitudes et comportements est bien connu en psychologie et notamment en psychologie environnementale. L'hypocrisie existante semble donc être une voie intéressante pour modifier les comportements car c'est ce que ce paradigme nous propose, un changement de comportement provoqué par la mise en valeur d'une inconsistance déjà existante. Cependant, nos recherches ont montré que ce paradigme n'était pas toujours aussi efficace dans notre domaine. Nous avons ainsi testé différents comportements cibles : l'économie d'eau, la non-utilisation de sacs en plastique en supermarché, le recyclage du papier, l'adhésion à des associations défendant une agriculture régionale. Et nous avons testé différents contextes de mise en place. Ainsi, un engagement oral semble être moins efficace qu'un engagement écrit et public, le rappel des transgressions seul serait suffisant pour éveiller de la dissonance et le nombre de transgressions rappelées paraît jouer un rôle. Le type de comportement visé semble également avoir son importance ; de même, dans quelques cas, l'hypocrisie induite n'a pas présenté de résultats différents de ceux obtenus dans les groupes contrôle. Nous détaillerons ces résultats en fonction des différents contextes expérimentaux, ainsi que nos conclusions sur l'efficacité du paradigme dans le domaine environnemental lors du colloque.

#### **Références**

Aronson, E. (1992). The return of the repressed : Dissonance theory makes a comeback. *Psychological Inquiry*, 3(4), 303-311.

Aronson, E., Fried, C., & Stone, J. (1991). Overcoming denial and increasing the intention to use condoms through the induction of hypocrisy. *American Journal of Public Health*, 81(12), 1636-1638.

Festinger, L. (1957). *A theory of cognitive dissonance*. Oxford England: Row, Peterson.

---

### **L'application du principe de précaution dans la politique climatique locale : les enjeux de l'adhésion des administrés (Céline VARENIO)**

Université Pierre Mendès France, Grenoble, LEPII – CSTB

[celine.varenio@cstb.fr](mailto:celine.varenio@cstb.fr)

Les scientifiques du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) ont estimé que pour éviter un scénario « catastrophe » provoqué par le réchauffement climatique, il était nécessaire de diviser par deux les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) au plan mondial – et par quatre dans les pays industrialisés – d'ici à 2050, ce qui permettrait de maintenir l'augmentation de la température à 2°C par rapport à son niveau préindustriel.

Les autorités publiques ont alors initié des politiques de lutte contre le changement climatique en s'engageant à atteindre des objectifs chiffrés de réduction d'émissions de GES. Ce faisant, elles adoptent un principe de précaution selon lequel, l'absence de certitude sur les dommages causés par un tel phénomène doit conduire à adopter des mesures plutôt qu'à ne rien faire et ce, à un coût économiquement acceptable. Parmi ces mesures figurent notamment l'incitation à l'adoption par les citoyens d'un comportement de consommation plus sobre en énergie. Ce genre d'initiatives est de plus en plus rependu, car les pouvoirs publics savent que le seul engagement de l'administration ne peut suffire à atteindre les objectifs fixés. Or, lorsqu'il est difficile pour un individu de comprendre et d'identifier clairement les phénomènes physiques en causes et leurs impacts directs sur son bien être, l'acceptabilité des mesures peut être largement altérée. La présence d'incertitudes mène donc à la fois, avec le principe de précaution, à l'adoption de programmes d'actions, mais rend en même temps son effectivité délicate lorsque l'adhésion des individus n'est que partielle. Dans ce contexte, comment les autorités publiques peuvent-elles procéder pour inciter un ensemble d'acteurs à prendre part à la dynamique dans laquelle elles se sont engagées ?

En prenant pour cadre les plans climat territoriaux (PCT) nous expliquons dans un premier temps comment les collectivités locales procèdent pour appliquer à leur échelle le principe de précaution, en s'engageant notamment à atteindre des objectifs chiffrés de réduction d'émissions de GES, tout en maîtrisant les coûts que cela engendre. Nous présentons ensuite les stratégies qu'elles utilisent pour sensibiliser et impliquer leurs administrés (citoyens et entreprises) à la lutte contre le changement climatique, par le biais d'outils tels que la communication ou la concertation. Nous expliquons enfin pourquoi et comment, en plus de cette sensibilisation elles s'engagent aujourd'hui dans une politique de forte incitation en utilisant notamment des outils financiers. Notre propos est illustré par les expériences de plusieurs villes et intercommunalités et plus particulièrement celle de Grenoble.

---

### **Le rôle des mayo à Maroua : une donnée importante pour le développement durable urbain au Nord-Cameroun (Félix WATANG ZIEBA)**

Université de Maroua, Département de Géographie

[watangf@yahoo.fr](mailto:watangf@yahoo.fr)

La ville de Maroua est traversée par les mayo Kaliao et Tsanaga. Ces cours d'eau qui pendant huit à neuf mois de l'année sont secs jouent pourtant un rôle permanent durant toute l'année.

Ainsi, les activités et les usages variés placent les lits de ces cours d'eau au centre de la vie socioéconomique (cultures maraîchères, blanchisserie artisanale et autres travaux domestiques...) et des questions environnementales urbaines (dépotoir spontané de déchets domestiques, des carrosseries de vieux véhicules...). On assiste alors à une double fonction conflictuelle de ces mayo considérés pourtant comme espace marginal. L'objectif de cette étude qui s'appuie sur l'observation des lits des mayo Kaliao et Tsanaga (prises de vue, prélèvement) et sur les entretiens avec les différents acteurs urbains (population riveraines, autorités municipales, services de l'environnement), est de montrer que la considération des mayo comme espace marginal de la ville de Maroua a favorisé l'émergence des activités peu favorables à un développement durable de ladite ville.

---

### **Révéler la satisfaction résidentielle par l'analyse des paysages quotidiens : un apport en aménagement urbain (Samy YOUSOUFI)**

Université de Franche-Comté, Laboratoire THÉMA

[samy.youssoufi@univ-fcomte.fr](mailto:samy.youssoufi@univ-fcomte.fr)

Depuis plusieurs décennies, les espaces urbains connaissent de profondes mutations sociales, économiques, mais aussi spatiales. Le phénomène de périurbanisation à l'œuvre dans la plupart des villes françaises a conduit à un étalement urbain mal maîtrisé et aujourd'hui source de nombreux problèmes sociaux et environnementaux. Alors qu'une nouvelle façon d'organiser le système urbain devient incontournable, les futurs projets d'aménagement devront désormais considérer à la fois les principes du développement durable mais aussi tenir compte des attentes et aspirations des individus et notamment dans les espaces périurbains où s'articulent une composante « urbaine » et « rurale ».

Pour ce faire, il est nécessaire d'identifier ces attentes pour mieux saisir les liens qu'entretiennent les individus avec leur environnement résidentiel, et notamment pour comprendre la façon dont ils perçoivent, se représentent et se projettent dans leur cadre de vie. Bien que ses attentes soient multiples (et souvent contradictoires), ce travail ne traitera que des préférences des individus pour leurs paysages quotidiens. Afin de porter un regard autour de ces questionnements, le choix méthodologique envisagé porte sur l'étude de la satisfaction résidentielle des ménages vis-à-vis de leur environnement résidentiel à travers sa composante paysagère. A ce stade, plusieurs questions méritent qu'on s'y intéresse : qu'entend-on par environnement résidentiel ? Peut-on identifier des caractéristiques spatiales de l'environnement résidentiel auxquelles les ménages sont effectivement sensibles ? A quelle(s) échelle(s) spatiale(s) se situe-t-on pour parler d'environnement résidentiel ?

Pour tenter d'apporter quelques éléments de réponse, l'étude va porter sur les liens entre satisfaction des ménages et paysage environnant. Après mise en place d'une enquête concernant les pratiques et la satisfaction résidentielle de plus d'un millier de ménages du périurbain de Besançon, le travail consiste à produire un indicateur de satisfaction en lien avec des configurations spatiales particulières. Il s'agit de mettre en relation les informations déclarées (enquête) avec des informations paysagères obtenues par analyse spatiale (SIG). Au cours de cette étude, l'accent sera plus particulièrement mis sur :

la construction de l'information paysagère pour laquelle trois types de données seront mobilisés : l'occupation du sol, le modèle numérique de terrain et des informations particulières permettant de compléter les ressources nécessaires à l'analyse (hydrologie, réseaux de transports...), la notion de voisinage : que considère-t-on lorsqu'on parle de paysage de l'environnement de vie ? Parle-t-on de ce qu'on sait être autour de chez soi, de ce qui est visible depuis chez soi ou encore de ce que l'on voit depuis les routes supposées être le

support des déplacements quotidiens ? Les paysages du cadre de vie sont-ils partagés ou constate-t-on une forme d'appropriation des paysages par les ménages ? Une meilleure compréhension des attentes et de la satisfaction qu'expriment les ménages sur leur environnement résidentiel semble pertinente tant pour comprendre les dynamiques urbaines que pour élaborer des politiques d'aménagement adaptées aux besoins et aux aspirations de la population.

---

**Communication engageante et représentations sociales : Une étude expérimentale en faveur de la protection de l'environnement (Amandine ZBINDEN, Fabien GIRANDOLA, Lionel SOUCHET, Ghislain BOURG)**

Université de Bourgogne, Laboratoire SPMS

[Amandine.zbinden@u-bourgogne.fr](mailto:Amandine.zbinden@u-bourgogne.fr)

[Fabien.girandola@u-bourgogne.fr](mailto:Fabien.girandola@u-bourgogne.fr)

[Lionel.souchet@u-bourgogne.fr](mailto:Lionel.souchet@u-bourgogne.fr)

[Ghislain.bourg@u-bourgogne.fr](mailto:Ghislain.bourg@u-bourgogne.fr)

Notre étude se situe à l'articulation de trois champs de recherche en psychologie sociale : la persuasion (e.g. Petty et Briñol, 2007 ; Petty, Fazio et Briñol, 2008), l'engagement (Girandola, 2003 ; Joule et Beauvois, 1998, 2002) et la théorie du noyau central (Abric, 1994). Les travaux sur la persuasion et l'influence ont testé un grand nombre de paramètres associés au message. Pourtant aucune étude n'a tenu compte des représentations socialement partagées par les participants en lien avec le thème du message. Selon nous, connaître les idées les plus communément partagées par les individus permet de sélectionner les arguments susceptibles d'initier voire d'optimiser un changement attitudinel.

Eyssartier, Joule et Guimelli (2007, 2009), par exemple, ont montré que l'activation d'éléments centraux d'une représentation dans un acte préparatoire entraîne des changements d'attitude et de comportement plus importants que l'activation d'éléments périphériques.

En situation de communication engageante, les individus réalisent un acte préparatoire avant de prendre connaissance d'un message à visée persuasive. Cet acte rend les individus plus réceptifs à l'argumentation délivrée (Michelik, Zbinden, Girandola, Joule et Souchet, soumis). Le but de notre recherche est de tester les effets d'une situation de communication engageante avec un acte fortement engageant et activant des éléments centraux de la représentation sociale de la protection de l'environnement. Nous pensons que cette situation sera la plus efficace pour changer l'attitude des participants en faveur de la protection de l'environnement et pour les inciter à adopter des comportements pro-environnementaux ultérieurs notamment comparativement à la même situation avec un acte faiblement engageant et comparativement à la même situation activant des éléments périphériques.

Pour commencer, nous avons effectué une étude pilote permettant d'identifier les éléments centraux et périphériques de la représentation sociale de la protection de l'environnement. Nous avons ensuite utilisé ces éléments dans nos messages persuasifs et actes préparatoires.

L'étude compare six conditions expérimentales : deux conditions de persuasion, deux conditions de communication engageante avec engagement faible et deux conditions de communication avec engagement fort. Les conditions ont toutes deux modalités : activation d'éléments centraux ou périphériques. Dans les conditions de persuasion, les participants lisent un message persuasif et répondent à un questionnaire d'attitude. Dans les conditions de communication engageante, les participants lisent un message persuasif puis effectuent un acte faiblement ou fortement engageant, ils répondent enfin au questionnaire. Le message persuasif et l'acte activent des éléments centraux ou périphériques de la représentation sociale de la protection de l'environnement (selon la condition). Le questionnaire mesure plusieurs

variables dépendantes notamment l'attitude et les intentions d'actions. Les résultats seront exposés et discutés, des limites proposées et de nouvelles pistes de recherches présentées.

---

## Posters

### **La bathymétrie et l'envasement du lac Oubéira (Extrême NE algérien). mesures et interprétation (Hacène ALAYAT<sup>1</sup>, C LAMOUREUX<sup>2</sup>, N KHERICI<sup>3</sup>)**

1 Centre universitaire d'El Tarf, Algérie

2 Université des Sciences et Technologies de Lille

3 Université Badji Mokhtar, Algérie

L'érosion représente en permanence une menace pour les lacs et les barrages, notamment sous le climat méditerranéen. L'étude porte sur la bathymétrie et l'envasement du lac endoréique oubéira, vaste plan d'eau situé au NE algérien (36°51'N-8°23'E), à la frontière tunisienne, à une altitude de 23 m. Une campagne de mesures de la bathymétrie a été entreprise pour la première fois en octobre 2006, selon un maillage serré, d'un kilomètre. Ces mesures ont été effectuées dans l'objectif de faire un diagnostic de l'état des lieux anthropisés, d'une part et de contribuer à la pérennité du lac et son intégration dans le développement durable de la région, d'autre part.

Les données fournies par cette campagne, montre une faible puissance de la colonne d'eau et un envasement important de cette cuvette naturelle de rétention des eaux de ruissellement. La nature des roches sédimentaires du B.V. (argile, grès...), le pendage généralement conforme et le type de sol qui en dérive (sols à minéraux bruts favorise une érosion hydrique importante, sous l'action des précipitations de saison humide.

De forme presque circulaire, le lac Oubeira a un fond plat, recouvert généralement de vases grisâtres, en raison de la présence de fer réduit, d'une épaisseur n'excédant pas les 2 m. L'épaisseur de la lame d'eau, en fin de saison sèche ne dépasse guère les 1.50 m et la profondeur maximale, entre la surface du lac et le substratum dure est de l'ordre de 3.50 m, en période de sécheresse.

---

### **Amélioration du confort et du paysage des espaces publics existants (Alejandra ANDRADE-CHARVET)**

Université de Tours, Laboratoire CITERES

[alejandraandradech@yahoo.it](mailto:alejandraandradech@yahoo.it)

L'observation des espaces publics urbains existants met en évidence le rôle complexe du confort et de l'inconfort dans la pratique de ces espaces. Même si certains espaces peuvent apparaître inconfortables (mal équipés, soumis aux intempéries, etc.) ces espaces sont pratiqués, à la fois traversés, parcourus et utilisés, etc., d'une certaine façon, habités.

Cette recherche s'intéresse à l'étude des aspects qualitatifs et quantitatifs du confort (thermique, acoustique, visuel, etc.) en milieu urbain. Elle étudie le rapport entre la notion de « bien être » et la façon dont on habite ces espaces. Autrement dit, la corrélation de la notion du confort et le degré d'habitabilité d'un espace public.

En partant de l'hypothèse qu'il existe un rapport complexe et réciproque entre la notion du confort et « l'habiter » des espaces publics urbains. On considère, dans un premier temps, que l'amélioration du confort d'un espace public permettra l'augmentation de son degré d'habitabilité. Dans un deuxième temps, on s'interroge dans quelle mesure cette notion de confort répond aux variables locales [géographique, sociale, culturelle, historique, etc.] ? Il s'agit donc d'aborder la contextualisation de ces espaces. Ainsi, si les usages sociaux sont reliés à la question du confort, la conception des espaces publics "confortables", devra se faire dans le cadre d'un processus de retro-alimentation entre le lieu et les savoirs et les connaissances scientifiques.



**L'autorité environnementale face à l'administré : une observation de la justice administrative en action dans le cas du contentieux de la nuisance sonore en Inde (Nadège BEAUNE)**

EHESS Paris

[nbeaune@yahoo.co.uk](mailto:nbeaune@yahoo.co.uk)

Quelle est la place de l'individu dans l'élaboration d'une politique publique et sa capacité réelle de participation aux choix collectifs environnementaux et en particulier à ceux affectant son cadre de vie dans un espace démocratique ? Une des manifestations parmi celles qui lui sont accessibles est la formulation d'une plainte. La plainte peut en effet être analysée comme un espace mixte entre la possibilité pour le citoyen d'exprimer une doléance singulière et celle d'exercer son contrôle sur l'environnement. C'est par un déplacement sur le territoire indien, et à partir du cas des litiges concernant la nuisance sonore à Delhi et de leur traitement que le déploiement de la plainte dans l'espace public et de ses effets ont été appréhendés. L'examen d'un corpus de lettres de dénonciation adressées entre 1998 et 2006 au Central Pollution Control Committee (CPCB), autorité administrative centrale chargée du contrôle de la pollution, complété par une observation ethnographique et des entretiens avec le personnel de cette institution publique, a ainsi permis, lors d'une recherche sur le terrain menée en 2006, de saisir directement à l'œuvre l'activité d'un point nodal où l'administration est confrontée à la dénonciation d'un préjudice exprimés par les administrés à l'encontre de leur bien-être et à une revendication de réparation. Par là-même, il est possible de saisir dans son immédiateté un aspect de l'articulation entre la politique publique environnementale de l'autorité centrale et les administrés. L'enjeu de cette communication est, d'une part, de décrire de manière détaillée la multiplicité des stratégies rhétoriques et des catégories de formulation et d'analyse que les plaignants mobilisent pour constituer leur grief, en oscillant entre revendication singulière et dénonciation publique, et, d'autre part, en analysant la réponse des employés de l'administration, de mettre en évidence le caractère paradoxal de cette institution chargée de faire justice, qui se révèle à l'analyse comme un lieu où la confrontation observée dans la situation de la recherche se résout souvent dans la radicalité d'une méconnaissance réciproque.

---

**Le climat entre nos mains, une approche innovante pour encourager les comportements respectueux de la stabilité du climat (Sylvia GENEROSO)**

La Revue Durable

[sylvia.generoso@larevuedurable.com](mailto:sylvia.generoso@larevuedurable.com)

Les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines doivent atteindre un niveau maximal en 2015 au plus tard, de manière à stabiliser la concentration atmosphérique de CO<sub>2</sub> à 350-400 ppm à la fin du siècle et empêcher ainsi des conséquences trop fâcheuses du changement climatique (IPCC, 2007). De récents calculs estiment la limite à ne pas dépasser à 350 ppm de CO<sub>2</sub> pour éviter des effets irréversibles hors de contrôle (Hansen et coll., 2008). Bien que des réductions massives des émissions de gaz à effet de serre dues à l'activité humaine constituent un défi herculéen, il est possible d'infléchir la courbe de ces émissions dans un futur proche si l'ensemble du potentiel dont dispose l'humanité est utilisé, ce qui inclut les mesures techniques et les changements de comportement (par exemple, McKinsey, 2009).

La communication actuelle sur le changement climatique ne parvient cependant pas à convaincre les individus à agir. Le projet Le climat entre nos mains est conçu pour favoriser des habitudes quotidiennes vertueuses pour la stabilité du climat. L'équipe de

LaRevueDurable a créé ce projet, fondé sur la psychologie de l'engagement et la technologie internet, dans le but de stimuler l'engagement d'un nombre croissant de citoyens préoccupés par la crise climatique (LaRevueDurable, 2007, IPPR, 2007 ; Botrill, 2007).

Le climat entre nos mains est opérationnel depuis 2008. Il propose à chacun de calculer ses émissions de gaz à effet de serre, de s'engager à effectuer des actions pour les réduire, de profiter d'un véritable guide d'adresses et de conseils utiles pour y parvenir, de mesurer ses progrès et d'échanger avec d'autres personnes qui s'engagent. Le projet est présenté dans le poster proposé ; les succès et des pistes d'amélioration sont également discutés.

### **Références**

Botrill, 2007, ECEEE, Internet-based tools for behaviour change.

Hansen et al., 2008, Open Atmos. Sci. J., Target Atmospheric CO2: Where Should Humanity Aim ?

IPCC, 2007, Intergovernmental Panel on Climate Change, WGIII, Mitigation of climate change.

IPPR, 2007, Institute for Public Policy Research, Positive energy. Harnessing people power to prevent climate change.

LaRevueDurable, 2007, Numéro 23, Ecologie: de la sensibilisation à l'engagement,

McKinsey, 2009, McKinsey and Company, Pathways to a Low-Carbon Economy.

---

### **Vulnérabilité et risques écologiques dans un milieu naturel protégé : l'exemple du parc national d'Azagny en Côte d'Ivoire littorale (Kouadio Eugène KONAN)**

Université de Cocody-Abidjan

[enzokkeugene@yahoo.fr](mailto:enzokkeugene@yahoo.fr)

L'espace autour du parc national d'Azagny est l'objet d'une forte emprise humaine qui est matérialisée par la dégradation de la végétation. Aussi, l'intérieur du parc enregistre-t-il la présence humaine par le biais des infiltrations des populations riveraines. Toutes ces pressions humaines constituent un danger pour la diversité biologique du Parc National d'Azagny.

Cette étude se propose donc d'analyser les risques de dégradation de la diversité végétale du parc par la mise en relation de tous les facteurs humains qui agissent autour et dans le Parc.

Ainsi, en fonction des types de peuplements végétaux existants, des types d'enjeux sont identifiés dans le parc. Aussi, grâce à des critères de la pression anthropique et les potentialités naturelles des formations végétales, des types de vulnérabilité forestière aux activités humaines sont déterminés dans le parc.

En fonction donc de l'influence des actions humaines autour et dans le parc, des secteurs de risque sont identifiés selon la sensibilité des types de peuplements végétaux aux pressions humaines. Le parc d'Azagny est soumis à des types de risques qui varient d'un secteur à un autre et le secteur nord du parc est exposé aux risques les plus élevés.

---

### **Menace identitaire et identités spatiales emboîtées (Aymeric PARANT, Marie-Line FELONNEAU)**

Université Victor Segalen Bordeaux 2

[aymeric.parant@gmail.com](mailto:aymeric.parant@gmail.com)

Dans un monde à la structure géographique hiérarchisée se développent des identités territorialisées sur chacun des niveaux spatiaux : quartiers, villes, régions, états, entités supra étatiques, etc. (Proshansky, 1978). La compréhension des interrelations entre ces différentes

identités au niveau intra-individuel est primordiale à la fois d'un point de vue théorique (structuration du Soi) mais aussi pragmatique. Ces processus de structuration de l'identité ont surtout été étudiés dans le cas où une supra catégorie était introduite (Hornsey & Hogg, 2000). Les études ont montré que l'identification à cette dernière n'est possible que si elle n'est pas perçue comme trop menaçante. Cette menace que peut porter une super-identité sur les identités initiales semble donc être un facteur primordial dans les processus d'identification spatiale (Licata, 2003).

De plus, si le lien entre menace et identification a été exploré d'un niveau d'inclusion supérieur vers une sous-catégorie, les « niveaux d'inclusion cognitive ne correspondent pas nécessairement aux niveaux d'identification psychosociaux » (Lacassagne & Castel, 2007). Une supracatégorie pourrait donc se voir menacée par un niveau structurellement inférieur (e.g. la nation par la région). En outre, les études menées sur ce thème ne tiennent pas compte de la prégnance d'une identité sur une autre, ou préférence identitaire, or elle pourrait être un critère décisif dans l'influence de la menace identitaire. Ainsi, deux études ont été menées pour repérer concrètement les modalités « d'emboîtement identitaire ».

Dans une première étude, le niveau d'identification à l'Europe d'étudiants polonais et français (N = 243) a été observé à la lumière de leur identité nationale et de la menace de l'identité européenne pour l'identité nationale et pour l'individu. Les résultats des analyses en régressions ont montré que, chez les sujets qui se sentaient plus européens que de leur pays, la menace que peut représenter l'Europe pour l'identité nationale n'est pas un frein à l'identification à l'Europe. Ainsi, cette recherche a montré l'importance de tenir compte de la prégnance identitaire dans l'étude du rôle de la menace.

La seconde étude en cours auprès d'étudiants wallons a pour objectif de complexifier le modèle en intégrant trois niveaux identitaires (région, Etat, Europe) et la menace de chaque niveau pour les deux autres. Les niveaux identitaires sont traités en fonction de leur prégnance chez l'individu (primaire, secondaire, tertiaire et non régionale, étatique et européenne). Les interrelations entre les identités et la menace qu'elles représentent sont modélisées par équations structurales. On s'attend à ce que la menace n'ait d'impact que quand elle est dirigée vers une identité plus prégnante.

Les résultats de ces deux études seront discutés en rapport à leur impact sur la compréhension des mécanismes en jeu dans la structuration de l'identité et leurs conséquences, comme les nationalismes ou l'europhobie.

## Références

- Lacassagne, M.F., & Castel, P. (2007). Dynamique de l'identité européenne, *Les Cahiers de Psychologie politique*, 10 [En ligne].
- Hornsey, M. J., & Hogg, M. A. (2000). Assimilation and diversity: an integrative model of subgroup relations. *Personality and Social Psychology Review*, 4(2), 143-156.
- Licata, L. (2003). Representing the future of the European Union: Consequences on national and European identifications. *Papers on Social Representations*, 12, 5.1-5.22.
- Proshansky, H. M. (1978). The city and self-identity, *Environment and behaviour*, 10, 147-170.

## **La satisfaction des étudiants envers leur résidence universitaire (Liliane RIOUX, Jean-Luc MOGENET)**

Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

[lrioux@u-paris10.fr](mailto:lrioux@u-paris10.fr)

[jlmogen@club-internet.fr](mailto:jlmogen@club-internet.fr)

Cette recherche s'appuie sur une démarche d'évaluation post-installation et se propose de cerner la satisfaction des étudiants envers leur résidence universitaire, au niveau global comme au niveau des différents lieux utilisés et selon le type de site universitaire (construit au centre ville ou dans un campus à l'extérieur de la ville). En nous référant aux travaux de Rioux (2004) et Morval (2007), nous postulons que le type de résidence a un impact sur la satisfaction qu'y éprouve les étudiants, cette satisfaction étant plus ou moins intense selon le lieu (espaces communs, espaces privés) qu'ils évoquent.

Ainsi, 204 étudiants (98 hommes et 106 femmes), âgés de 18 à 27 ans (M= 23 ans, ET = 4,42 ans) et vivant dans deux types de résidences universitaires de la région Centre (France) se différenciant par leur site universitaire (dans le centre ville vs dans un campus), ont répondu à un questionnaire en trois parties: (a) des items visant à cerner les variables sociodémographiques (age, sexe, culture d'origine, discipline, année d'études), et contextuelles (type de site universitaire, type de logement, durée de résidence, nombre de jours de résidence par semaine), (b) des items évaluant la satisfaction envers la résidence universitaire mais aussi les différents lieux qui la compose et (c) des items repérant les raisons de la satisfaction envers chaque lieu. Précisons que les items composant les deux dernières parties du questionnaire ont été construits à partir de l'analyse de contenu d'entretiens semi-directifs menés au préalable auprès de 20 étudiants vivant dans l'un ou l'autre des deux sites (10 de chaque sexe, de 18 à 26 ans, étudiant en sciences exactes ou sciences humaines). La question de départ, volontairement très large ("*Pouvez-vous me parler de votre lieu de résidence universitaire?*"), a permis de repérer les lieux spontanément évoqués, le degré et les raisons de leur satisfaction (vs dissatisfaction) envers ces lieux.

Les résultats montrent que les étudiants vivant dans des résidences universitaires construites dans les années 60 dans le centre-ville sont plus satisfaits des espaces communs (cuisine commune, sanitaires, salle télé et couloirs) notamment parce que ces lieux sont intégrés dans l'architecture du quartier et donnent ainsi une impression de familiarité, de sécurité et de convivialité. Les étudiants vivant dans une résidence universitaire moderne construite dans les années 2000 sont plus satisfaits des lieux privés (coin bureau, coin lit, coin toilette et coin cuisine) parce que ces lieux donnent une impression de confort, de sécurité et de propreté. Les résultats soulignent l'importance du sentiment de sécurité relevé dans les deux sites universitaires mais pas dans les mêmes lieux.

### **Références**

Morval, J. (2007). *La psychologie environnementale*. Montréal: les Presses universitaires de Montréal.

Rioux, L. (2004). Types de sites universitaires et appropriation de l'espace. Etude dans une population d'étudiants d'IUT. *Psychologie Canadienne*, 45, 1, 103-110.

## **Attachement au lieu de travail et mobilité géographique des enseignants de l'Education Nationale (Liliane RIOUX, Anne PIGNAULT)**

Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

[lrioux@u-paris10.fr](mailto:lrioux@u-paris10.fr)

[anne.pignault@u-paris10.fr](mailto:anne.pignault@u-paris10.fr)

Les recherches portant sur l'attachement que nous éprouvons à l'égard des lieux dont nous nous sentons proches constituent un courant majeur de la psychologie environnementale (Bonaiuto, 2004 ; Giuliani, Ferrara & Barabotti, 2003; Hidalgo & Hernandez, 2001 ; Scannell & Gifford, 2010). Curieusement, les travaux centrés plus spécifiquement sur l'attachement au lieu de travail sont beaucoup moins nombreux mais nous pouvons néanmoins citer ceux de Inalhan (2006), Milligan (2003) et Rioux (2007). En se proposant d'analyser l'impact de l'attachement que les agents de l'Education Nationale manifeste à l'égard de leur lieu de travail sur leur décision à demander leur mutation, notre recherche souhaite donc apporter sa contribution à l'étude de ce concept peu développé en psychologie des environnements de travail. Plus précisément, elle vise à répondre à un triple objectif :

(a) évaluer l'attachement des agents de l'Education Nationale à leur lieu de travail.

(b) cerner les variables socio-démographiques (âge, sexe), organisationnelles (statut, ancienneté dans l'organisation, ancienneté dans le poste) ou/et psychosociologiques (satisfaction de vie professionnelle, implication affective organisationnelle, distance du domicile perçue, attachement au lieu de travail) susceptibles d'influer sur la décision à quitter l'organisation.

(c) montrer que l'attachement au lieu de travail constitue l'un des prédicteurs de la décision de demande de mutation.

150 agents de l'Education Nationale en poste dans la région Centre (France) ont été amenés à remplir un questionnaire comprenant un item libre évaluant la distance domicile-lieu de travail perçue et trois échelles, (i) l'Echelle d'Attachement au Lieu de Travail (EALT) de Rioux (2006), (ii) l'Echelle de Satisfaction de Vie Professionnelle (ESVP) de Fouquereau & Rioux (2002), (iii) la version abrégée en six items de la sous-échelle d'implication organisationnelle affective de Meyer, Allen, et Smith (1993). A la fin de l'année scolaire, soit six mois plus tard, les demandes de mutation officiellement déposées sont relevées.

Les résultats font apparaître un niveau d'attachement relativement élevé associé à une forte dispersion des réponses. Aucune variable sociodémographique ou organisationnelle ne corrèle à .05 avec la décision de demande de mutation. Enfin, l'attachement au lieu constitue un prédicteur de l'intention de changer de lieu de travail, par ailleurs plus puissant que le niveau d'implication organisationnelle affective et de satisfaction de vie professionnelle.

Même si des recherches complémentaires s'avèrent nécessaires, l'échelle d'attachement au lieu de travail pourrait constituer un outil de prise de décision des consultants ou des managers, notamment dans le cadre de la mobilité professionnelle.

### **Références**

Scannell, L., & Gifford, R. (2010). Defining place attachment: A tripartite organizing framework. *Journal of Environmental Psychology*, 30, 1, 1-10.

Giuliani, M. V., Ferrara, F., & Barabotti, S. (2003). One attachment or more?. In G. Moser, E. Pol, Y. Bernard, M. Bonnes, J. Corraliza, & M.V. Giuliani, *People, Places, and Sustainability: 21st Century Metropolis* (pp. 111-122). Göttingen, Germany: Hogrefe & Huber.

## **Koutammakou ou le pacte entre Culture et Environnement (Komi N'kégbé Fogâ TUBLU)**

Ecole du Patrimoine Africain, Porto Novo  
[yves.tublu@epa-prema.net](mailto:yves.tublu@epa-prema.net)

Inscrit en 2004 sur la liste du patrimoine mondial, comme paysage culturel , « Koutammakou, le pays des Batammariba » est une symbiose d'éléments matériels comme les bosquets, les sources et rochers sacrés et les constructions architecturales traditionnelles désignées sous le nom de takienta (la takienta qui est aujourd'hui l'élément le plus visible de ce patrimoine est une architecture de terre assez originale), les forêts, les espèces végétales autochtones et plus particulièrement toutes les espèces utiles à la construction des takienta ou pour les activités agricoles ou artisanales, les espèces animales locales, sauvages ou domestiques et d'éléments immatériels notamment les croyances, le mode de gestion du terroir, les arts, l'artisanat, les chants, les danses et les sports traditionnels des Batammariba (populations locales). La cohésion de cet ensemble composite qui confère à ce site patrimonial son statut et sa vitalité c'est la parfaite symbiose entre les valeurs culturelles qu'il véhicule pour les populations locales et les composantes environnementales qui en constituent le socle. Devenu un site touristique depuis son inscription au patrimoine mondial, Koutammakou est envahi par le monde moderne dans ce qu'il a de plus dégradant : trafic illicite des biens culturels, profanation des lieux sacrés, folklorisation des rites initiatiques traditionnels, métamorphoses sociales, destruction des essences végétales locales. Qu'est-ce qui caractérise ce paysage culturel de 500 km<sup>2</sup> abritant environ 30 000 âmes? Comment se manifestent les différentes dégradations et que pouvons-nous faire ?

---

## **Prolifération des motos chinoises au Nord Cameroun et pollution urbaine (Félix WATANG ZIEBA, Boniface GANOTA)**

Université de Maroua  
[watangf@yahoo.fr](mailto:watangf@yahoo.fr)

Le transport urbain dans la partie septentrionale du Cameroun se caractérise par la primauté des motocyclettes. Celles-ci sont utilisées pour le taxi et par les particuliers. Leur efficacité à desservir les différents quartiers difficilement accessibles à cause de l'état des rues n'est plus à démontrer. Après l'importation des motocyclettes d'occasion appelées localement « moto cotonou » (Cotonou au Bénin constitue via le Nigeria voisin, le marché de ravitaillement de ces motos d'occasion) dans les années 1990, on assiste aujourd'hui à une augmentation sans précédent du nombre de motocyclettes (40% du total des motocyclettes importées par an) à grande consommation de carburants. Ce qui nous amène à nous interroger sur le rôle de ces motos dans la pollution urbaine (air, eau, sol). L'objectif de cette étude qui s'appuie sur des enquêtes de terrain, l'exploitation des documents, l'analyse dans les laboratoires des prélèvements effectués d'eau et de l'air, est de montrer qu'il existe une relation étroite entre la prolifération des motos chinoises et la pollution des villes dont les conséquences sont souvent catastrophiques. Les résultats préliminaires obtenus à travers l'observation et l'analyse des premiers prélèvements montrent que la ville de Maroua, Garoua et Ngaoundéré sont immergés dans un smog quotidien et la prolifération des garages spontanés dans tous les espaces de la ville participe à la pollution des sols, des cours d'eau et même des nappes phréatiques. Les conséquences au niveau de la santé ne sont pas négligeables. On enregistre dans les formations sanitaires la recrudescence des maladies respiratoires et de peau telles que la bronchite, les éruptions cutanées, le cancer de peau.

## **Présentation de l'association Alterre Bourgogne**

<http://www.alterre-bourgogne.fr/>

La déclaration du sommet de la Terre de Rio de 1992 affirme le rôle déterminant des autorités locales dans la mise en œuvre concrète des objectifs d'un développement durable. Elle incite les élus, tout comme l'ensemble des acteurs de la vie locale, à mettre en œuvre des programmes d'action pour décliner ces grands objectifs à l'échelon local.

C'est le rôle d'Alterre Bourgogne que de les y aider. Le principal objectif de l'agence consiste à mobiliser les différents acteurs afin que les enjeux liés à l'environnement et au développement soutenable soient placés au cœur des politiques et des actions des territoires bourguignons.

L'agence agit en partenariat, le plus large possible. Véritable plateforme de dialogue, d'échange d'expériences et de mutualisation des connaissances, elle réunit des collectivités territoriales, des associations, des organisations socioprofessionnelles, des administrations et des établissements publics, des entreprises et des professionnels de la formation.

Lieu d'expertise sur les grands sujets de l'environnement, Alterre Bourgogne est aussi une force de proposition auprès des acteurs socio-économiques et un centre de ressources ouvert à tous.

Ses actions sont de 3 types :

1. observation et évaluation de politiques publiques ;
2. accompagnement de porteurs de projets mettant en œuvre des pratiques innovantes répondant aux objectifs de développement durable ;
3. développement de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation.

---

## **Présentation de l'association Routes sans Frontières (Christèle BRIEZ)**

[rsf.asso@orange.fr](mailto:rsf.asso@orange.fr)

La sécurité routière et l'environnement nous concerne tous, parents, enfants et générations à venir, c'est pourquoi l'Association "Route Sans Frontière" œuvre pour apporter des solutions concrètes en France mais aussi dans d'autres pays, notamment les pays en voie de développement.

Il n'existe aucune école de civisme, la conduite irresponsable entraîne non seulement une menace pour l'environnement mais aussi trop d'accidents de la circulation, trop de blessés et de morts chez les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

Objectifs de l'association : (1) la sécurité routière (code de la route, conduite, conduite écologique, conduite économique) ; (2) l'environnement (réglage des carburateurs, réglage des pots d'échappement, ramassage des déchets générés par les véhicules sur la route ; (3) informer les conducteurs et les piétons (par la télévision, la radio, la presse écrite, des réunions d'information) ; (4) aider les victimes de la route (protection par une assurance en cas d'accident, assistance juridique en cas de conflit, aide aux victimes d'accidents de la route ; (5) recherche & développement (financer des projets de recherche dans le cadre de la sécurité routière, dépôt de brevets d'invention, développement de prototypes et



industrialisation) ; (6) aménagement de pistes cyclables ; (7) création d'emplois (créer environ trois cent emplois dans toute la France d'ici la fin 2010).

Localisation de nos interventions : toute la France et pays en voie de développement.

Réalisations : brevets d'invention déposés par les membres de notre association: Système Anti-collision, Système Save et Système Info-Bus.

Clients: Ministère des Transports, BIBO, Eurodock, Dynamic Suplay, REOSC, SFIM-Industries, Les 3 Suisses.

## Table des matières

<b>Comité Scientifique</b> .....	<b>3</b>
<i>Comité d'organisation</i> .....	3
<b>Programme des journées</b> .....	<b>4</b>
<b>Conférences plénières</b> .....	<b>7</b>
La construction des savoirs en psychologie sociale de l'environnement : la complexité comme objet, la démocratie comme méthode (Dominique LASSARRE) .....	7
Développement Durable : Attitudes, Compétences et Cohésion Sociale (Enric POL) .....	8
Géographie humaine et psychologie environnementale : retour sur pratique de l'interdisciplinarité (Samuel CARPENTIER) .....	8
<b>Table ronde</b> .....	<b>9</b>
Recherches dans le domaine de l'environnement – Les enjeux de l'administration dans une approche interdisciplinaire des relations entre l'homme et l'environnement (Anne LIEUTAUD & Marion BARDY) .....	9
<b>Communications orales</b> .....	<b>10</b>
Perception de la biodiversité floristique par les usagers du parc des Buttes Chaumont, Paris (Teddy ARRIF, Patrica PELLEGRINI & Audrey MURATET) .....	10
L'évolution du rapport affectif aux lieux : Entre représentations cartographiques et élaboration de typologies figuratives (Nathalie AUDAS) .....	11
Vulnérabilités perçues de la ressource en eau : Le diagnostic environnemental des citoyens dans l'espace et dans le temps (Laure BARTHÉLÉMY) .....	12
La relation de l'homme à l'environnement dans la problématique du développement durable : dynamique territoriale et pragmatisme (Christophe BEURAIN) .....	12
Aménagement du territoire ? Dysurbanisation et violences urbaines en Algérie (Alloua BENDIF)..	13
Le rapport à la rive fluviale dans les villes du bassin du Mississippi, Etats-Unis (Yves BOQUET).....	15
Evaluation d'une école moderne et d'une école traditionnelle, par des élèves d'écoles primaires (Dalel Nabli Bouzid & Annie Moch) .....	15
L'entreprise face à l'environnement (Gurvan BRANELLEC).....	16
SOGREAH, partenaire technique devenu objet de recherche (Alexandre BRUN <sup>1</sup> , Gabriel RIOUX <sup>2</sup> & Jean-Paul HAGHE <sup>3</sup> ) .....	17
Environnement et maladie d'Alzheimer : présentation d'un programme d'accompagnement privilégiant la cohésion individu-environnement (Kevin CHARRAS <sup>1</sup> & Colette EYNARD <sup>2</sup> ) .....	19
L'entrée des dispositifs environnementaux dans le champ des pratiques agricoles : <i>Le cas des dispositifs de lutte contre l'érosion des sols en Alsace</i> (Guillaume CHRISTEN) .....	19
Le rapport sur l'état de l'environnement en France (Robin DEGRON) .....	20
Activité discursive et processus de transformation d'une mesure réglementaire de développement durable en instrument d'action : l'exemple de la formation professionnelle de conseillers en agriculture (Jean-pierre DEL CORSO) .....	21

« Agrothérapie » et mouvement social : une expérience de réinsertion d'anciens combattants aux Etats-Unis (Eric DOIDY).....	22
Territorialité et territorialisation d'un conflit lié au bruit des avions (Samira ECHAHID) .....	23
Le développement durable, des représentations sociales institutionnelles et professionnelles (Anne-Line GANDON) .....	24
La perception du risque en éducation relative à l'environnement (Ali HAMDJ).....	25
L'agriculture de la façade orientale du Cap Bon quel avenir dans un contexte urbain et touristique ? (Saida HAMMAMI <sup>1</sup> , Hiehem REJEB <sup>1</sup> , Caubry AUBRY <sup>2</sup> ).....	25
Une lecture empirique de l'interdisciplinarité dans un programme de recherche sur l'agriculture et l'environnement. De l'intégration des données à l'intégration des acteurs (Steve JONCOUX).....	26
Développement durable et comportements quotidiens : Comment favoriser l'adoption d'un Agenda 21 des familles grâce à l'utilisation des théories de l'engagement, de la norme altruiste et du comportement planifié ? (Dephine LABBOUZ).....	27
L'interdisciplinarité dans l'étude de la gestion du Syndrome des Bâtiments Malsains (Joelle-Dorcas LAFFITTE) .....	28
L'eau part, que reste-t-il ? Représentations et rapports à l'espace de vie suite à une inondation (Elodie LEVASSEUR).....	29
Comparaison de deux voies d'intervention visant à réduire l'usage de ressources énergétiques au sein d'une collectivité territoriale : la dissonance et l'engagement (Alexia LOPEZ, Dominique LASSARRE & Patrick RATEAU).....	29
Développement d'une méthode d'analyse interdisciplinaire des syndromes sanitaires collectifs survenant dans les bâtiments (Dorothee MARCHAND <sup>1</sup> , Karine WEISS <sup>2</sup> ) .....	30
Vers une prise en compte de l'environnement sonore ordinaire : proposition d'une méthode d'évaluation de la qualité de l'espace public (Solène MARRY).....	31
Nature, Naturalité, Re-Naturalisation ou comment se départir de la notion encombrante d'environnement (Philippe MARTIN) .....	32
Le regard de l'individu sur l'objet urbain : la position intenable du patrimoine entre permanence et déjà-détruit (Denis MARTOUZET).....	33
Les dispositifs anti-pigeons : une approche par la matérialité pour l'étude des relations hommes-pigeons en ville (Nicolas MESSIEUX) .....	35
L'éducation à l'environnement dans l'enseignement universitaire : Cas des universités francophones belges (Aurore MORONCINI & Pierre CORNUT) .....	36
« J'y vais autrement », une enquête participative sur le changement des attitudes (Phillipe Patrice MOUGEL).....	37
La relation individu-environnement : entre valeurs sociales, processus identitaires et éco-responsabilité (Perrine MOULINIE).....	38
Eoliennes et paysages, La planification territoriale à l'épreuve de nouvelles sensations paysagères (Alain NADAI & Olivier LABUISSIERE) .....	39
Acquisition de l'information, prévention et difficultés de perception du risque industriel (Constantin NAPOLEON).....	39
Médias et construction sociale de l'environnement (Akila NEDJAR-GUIR).....	40
L'appropriation matérielle et idéelle de l'écologie résidentielle : analyse sociologique des logiques habitantes (Sophie NEMOZ) .....	41

Changement climatique et impact sur la réserve en eau en Bourgogne. Retour sur une recherche interdisciplinaire et partenariale (Sandrine PETIT) .....	42
L'apparition esthétique ordinaire de l'urbain (Kazig RAINER) .....	43
Le rapport des usagers à la rue à Annaba, Algérie (Nadia REDJEL).....	44
L'étude des pouvoirs, un approche originale pour analyser les relations société/environnement Cas de la Guinée Maritime (Pascal REY) .....	44
La place de l'environnement dans les choix de modes de transport et de modes de vie (Anaïs ROCCI).....	45
La compréhension de l'environnement en géographie : l'approche pluridisciplinaire des sciences humaines et sociales comme facteur primordial de la compréhension des écosystèmes (Louise ROCHELET).....	46
Représentations du fleuve et du risque d'inondation dans la population de communes ligériennes : quand le paysage éclipse le risque ? (Sylvain RODE).....	47
Sciences sociales et pollution atmosphérique dans le cadre de recherches multidisciplinaires : retour d'expérience sur le programme Primequal/Prédit (Isabelle ROUSSEL <sup>1</sup> , Lionel CHARLES <sup>2</sup> )....	48
Le paradigme de l'hypocrisie induite est-il efficace pour modifier les comportements liés à l'environnement? (Lolita RUBENS).....	49
L'application du principe de précaution dans la politique climatique locale : les enjeux de l'adhésion des administrés (Céline VARENIO).....	50
Le rôle des mayo à Maroua : une donnée importante pour le développement durable urbain au Nord-Cameroun (Félix WATANG ZIEBA).....	50
Révéler la satisfaction résidentielle par l'analyse des paysages quotidiens : un apport en aménagement urbain (Samy YOUSOUFI) .....	51
Communication engageante et représentations sociales : Une étude expérimentale en faveur de la protection de l'environnement (Amandine ZBINDEN, Fabien GIRANDOLA, Lionel SOUCHET, Ghislain BOURG).....	52
<b>Posters .....</b>	<b>54</b>
La bathymétrie et l'envasement du lac Oubéira (Extrême NE algérien). mesures et interprétation (Hacène ALAYAT <sup>1</sup> , C LAMOUREUX <sup>2</sup> , N KHERICI <sup>3</sup> ).....	54
Amélioration du confort et du paysage des espaces publics existants (Alejandra ANDRADE-CHARVET) .....	54
L'autorité environnementale face à l'administré : une observation de la justice administrative en action dans le cas du contentieux de la nuisance sonore en Inde (Nadège BEAUNE).....	55
Le climat entre nos mains, une approche innovante pour encourager les comportements respectueux de la stabilité du climat (Sylvia GENEROSO).....	55
Vulnérabilité et risques écologiques dans un milieu naturel protégé : l'exemple du parc national d'Azagny en Côte d'Ivoire littorale (Kouadio Eugène KONAN) .....	56
Menace identitaire et identités spatiales emboîtées (Aymeric PARANT, Marie-Line FELONNEAU) 56	
La satisfaction des étudiants envers leur résidence universitaire (Liliane RIOUX, Jean-Luc MOGENET).....	58
Attachement au lieu de travail et mobilité géographique des enseignants de l'Education Nationale (Liliane RIOUX, Anne PIGNAULT).....	59

Koutammakou ou le pacte entre Culture et Environnement (Komi N'kégbé Fogâ TUBLU) .....	60
Prolifération des motos chinoises au Nord Cameroun et pollution urbaine (Félix WATANG ZIEBA, Boniface GANOTA) .....	60
Présentation de l'association Alterre Bourgogne .....	61
Présentation de l'association Routes sans Frontières (Christèle BRIEZ) .....	61